L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1196 - VENDREDI 14 DECEMBRE 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

> Chaînes évacuateur MAURY, CURETABLE, ALBERT, SAMAS, MIRO et va-et-vient toute marque
> Matériels tubulaires
> Stabulation
> Cornadis, auges, barrières, rateliers
> Filet pare-vent + glissières autoroute

PIECES, POSE ET SERVICE APRES-VENTE ASSURES

MORTE SAISON SUR ANDAINEURS SOLAIRES

ETS BONORON

58290 Moulins Engilbert

Tél. 03 86 84 20 22

▶ Sommaire



Fin de mandature pour une Chambre régionale renforcée *p. 16*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Dijon Céréales: Des projets pour préparer l'avenir

P 08 **Actualité** Nièvre
L'élevage en vedette: La FNB et la FNO à Châtillon-en-Bazois

P12 **Actualité** Yonne
110 Bourgogne: Un outil moderne

P 17 **Actualité** Bourgogne
Vivéa: A l'écoute des agriculteurs à mi-carrière

Avec notre édition découvrez l'agenda de Terres de Bourgogne



A l'entrée de l'hiver l'état des levées est préoccupant



Colza: quelle option ?



A l'approche de l'hiver et alors que les températures négatives prennent de l'avance, l'état de certaines parcelles de colza est préoccupant. Entre retards de développement, levées échelonnées, tardives et hétérogènes... en maints endroits, le colza pourrait ne pas passer l'hiver sur les plateaux de Bourgogne. Dans ce contexte, la question de son remplacement par une culture de printemps peut se poser. Eléments de réponse avec le Cetiom et la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

Page 18 et 19.

CORBIGNY
03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
03 86 84 31 33
LUZY
03 86 30 05 63
BAZOLLES
03 86 38 97 00

Une gamme pour tous les élevages !

Castor 60 et 30 disponibles sur parc



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38 LUCAS

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Réunions d'information MRC «climat» 2012

Ces réunions d'information destinées aux agriculteurs et viticulteurs, sociétaires de Groupama, permettront d'aborder l'assurance multirisque climatique, l'assurance grêle, et les évolutions en cours.
Céréaliers : 14/12 : Mirebeau à 14h00 (Mirebeau, Pontailler, Ouges-Noiron, Fontaine Française),17/12 : lycée agricole la Barotte à Chatillon à 14h00 (Chatillon, Montbard, Montigny, Recey, Aignay), 19/12 : salle Charbonnel à Is à 14h00 (Is, Minot, Grancey, Salives, St Seine)
Précisions : La réunion d'Is-sur-Tille (salle charbonnel) se tiendra mercredi 19 décembre et non le mardi 18 comme indiqué lors de notre dernière édition. Les sociétaires agriculteurs de la caisse locale de Dijon sont invités à se rendre au choix à Mirebeau le 14 décembre ou à Is-surTille le 19 décembre.

FDSEA Réunions cantonales

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale cantonale de la FDSEA de Côte d'Or. Cette réunion revêt cet hiver une importance particulière puisque vous devrez élire en janvier prochain vos représentants à la Chambre d'Agriculture pour les six prochaines années. Aussi, nous souhaitons que cette rencontre soit l'occasion d'un débat fort sur l'avenir de nos exploitations et les nombreux sujets politiques et économiques en discussion actuellement.
Laignes : 14 décembre, 9h30. Salle de Mairie à Marcenay
Selongey : 14 décembre, 9h30. Salle des Fêtes de Sacquenay
Grancey : 14décembre, 14h00. Salle de la mairie de Grancey
Châtillon-Montigny :14 décembre, 14h30. Salle de conférence Mairie de Châtillon.

La Saint-Vincent à Châtillon

La Traditionnelle Saint-Vincent Tournante pétillera à Châtillon-sur-Seine les 26 et 27 janvier 2013. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr

Nièvre

Épis-Centre Nièvre "Congés de fin d'année"

Les sites seront fermés aux adhérents du 19 décembre 2012 au soir au 7 janvier 2013 au matin.
Quelques permanences seront assurées en région d'élevage pour répondre à des besoins urgents.
Cercy (Tél. 03 86 77 00 22 ou 03 86 77 00 25) les 27-28 décembre et les 3-4 janvier
Corbigny (Tél. 03 86 20 13 58) les 27 décembre et 3 janvier
Châtillon en Bazois (Tél. 03 86 84 15 03) les 20 et 21 décembre
St Benin d'Azy (Tél. 03 86 58 42 92) les 20 et 21 décembre
Pour vos besoins en aliments composés, vous pourrez contacter directement le service TELLUS
Tél. 04 70 90 60 70 - Fax 04 70 90 60 15
Les libres-services (Château Chinon - Decize - Donzy - Moulins Engilbert - Prémery - St Amand - St Pierre - St Saulge) seront fermés du 24 décembre 2012 au matin au 3 janvier 2013 au matin
Permanence les 27-28-29 décembre pour Decize - Moulins Engilbert - St Amand en Puisaye
Les bureaux de Nevers seront fermés du 24 décembre 2012 au matin au 3 janvier 2013 au matin.

Réunions d'élevage 6 rendez-vous nivernais

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le GDS58 organisent six réunions d'élevage d'ici le 20 décembre, selon le calendrier suivant:
- Lundi 17 décembre de 14 à 17h à la bibliothèque de Luzy,
- Mercredi 19 décembre de 14 à 17h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert,
- Jeudi 20 décembre de 14 à 17h à la mairie d'Alligny-Cosne.
Quatre thèmes constituent l'ordre du jour, l'économique (les caractéristiques de l'élevage allaitant bourguignon et nivernais. Le marché des broutards et des jeunes bovins), l'économie d'exploitation (mâles maigres: stratégies de vente), le sanitaire (santé-croissance: de la naissance au sevrage) et l'EDE (IPG bovine, ovine-caprine: conditionnalité 2013).

Jugement de bétail Départementale à Devay

Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Decize/La Machine vous invitent à venir nombreux à leurs finales cantonale et départementale de jugement de bétail, qu'ils organisent le dimanche 16 décembre à partir de 10h chez Mme et M. Laborde (GAEC des Plots) à Devay. Le concours cantonal démarrera à 10h et la finale départementale (bovins, ovins, équins) à 14h avec, entre temps, un repas sur place (prévoir une participation financière). Entrée: 2 euros. Renseignements: JA58, Aline Rouleau, au 03 86 93 40 91.

Moutonniers Nivernais AG à Saint-Saulge

L'Association des moutonniers nivernais tiendra son assemblée générale le 19 décembre à partir de 14h à la salle de la mairie de Saint-Saulge. Le président François Bourdon présentera le principal objectif de l'AMN, à savoir *«maintenir les effectifs ovins dans le département et pour cela: 1) représenter tous les éleveurs ovins du département qu'ils soient ou non adhérents à des structures syndicales, professionnelles ou commerciales; 2) rapprocher les éleveurs, échanger et créer des références; 3) augmenter le revenu, aujourd'hui bien en dessous de la moyenne des revenus agricoles et cela depuis de trop nombreuses années; 4) établir une véritable solidarité entre éleveurs en cas de problèmes sanitaires ou tout autre événement qui pourrait leur créer des problèmes économiques et psychologiques»*. Après l'examen du rapport moral et des comptes de l'association, un vétérinaire de l'Alliance pastorale interviendra sur *«le parasitisme en élevage ovin»* avant une prise de parole des représentants de la DDT, l'EDE, le GDS et la Chambre d'agriculture.

Yonne

Approche critique de l'amélioration génétique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation d'1 journée, avec pour objectif «de connaître et comprendre les différents critères de la sélection des races laitières (représentées par le groupe) et en tirer les éléments importants pour sa future stratégie d'élevage», jeudi 20 décembre
Public : éleveurs laitiers de l'Yonne
Intervenants : Dr Pierre Froment, vétérinaire, GIE Zone Verte, Sandra Martinet, conseillère en production animale à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 28 42

Culture du chanvre réunion d'information

La Chambre d'agriculture organise en ses locaux, lundi 17 décembre, à 14 h 30, une réunion d'information sur la culture du chanvre.
Au programme : le chanvre (culture, intérêt agronomique, résultats économiques, débouchés), présentation des Chanvriers de l'Est (CDE), modalités de contrat pour 2013 avec CDE

Marché Gourmand à la Chablisienne

La Coopérative La Chablisienne organise samedi 15 et dimanche 16 décembre, de 9 h à 19 h, un marché gourmand en son caveau du 8 boulevard Pasteur à Chablis. L'occasion de rencontrer des professionnels des métiers de bouche, foies gras, escargots, truites fumées, chocolats, macarons, crèmes de fruits, ratafias, huiles, fromages, vins… Des artisans seront aussi présents : bijoux, aquarelles, art polonais

▶installation

PRI info

Côte d'Or

"Je transmets mon exploitation. Et vous?"

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne

Le Point Info installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

Réussissez la transmission de votre exploitation

Objectifs :
-Connaître les démarches de cessation d'activité.
- Définir un véritable projet de transmission de son exploitation.
- Optimiser la transmission de son outil de travail.
Durée : 3,5 jours
Dates : 14, 16, 18 janvier et 21 janvier (matin)
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00
Participation financière : 180 €/exploitation (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Interventions / animation :
- Cyrille Fournier, responsable des actions "conseil d'entreprise", Chambre d'agriculture de l'Yonne.
- Claudine Racot, conseillère, MSA
- Me Lambert-Tapie, Notaire
- Sylvie Huyghe, juriste, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22

Marché du réveillon aux caves Bailly-Lapierre

Du vendredi 21 au dimanche 23 décembre, de 10 h à 19 h en continu, 70 producteurs et artisans investissent les caves Bailly-Lapierre, anciennes carrières souterraines de près de 5 ha. De quoi faire ses provisions pour les réveillons de Noël et du Jour de l'An : foies gras, escargots, truffes, truites, chocolats, cerfs, cidres, fromages régionaux… Et pour ceux qui manqueraient d'idées cadeaux, le savoir faire des artisans d'art est là pour vous en donner.

Le parc du Morvan s'expose à Auxerre

Le Parc naturel régional du Morvan s'expose du 5 décembre au 11 janvier, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au Conseil Général de l'Yonne, « site du 89 », boulevard de la Marne à Auxerre. Sur place, retrouvez une exposition de produits du terroir, des photos, artisanat, ainsi qu'un jeu avec de nombreux lots à gagner.

Réunion locales JA-FDSEA "Tous en campagne!"

Villeneuve l'Archevêque, salle pasteur, (au dessus de la salle des fêtes), mercredi 19 décembre de 9h30 à 12h30
La Ferté Loupière, salle de la mairie, 1 place de la Mairie, jeudi 20 décembre de 14h00 à 17h00
Sainte Colombe sur Loing, salle des fêtes, vendredi 21 décembre de 9h30 à 12h30

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Commerce extérieur

Coupler l'offre française à la demande mondiale

Le gouvernement veut faire profiter l'offre française de l'essor de la demande mondiale. Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur a présenté le 3 décembre ses priorités «*pour coupler l'offre commerciale française avec les demandes des pays à l'horizon 2022*». Avec notamment un volet agricole et agroalimentaire.

Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur a présenté les priorités d'actions qui pourraient permettre d'ici cinq ans à la balance commerciale de tendre à l'équilibre, hors énergie. Nicole Bricq s'engage «*à miser sur les secteurs pour lesquels la demande mondiale sera forte et où la France dispose d'un avantage compétitif*», en matière de prix et de qualité de l'offre. Les priorités se déclinent en quatre démarches : «*mieux se nourrir*», «*mieux se soigner*», «*mieux vivre en ville*» et «*mieux communiquer*». La démarche «*mieux se nourrir*» vise des pays comme la Chine, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, La Belgique, les Pays-BAs, la Russie, l'Arabie.

Dans le secteur agroalimentaire et des biens d'équipements agricoles et agroalimentaires, la demande mondiale devrait progresser de 110 milliards d'euros d'ici 2017 et de 255 milliards d'ici 2022. Un fort potentiel donc qui s'exprimerait tout particulièrement en Chine, qui «e*st de loin le pays avec le plus fort potentiel d'importation de produits agroalimentaires dans les cinq prochaines années*». Le directeur général du Trésor a été chargé de conduire une analyse économique permettant de coupler l'offre française avec les demandes des pays par secteurs économiques.

L'exemple de la filière bétail-viande

Dominique Langlois, le président de l'interprofession des viandes (Interbev) est intervenu lors de cette conférence après Nicole Bricq, sur l'exemple de la filière bétail-viande. Il a expliqué comment l'exportation d'animaux vivants, de viande et de génétique a décollé «*depuis cinq ans*», notamment en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et même en Turquie. Le Groupement export France, qu'il a mis en branle, compte maintenant prospecter des marchés extérieurs en association avec les secteurs des vins et fromages.

Sur le thème de la nécessité «*de chasser en meute*», Jean-Michel Lemétayer, président de Sopexa, a rappelé que l'Italie, bien que diverse en secteurs et en régions à fort caractère identitaire, peut grouper sous un seul pavillon dans les salons, sa capacité d'exportation alimentaire. La diversité est aussi un atout pour la France, mais celle-ci doit l'exploiter sous une bannière commune.
Pour l'équipement agricole et l'industrie agroalimentaire, les pays cibles sont l'Algérie et l'Ukraine. Dans ces domaines, la demande émane également de pays hors Union européenne, comme les Etas-Unis, le Canada, l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, la Chine et le Kazakhstan.

D'APRÈS AGRA

Clin d'œil



En bref

La modification des dispositifs fiscaux DPI et DPA votée par le Parlement

La modification du régime de la DPI et de la DPA (déductions pour investissements et pour aléas) a été votée par l'Assemblée nationale dans la nuit du 6 au 7 décembre. « Nous avons transformé un outil qui ne remplissait pas son objectif, en un véritable outil de lissage des variations de revenus. Cela bénéficiera notamment aux éleveurs confrontés à la forte volatilité des coûts des matières premières » a déclaré Stéphane Le Foll. Dans le dispositif modifié de la DPA, « l'obligation d'assurance a été supprimée et l'obligation de blocage des sommes a été réduite à 50% des montants concernés ». Le dispositif de la DPI a été amendé « pour favoriser l'achat de parts coopératives et le financement des stocks à rotation interne ». Par ailleurs, les députés ont prolongé de deux ans le crédit d'impôt sur l'agriculture biologique.

Grandes cultures : les surfaces de céréales d'hiver en hausse, celles de colza en baisse

Selon les premières estimations du ministère de l'Agriculture, publiées le 10 décembre, les surfaces plantées en céréales d'hiver devraient atteindre 7 millions d'hectares, soit une hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente. En 2012, les surfaces détruites par le gel avaient été exceptionnellement faibles. La sole de blé tendre d'hiver atteindrait 4,96 millions d'hectares (+2,8% sur un an, +1,6% par rapport à la moyenne) et celle d'orge d'hiver 1,1 million d'hectares (+9,7 sur un an et -5,5% par rapport à la moyenne). Les emblavements de colza devraient quant à eux reculer de 7% par rapport à leur niveau record de 2012, à 1,49 millions d'hectares.

Directive Nitrates : les OPA haussent le ton

Le ton monte sur l'application de la directive « Nitrates ». Après la trentaine de manifestations qui se sont déroulées dans toute la France, à la mi-novembre, le lancement d'une pétition pour amener le gouvernement à assouplir sa position, la FNSEA, les JA, Coop de France et l'APCA ont fait parvenir un communiqué commun aux directeurs de cabinet des ministères de l'Agriculture et de l'ecologie, avec lesquels elles sollicitent un rendez-vous pour présenter leurs revendications concernant l'application de cette directive. Les OPA dénoncent l'extension très importantes des zones vulnérables alors qu'aucune étude scientifique n'a été réalisée. En outre, le projet d'arrêté définissant les mesures nationales communes à l'ensemble des zones vulnérables ne manque pas d'inquiéter les organisations agricoles qui les considèrent comme « un monstre administratif ». FNSEA et JA ont demandé aux deux ministères un moratoire sur l'extension des zones vulnérables « dans l'attente d'une vraie étude scientifique », la ré-écriture complète des propositions ministérielles, le renvoi des discussions sur les calendriers d'épandage dans les régions et un plan enfaveur de la compétitivité de l'élevage. Dans cette attente d'avancées politiques, FNSEA et JA se sont prononcés pour un boycott de toutes les réunions techniques sur la directive Nitrates.



▶ A noter

31 janvier 2013 : Élections à la chambre d'agriculture de Côte d'Or

Les élections aux Chambres Départementales d'Agriculture se dérouleront le 31 janvier 2013. 33 membres seront élus par les électeurs votant individuellement et 11 membres seront élus par les groupements professionnels. Les listes électorales des électeurs votant individuellement (collèges 1 à 4) et les listes électorales des groupements professionnels (collèges 5a à 5e), seront arrêtées définitivement le 15 décembre 2012 à l'issue du délai de recours fixé par le code rural et de la pêche maritime.

Dès lors les candidatures pourront être reçues dans les conditions figurant ci-après :

Candidatures

Les candidatures seront reçues dès le 17 décembre 2012 à la Préfecture, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00 - bâtiment administratif sis au 55 rue de la Préfecture, au bureau 111 situé au 1er étage, tous les jours **à l'exception** des samedis et dimanches, et des lundis 24 et 31 décembre 2012, dates auxquelles la préfecture sera fermée.

L'entrée s'effectue le matin par le bâtiment sis au n° 55 de la rue de la préfecture, et l'après-midi par le bâtiment sis au n° 53 rue de la Préfecture.

Le dernier jour, soit le 2 janvier 2013, elles seront reçues de 9h00 à 12h00.

Des notices à l'intention des candidats sont à la disposition de tout intéressé au bureau des élections (n° 111) ainsi que sur le site internet de la Préfecture de Côte d'Or: www.bourgogne.gouv.fr Rubriques : Préfecture de la Côte d'Or - Vos démarches - Autres démarches - Elections

Vote par correspondance

Le vote aura lieu uniquement par correspondance.
Les électeurs recevront courant janvier, à leur domicile, le matériel de vote nécessaire, la propagande électorale ainsi qu'une notice d'information sur le vote par correspondance.
Les votes devront être postés au plus tard le 31 janvier 2013 avant minuit, le cachet de la poste faisant foi.

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Dijon céréales

Des projets pour préparer l'avenir, au service des adhérents

L'assemblée générale de Dijon Céréales est venue acter les résultats d'un exercice 2011-2012 de bonne facture. Le groupe coopératif majeur de Bourgogne Franche-Comté veut concrétiser son avenir dans un nouveau projet d'entreprise.



«Nous avons pu mesurer durant cette campagne la dynamique et la sécurité que nous apporte, sur les marchés, notre union de commercialisation Cérévia» note le président Marc Patriat.



Pierre Guez a présenté le projet d'entreprise de Dijon Céréales, baptisé : *«Compétitivité 2015»*.

L'assemblée générale de Dijon Céréales a fixé de nombreux éléments du futur. En point majeur, le directeur général a présenté la mise en place d'une nouveau projet d'entreprise, baptisé «Compétitivité 2015». Tous les échelons de la coopérative sont impliqués dans ce projet qui met l'agriculteur adhérent au coeur du système.

«Dijon Céréales a régulièrement investi, depuis sa création, pour développer un outil de stockage et d'approvisionnement qui est au top» a précisé Pierre Guez. *«Notre challenge aujourd'hui est d'accompagner, à travers l'expertise de nos services et les compétences de nos équipes, l'évolution des exploitations dans un environnement économique et réglementaire sans cesse en mouvement. Dans ce projet d'entreprise, nous visons l'excellence»*.

Autre temps de l'assemblée générale, une intervention sur les enjeux du bassin méditerrannéen, ponctuée par le témoignage d'un meunier algérien, a mis en lumière l'importance pour la région Bourgogne Franche-Comté du nouveau débouché pays tiers.

Un bilan correct dans un exercice délicat

Retour sur la collecte 2011-2012 de Dijon Céréales : elle a été très hétérogène selon les zones du département. A 901 000 tonnes, elle recule de 5% par rapport à la campagne précédente. La faute à la sécheresse du printemps 2011 qui avait particulièrement impacté les cultures sur les terres légères des plateaux. Dans ce contexte particulier, Dijon Céréales tire bien son épingle du jeu. L'exercice de la coopérative a dégagé un chiffre d'affaires de 371,3 millions d'euros, en hausse de 8%. L'activité approvisionnement, portée par le prix des engrais et les ressemis du printemps 2012 (60 000 ha détruits par le gel en janvier-février 2012), gagne 8% à 148,7 millions d'euros. Le résultat net de la coopérative s'établit à 5,1 millions d'euros. Les activités du groupe (métiers du grain, meunerie, productions légumières, distribution, logistique) ont été de bon niveau, le chiffre d'affaires global atteint les 455 millions d'euros.

Dans le cadre de l'opération *«Fonds propres»*, engagée en janvier 2012 et toujours en cours, ce sont quelque 3,5 millions d'euros qui ont été souscrits par les adhérents, associés non coopérateurs et salariés. Pierre Guez, le directeur général, s'est félicité de ce résultat qui renforce la solidité financière de la coop, et a rappelé la forte participation des salariés, *«une marque de confiance dans leur entreprise»*.

La commercialisation des céréales s'est déroulée, en 2011-2012, avec de fortes amplitudes et beaucoup de volatilité des cours. Une habitude depuis 2007. *«Nous avons pu mesurer durant cette campagne la dynamique et la sécurité que nous apporte, sur les marchés, notre union de commercialisation Cérévia»* a noté Marc Patriat, président de Dijon Céréales.

La coopérative se félicite également de la création d'Area. L'union d'approvisionnement créée en novembre 2011, qui rayonne sur le grand-Est de la France en fédérant 19 groupes coopératifs, apporte à Dijon Céréales une force de frappe nouvelle dans le secteur de l'agrofourniture. C'est ce même schéma d'une région forte que Dijon Céréales accompagne dans le dossier de l'alimentation animale avec la société Soreal.



Le président de la FNSEA Xavier Beulin était l'invité d'honneur de cette assemblée générale. Retrouvez son intervention sur l'avenir de l'agriculture dans notre prochaine édition.

▶ Repères

L'essentiel de l'exercice 2011-2012

Chiffre d'affaires groupe : 455,1 millions d'euros
Collecte : 901 000 tonnes (-5%)
CA global coopérative : 371,3 millions d'euros (+8%)
Résultat net coopérative : 5,1 millions d'euros
Activité approvisionnements : 148, 7millions d'euros (+7,9%)
Opération *«Fonds propres»* : +3,5 millions d'euros de capital.

▶ Zoom sur...

«Compétitivité 2015», un projet d'entreprise

Pierre Guez a rappelé quatre évènements qui ont secoué l'agriculture ces vingt dernières années et sur lesquels il faut s'appuyer : la malterie Chevalier Martin sur le site de Brazey-en-plaine rachetée en 1994 par Soufflet, la divergence entre Sicavyl et Sica 21 sur les abattoirs, la fermeture de la sucrerie d'Aiserey et la fermeture annoncée de l'usine Val d'Aucy à Ciel. ***«La coopération, forte de ces quatre expérience, doit être plus unie pour conduire un certain nombre de dossiers. Le mot clé pour l'avenir est bien «compétitivité». Une entreprise doit s'adapter en permanence, nous sommes dans un environnement concurrentiel. Ce projet d'entreprise poursuit trois grands objectifs. Le premier est de répondre encore mieux aux attentes de nos adhérents. Il faut les remettre au cœur du système. Cela passe par une offre de service adaptée, différenciée en fonction des grands profils d'exploitations. Nous avons en face de nous des coopérateurs, mais aussi des chefs d'entreprise exigeants vis-à-vis de leur coop et des agri-managers. Nous travaillons aussi sur les jeunes agriculteurs, pour les convaincre que le modèle coopératif est moderne et efficace. Le second axe vise à renforcer notre compétitivité. Nous devons maitriser plus efficacement encore les composantes de charges dans l'entreprise, optimiser l'organisation. La qualité doit aussi être une valeur qui traverse toutes les composantes de Dijon Céréales, avec pour objectif la satisfaction du client ou du consommateur final. Enfin, notre entreprise est une aventure humaine. Notre volonté est de valoriser notre vivier de collaborateurs, de développer leurs compétences. C'est un beau projet d'excellence auquel nous avons donné un nom de baptême : Compétitivité 2015».***

Forum annuel des Ets Sirugue

Des stratégies à adopter, une Pac à décider

Les Établissements Sirugue, implantés à Esbarres et spécialisés dans le domaine de l'alimentation animale, ont organisé leur forum annuel à Tavaux, près de Dole. Deux cents agriculteurs ont suivi, pendant plus de deux heures, l'exposé d'un économiste, ingénieur de recherche à l'Inra.



Pour Vincent Chatellier, l'année 2013 s'annonce comme une période charnière au niveau de la Politique agricole commune.

Au cours des cinq dernières années, Vincent Chatellier est intervenu à plusieurs reprises en Côte d'Or, dans le cadre de journées de réflexion ou d'assemblées générales d'organisations économiques ou agricoles. Ce fut encore le cas il y a quelques jours lors du forum annuel organisé par les Établissements Sirugue. Cet économiste et ingénieur de recherche de l'Inra de Nantes a développé plusieurs points d'actualité devant des agriculteurs particulièrement attentifs. Déjà présent lors du forum de 2008, Vincent Chatellier a introduit son exposé par un bref retour en arrière sur les propos développés à l'époque : *«Personne n'aurait imaginé que la volatilité des prix serait aussi grande et aussi perturbatrice pour les acteurs du secteur. Si la volatilité est une caractéristique intrinsèque des marchés agricoles, elle s'est accentuée récemment sous l'effet de l'internationalisation des marchés, de la spéculation, du développement des biocarburants, de la hausse du prix du pétrole et des vives tensions existantes entre l'offre et la demande».*

Trois dimensions stratégiques à intégrer

Pour Vincent Chatellier, les agriculteurs doivent, dans ce monde économique en mouvement rapide, poursuivre trois stratégies simultanées : technique, entrepreneuriale et patrimoniale. Tout d'abord une stratégie technique (optimisation des coûts, choix des assolements, productivité des facteurs) : *«En France, les coûts moyens de production en élevage ont très fortement augmenté, de l'ordre de 35% en moyenne sur sept ans. Cette évolution est problématique pour deux raisons : cette moyenne masque de fortes disparités entre catégories d'exploitations, les gains de productivité du travail et l'évolution des prix n'ont pas toujours permis aux éleveurs de contrebalancer cet impact négatif. La maîtrise des investissements et des techniques est aujourd'hui un élément important de clivage».* Ensuite, une stratégie entrepreneuriale (spécialisation productive, investissements pour créer de la valeur, organisation du travail) : *«le prix du foncier, qui est encore faible en France comparativement à d'autres pays européens, devrait poursuivre sa tendance haussière dans les années à venir. Il est fortement influencé par la bonne rentabilité des productions végétales et par l'exigence, pour les élevages, de respecter les normes environnementales».* Enfin, une stratégie patrimoniale (optimiser la transition du capital entre générations): *«compte tenu de la valeur désormais élevée de reprise des exploitations, les agriculteurs doivent réfléchir assez tôt à la manière d'organiser au mieux une transmission progressive du capital vers les nouvelles générations».*

Réflexions Pac

Vincent Chatellier a également traité de l'avenir des soutiens directs accordés dans le cadre de la Pac. *«Les négociations en cours se font à quatre niveaux complémentaires»* a t-il indiqué. Le premier concerne le budget de l'Europe pour la période 2014-2020. Le second porte sur la part du budget communautaire qui ira à la Pac. Au troisième niveau, il s'agira de savoir quelle proportion de ce budget sera redistribuée à la France. Selon l'économiste, les transferts de fonds vers les nouveaux États membres (pays de l'Est) devraient être limités, ce qui est une bonne nouvelle pour les agriculteurs français. Au quatrième et dernier étage, sûrement le plus délicat, il s'agira de choisir les clés de répartition des aides directes entre les régions, les types de production et les exploitations. La mise en œuvre de l'uniformisation des aides découplées est une affaire sérieuse et chaque gouvernement disposera de latitudes pour l'appliquer. Ils pourront notamment choisir le niveau géographique de l'application de ce principe, à l'échelle de la nation ou des régions. Spécialiste de ces questions, Vincent Chatellier réalise actuellement des simulations sur ces questions à la demande de l'Association des Régions de France (ARF). Les débats ne sont pas clos et l'année 2013 s'annonce riche en débats et, pour les économistes, en simulations.

AURÉLIEN GENEST

Coop'Evolia

Développement génétique à l'Abbaye de Cîteaux

La coopérative d'élevage et d'insémination Coop'Evolia a organisé sa journée technique annuelle avec le syndicat montbéliard de Côte d'Or, fin novembre à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux.



Guillaume Fayolle, responsable du schéma Umotest et Pascal Quignard, technicien Montbéliard Coop'Evolia, les deux intervenants de la journée.

Discussions en salle le matin, illustrations sur le terrain l'après-midi. La journée proposée aux adhérents du syndicat montbéliard de Côte d'Or était riche en enseignements. Les éleveurs sont repartis avec les informations techniques qu'ils étaient venus chercher. Les différentes gammes Umotest ont été présentées (performance, genumo privilège, genumo select et genumo profil). Le plan puissance 3 a été dévoilé par Pascal Quignard : *«Avant, notre catalogue sortait en début de campagne, l'offre génétique était assez figée sur la campagne. Aujourd'hui, nous proposons une nouvelle offre tous les quatre mois avec le plan puissance 3, nous sommes plus réactifs».* L'actualité génomique était également à l'ordre du jour : *«nous avons montré tout le travail que l'on peut faire en génomie. Voilà douze ans que l'on travaille avec elle. Avant, il fallait attendre entre 6 et 7 ans pour connaître la valeur génétique d'un taureau. Aujourd'hui nous connaissons dès son plus jeune âge (3 mois) la valeur génétique d'un géniteur avec la génomique. De ce fait, nous pouvons mettre nos reproducteurs en primo diffusion dés l'âge de 15/18 mois, le progrès génétique avance vite»* affiche Pascal Quignard.

L'après-midi, les adhérents du syndicat ont pu constater les progrès enregistrés au sein de l'élevage de l'abbaye de Cîteaux, avec une évolution très intéressante des index. L'utilisation de la transplantation embryonnaire et le génotypage ont été présentés par les responsables de la ferme. *«Cette visite a montré aux éleveurs tout l'intérêt des biotechnologies que l'on utilise en schéma de sélection»* signale Pascal Quignard.

Contact:
pquignard@coopevolia.fr

AURÉLIEN GENEST



▶ Editorial

Fiers de prendre notre avenir en main tous les 6 ans mais surtout au quotidien !

Nous voici arrivés dans les grands préparatifs des élections de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or. Comme tous les 6 ans, FDSEA-JA-CAVB se doivent de vous présenter une liste représentative de tous les paysans, toutes les productions et de l'ensemble des petites régions de notre département.
Comme tous les 6 ans, nous nous devons de faire le bilan de la mandature écoulée et d'améliorer les services apportés par la Chambre d'agriculture afin de répondre au plus près à vos problématiques pour les années à venir. Nous y travaillons ardemment avec l'équipe sortante et en lien avec notre projet politique, capable de tirer l'agriculture côte d'orienne vers le haut.
Comme tous les 6 ans, les critiques commencent à fuser sur le travail effectué de la part de gens qui, comme ils le soulignent, siègent depuis des années à la Chambre d'agriculture et dans les différentes commissions départementales mais qui n'ont jamais fait entendre leur vision et revendications. Etonnant alors de les voir une fois l'heure des élections approcher, critiquer le travail effectué…

Comme tous les 6 ans, nous avons confiance en l'agriculture de notre département et en ses agricultrices et agriculteurs et nous savons que vous aurez la volonté de voter pour une liste représentée par des femmes et des hommes qui défendent au quotidien leurs dossiers, en lien avec la réalité du terrain.
Comme chaque année, nous venons actuellement à votre rencontre lors de nos assemblées cantonales. Et, comme tous les 6 ans, nous repasserons dans les cantons au mois de janvier afin de pouvoir rediscuter avec tous les agriculteurs afin de bien enregistrer toutes vos demandes et souhaits pour construire ensemble une agriculture performante en Côte-d'Or. Alors chers collègues, faites nous confiance comme nous vous faisons confiance au jour le jour pour mener à bien les nouveaux défis, car l'agriculture ne se gère pas qu'une fois tous les 6 ans !!

JEAN BERTRAND
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA 21

▶ Rendez-vous

FDSEA 21 : calendrier des réunions cantonales

Mardi 18 Décembre, 09h30, Recey sur Ource - 14h00, Montbard - 14h00, Nuits Saint Georges
Mardi 18 Décembre, 20h00, Aignay le Duc et Baigneux les Juifs
Mercredi 19 Décembre, 09h30, Pontailler sur Saône - 10h00, Liernais
Jeudi 20 Décembre, 09h30, Dijon Sud - 14h00,Venarey - 14h15, Seurre

Crédit agricole : Un 4ème espace viticole, à Beaune



Le Crédit agricole de Champagne-bourgogne vient d'inaugurer son 4ème espace viticole, à Beaune, après l'ouverture de trois espaces en Champagne et Bourgogne entre 2011 et 2012. Situé au coeur du vignoble bourguignon, cet espace entièrement spécialisé propose une offre de proximité aux professionnels et aux entrepreneurs de la filière viticole. En complément des experts viticoles, les équipes du Centre d'Affaires Entreprises de Beaune ont rejoint ce nouvel espace situé 130 route de Dijon, qui a ouvert ses portes le 21 novembre. Pour renforcer l'échange et la réactivité, chaque bureau est équipé de l'outil Vision'Ere, qui permet d'entrer en contact visuel à distance et en temps réel avec les experts du Crédit Agricole Champagne Bourgogne.

Marché fermier

Noël à la Chambre d'agriculture



Le marché de Noël du réseau Bienvenue à la ferme s'est tenu à la Chambre d'agriculture jeudi 6 décembre. Pas moins de 24 producteurs avaient répondu présent, prouvant encore une fois le dynamisme du réseau côte d'orien.
Une douzaine de nouveaux producteurs sont même en phase d'agrément pour 2013. Les prochains rendez-vous de Bienvenue à la Ferme sont connus : les 26 et 27 janvier pour la Saint-Vincent Tournante à Châtillon, les 6 et 7 avril pour le marché fermier de Beaune et bien entendu le traditionnel Printemps de Bienvenue à la ferme.



FDSEA 21

A l'écoute des anciens exploitants et propriétaires ruraux

La FDSEA de Côte d'Or a réuni les anciens exploitants et propriétaires ruraux pour échanger sur les retraites agricoles et la défense des propriétaires ruraux.



La hausse des retraites agricoles, notre cheval de bataille

La section départementale des anciens exploitants de Côte d'Or poursuit sa mobilisation pour la revalorisation des retraites agricoles, tant des petites retraites actuelles que pour améliorer les pensions des futurs retraités.
Ainsi, malgré de nombreux acquis (hausse du minimum retraite à 672 € pour une carrière complète, amélioration du dispositif de Retraite Complémentaire Obligatoire,…) la section départementale constate que les retraites agricoles restent bien en deçà de la moyenne nationale.
Ainsi, la FDSEA continue à militer pour l'application de la loi qui prévoyait des retraites minimum à 75 % du Smic, soit 838 €/mois et pour atteindre demain 85 % du SMIC comme c'est le cas pour les salariés. Au-delà de ces ajustements indispensables, Suzanne Ferrand présidente de la section départementale des anciens exploitants insiste *«nous devons obtenir que les retraites agricoles soient calculées sur les 25 meilleures années, ce sera notre cheval de bataille des prochaines années! Il ne s'agirait que d'un traitement équitable de tous les retraités»*.

Les propriétaires ruraux font valoir leurs droits face à la violation environnementale du droit de propriété

La Section Départementale des Propriétaires Ruraux de la FDSEA rassemble les propriétaires soucieux d'affecter leurs terres à l'activité agricole et de conserver cette destination agricole.
Le constat fait par la section départementale des propriétaires ruraux est simple ; partout, on voit fleurir de nouvelles contraintes environnementales, qui de manière insidieuse, spolient les propriétaires des droits attachés à la propriété.
Bénigne Louet, président de la section départementale des propriétaires ruraux : *«Lorsque des contraintes environnementales sont mises en place, les exploitants sont parfois indemnisés, mais les propriétaires qui voient leur bien dévaluer jamais ! Cette situation ne peut plus continuer !»*

La section des propriétaires de la FNSEA s'est penchée sur ce problème lors de son dernier congrès et réclame, d'une part, une plus forte concertation avec les propriétaires et, d'autre part, une juste indemnisation des propriétaires.
Bénigne Louet l'assure : *«Nous serons vigilants sur ce dossier»*.

FDSEA21- SG

Cérémonie

La filière moutarde a fêté ses 20 ans

Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation de l'association Moutarde de Bourgogne pour fêter le 20ème anniversaire de la filière.



Jérôme Cadet, président de l'association Moutarde de Bourgogne, a salué les nombreuses personnes qui se sont impliquées depuis 1992

En 1992, agriculteurs et fabricants relançaient la culture de la moutarde en Bourgogne. L'important travail de partenariat et de filière effectué durant ces vingt dernières années a été salué jeudi 6 décembre au château de Savigny-lès-Beaune. De 36 hectares, 18 agriculteurs et 70 tonnes de graines il y a 20 ans, les chiffres sont passés à 5 000 hectares, 250 agriculteurs et 7 000 tonnes cette année. Jérôme Cadet, président de l'association Moutarde de Bourgogne, a tenu à remercier toutes les personnes impliquées dans ce projet qualifié d'exemplaire : tout d'abord l'équipe de la Chambre d'agriculture et les présidents qui «*suivent le dossier avec ardeur et longévité*», puis les membres de l'AMB et de l'APGMB pour leur disponibilité, les Organismes stockeurs pour leur participation à la réussite du projet, l'équipe de Agrosup pour «*l'effort de recherche qui s'inscrit dans le long terme*», les industriels et les agriculteurs qui représentent l'amont et l'aval de la filière, le Conseil régional et FranceAgrimer pour «*leur soutien financier et leur fidélité au programme*», les députés qui ont su «*nous écouter et monter aux créneaux quand il le fallait*» et enfin «*tous ceux qui ont participé par le passé à l'avancée de cette belle aventure*». Comme l'a rappelé Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture, «*tout a été réuni dans ce dossier : la recherche, la production et la transformation*» (voir ci-dessous). Jacques Rebillard (Conseil régional) et Nadège Palandri (Draff) ont eux aussi salué la belle réussite de la filière moutarde. En fin de cérémonie, Pierre Coquillet et Jean-Marie Woehly ont été intronisés moutardiers d'honneur.

AURÉLIEN GENEST

Depuis 20 ans, la filière s'est organisée dans plusieurs domaines : la recherche et l'expérimentation (Agrosup, Inra et Chambre d'agriculture de Côte d'Or), la production de graines (des agriculteurs ont participé à des essais), la logistique «collecte» (Dijon Céréales, SAS Bresson, 110 Bourgogne, coopérative Bourgogne du Sud, Soufflet) et la transformation (industriels : Amora-Maille, Européenne de Condiments, Fallot, Reine de Dijon, Charbonneaux-Brabant...).



Pierre Coquillet, impliqué dans la filière dès ses débuts, a été intronisé moutardier d'honneur.

Commisssion «Productions végétales» de la FDSEA

Il manque 15 quintaux de blé

La commission «*productions végétales*» de la FDSEA de Côte d'Or s'est intéressée à la stagnation des rendements de blé constatée depuis plusieurs années.



La réunion a mis en évidence la stagnation des rendements de blé depuis 1997.

Les courbes des rendements en blé sont horizontales depuis plus de dix ans, elles qui étaient en constante progression durant des décennies. Si elles avaient suivi la même évolution depuis la fin des années 1990, les rendements attendraient 15q/ha de plus aujourd'hui. Que s'est-il passé? «*Il y a deux raisons essentielles, à peu près égales en termes de responsabilité : le climat et la technique*» explique Jacques de Loisy. La commission PV qu'il préside s'était intéressée aux raisons climatiques au printemps dernier. «*Nous avions fait venir un expert qui nous avait présenté le programme Climator. Les nombreuses sécheresses et le gel ont effectivement leurs responsabilités. Nous avons voulu explorer la deuxième option qui est celle de la technique*» explique Jacques de Loisy.

Pression sur l'azote

Mardi 4 décembre à Dijon, la commission «*productions végétales*» de la FDSEA a invité Matthieu Killmayer, ingénieur Arvalis-Institut du végétal, dans les locaux du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. «*Arvalis a participé à un travail national avec le CNRS et l'Inra, cette présentation était tout à fait pertinente*» commente Jacques de Loisy, qui retient la «*pression sur l'azote*» comme l'un des principaux facteurs expliquant le manque de quintaux de blé à l'hectare : «*les producteurs ont tendance à mettre un peu moins d'azote ces dernières années. L'impact sur la santé est un faux débat. Sur l'aspect économique, on connait le retour sur investissement de l'azote. Le durcissement de la réglementation est donc à l'origine de cette baisse*». Le désherbage s'ajoute également à la liste : «*des matières actives nous ont été retirées*» regrettent plusieurs membres de la commission.



Matthieu Killmayer, ingénieur Arvalis-Institut du végétal, était l'invité de la «commission productions végétales».

«Armés d'arguments»

Pour Jacques de Loisy, «*cette présentation ne fait que confirmer le rôle de la commission productions végétales. Climat et technique sont deux sujets qui retombent sur le syndicalisme. Quant au climat, n'oublions pas nos négociations autour de l'assurance climatique, nous n'avons plus accès au fond de calamités ! Sur la technique, nous sommes désormais armés d'arguments pour discuter, faire pression pour que la situation ne s'envenime pas. Nous pouvons même essayer de trouver des améliorations*».

Jacques de Loisy termine son propos en souhaitant une «*bonne trêve de fin d'année à tous les producteurs, après une année 2012 agitée en terme de rendements, climat et prix*» et en espérant «*une année 2013 plus paisible et avec une réforme de la Pac qui ne nous chahute pas trop*».

AURÉLIEN GENEST

Soirée sur l'élevage à Châtillon-en-Bazois

Les présidents de la FNB et de la FNO en invités-vedettes

Pierre Chevalier et Serge Préveraud, présidents de la FNB et de la FNO, ont participé à une table ronde intitulée *«relancer la production bovine et ovine en France, un enjeu vital pour les éleveurs et la filière, un enjeu stratégique pour la France»*. Y participaient aussi Emmanuel Bernard (section bovine FDSEA58), Alexandre Lorré (Président des JA58) et Marcel Cottin (section ovine FDSEA58), qui ont fait part des réalités de l'élevage nivernais. La campagne syndicale en vue du renouvellement de la Chambre d'agriculture est véritablement lancée.



Emmanuel Bernard (Section bovine FDSEA58), Pierre Chevalier (Président de la FNB), Alexandre Lorré (Président des JA58), Serge Préveraud (Président de la FNO) et Marcel Cottin (section ovine de la FDSEA58) ont animé les débats.

L'avenir de l'élevage mobilise les professionnels. Pour s'en convaincre, il suffisait d'assister, le 5 décembre dernier, à la réunion organisée à la Maison des Jeunes et de la Culture de Châtillon en Bazois, par la FDSEA58. Ce soir-là, plus de 150 personnes, dont bon nombre d'éleveurs, sont venus écouter la bonne parole de Pierre Chevalier et Serge Préveraud, les présidents respectifs de la Fédération nationale bovine (FNB) et de la Fédération nationale ovine (FNO). Après que Jean-Marc Chaumet eût rappelé qu'avec des prévisions démographiques à 9 milliards d'individus en 2100, le monde risquait, compte tenu du peu de matières premières, *«d'être confronté de nouveau à la rareté»*, Pierre Chevalier insista sur le paradoxe selon lequel *«la production en Europe, depuis 30 ans, c'est moins de vaches, moins de veaux, moins de viande et que l'on va vers des tensions épouvantables sur la production de viande bovine»*. Le président de la FNB parle d'un *«virage, d'une révolution historique, d'un point de rupture à la fois économique et sociologique»*, évoquant par exemple *«la compétitivité des productions végétales destinées aux hommes et aux animaux. Où s'arrêtera-t-on? A ce rythme, on labourera dans le Cantal»* a-t-il estimé.

- 200 euros par tête en deux mois

Sur la tourmente qui agite les cours du broutard depuis deux mois, *«qui a fait perdre ce qu'on avait gagné en 15 mois»*, Pierre Chevalier pique une grosse colère contre les opérateurs italiens: *«Les Italiens sont suicidaires. Qu'on arrête de se prostituer! On nous baisse les cours de 200 euros par tête le broutard, alors que je vais réclamer dans le même temps à Bruxelles le maintien d'une PMTVA couplée. Qu'on arrête de nous prendre pour des cons! Quand il n'y aura plus de vaches, ils achèteront et à notre prix!»* Emmanuel Bernard, administrateur FNB et membre de la section bovine de la FDSEA58, en a remis une couche: *«Quand le client s'enrhume, on est malades. Nous vendons 98% des broutards vers une seule destination, l'Italie, qui nous dit qu'ils sont trop chers. Nous devons trouver des alternatives à ce marché, donner faim aux Italiens»*. Même s'il reconnaît également que le nombre de naissances a aussi été plus élevé ces derniers mois. *«Quand on signera des contrats prenant en compte les coûts de production, on arrêtera ce massacre»* a renchéri le président de la FNB, *«sinon on risque de prendre le chemin qui a été suivi par les producteurs ovins»*.

Ovins en convalescence

Tant Serge préveraud (président) que Marcel Cottin (section ovine de la FDSEA58) se sont montrés sur la même longueur d'ondes. *«La production ovine est convalescente et nous savons que si on rechute, ce sera mortel»* a souligné le premier. Là encore, le paradoxe est grand puisque *«en terme de commercialisation, nous avons un boulevard, et même une autoroute devant nous»* a-t-il dit. La France importe beaucoup plus de moutons qu'elle n'en produit et le solde de la consommation est négatif par rapport à la demande. *«Depuis trente ans, le cheptel a baissé car il n'y avait pas le revenu. Il y a cinq ans, avec le ministre Barnier, nous avons dit stop ou encore. Grâce à l'aide ovine de 24 euros, malgré une baisse de 2% de la production tous les ans, nous sentons un frémissement dans l'élevage ovin»* a estimé le président de la FNO pour qui *«rien n'est acquis, si l'on en juge par les importations espagnoles parce que l'Espagne ne vend plus chez elle . Le prix de l'agneau reprend des couleurs mais le prix c'est un combat parce que nous aussi traversons des moments difficiles à cause de la hausse des matières premières»*. Marcel Cottin a partagé cet enthousiasme mesuré: *«dans la Nièvre, le cheptel s'est stabilisé avec 50200 brebis déclarées à l'aide ovine pour 356 éleveurs. Les cours sont à 6,30-6,40 euros et tous les animaux partent mais il faut rester prudents face à des marchés opportunistes»*. Les responsables ovins comme bovins sont sur la même ligne lorsqu'ils réclament *«le maintien des aides PAC couplées, la revalorisation de DPU différenciés (par rapport aux productions végétales notamment) et surtout un juste prix de la viande au consommateur qui rémunère le producteur»*.

Sur ce point, Alexandre Lorré s'est montré lui aussi très combatif, en tant que représentant des jeunes agriculteurs: *«Si nous avons la plus belle agriculture du monde, c'est qu'il y a des producteurs. Nous faisons de nombreux produits en abondance, sains et en toute sécurité alimentaire. Notre profession est trop méconnue. La génération de nos parents a connu la disette de l'après-guerre et l'on nous parle aujourd'hui de circuits courts et de diversification qui ne sont que des niches. Il faut croire en l'élevage comme nos grands-parents qui ont su créer les syndicats, les abattoirs et les coopératives. Et que nos élus gèrent notre profession, avec des actes concrets et rapidement»*!

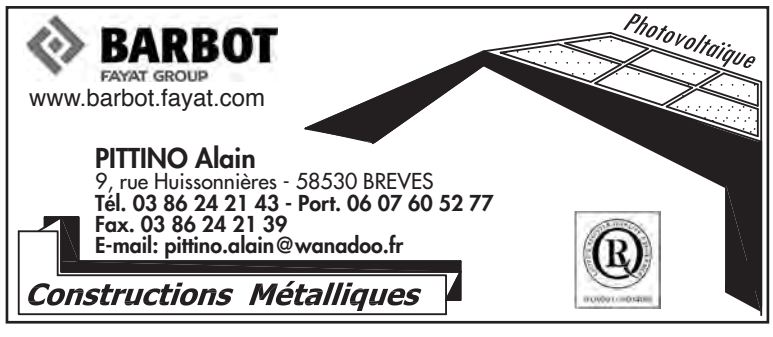
EMMANUEL COULOMBEIX



Serge Préveraud (FNO): *«l'aide ovine de 24 euros couplée à la production a arrêté l'érosion du nombre d'élevages. La PAC doit aller plus loin en faveur des productions animales».*



Pierre Chevalier (FNB): *«Nous sommes à un virage historique pour l'élevage bovin. Les cours ne peuvent pas perdre 200 euros en deux mois quand dans le même temps je vais à Bruxelles pour réclamer le maintien d'une PMTVA couplée à peu près équivalente. C'est inadmissible!»*



▶ Syndicalisme

Communiqué de la FDSEA58

La FDSEA58 a profité de la réunion sur l'élevage à Châtillon-en-Bazois pour diffuser un communiqué de presse dont voici le texte: ***"Quand la Coordination rurale cessera-t-elle de mentir aux agriculteurs pour exister? Du 20 au 31 janvier prochain se dérouleront les élections aux Chambres d'agriculture 2013. A deux mois du scrutin, la période est propice à l'agitation et la Coordination rurale 58, dénuée de tout projet pour notre agriculture départementale, s'y emploie largement en recourant au populisme et à la caricature pour tenter d'exister dans une sphère syndicale où son bilan des six dernières années fait peine à voir. Affirmer haut et fort qu'un agriculteur non syndiqué FDSEA/JA ne peut aujourd'hui bénéficier des services de la Chambre d'agriculture est un mensonge, et il faut le dire. Qui pourrait prétendre le contraire? Affirmer haut et fort que les agriculteurs investis à la FDSEA et aux JA ont fait de leur engagement syndical un métier lucratif est un mensonge et il faut le dire. Posez-leur la question. Affirmer haut et fort que la FDSEA et les JA récupèrent à leur compte des victoires syndicales de la CR est un mensonge et il faut le dire. En témoigne le communiqué honteux paru sur l'exonération de TIC 2012 et dans lequel, après avoir trouvé "scandaleuse" la demande de la FNSEA en septembre, la CR revendique l'obtention de la mesure en octobre. Le pluralisme d'idées, le débat et le respect d'autrui sont des valeurs qui sont chères à la FDSEA et aux JA. Nous nous sommes attachés au cours de la dernière mandature à les faire vivre autant que faire se peut. Mais lorsque depuis octobre, la CR est absente de réunions primordiales sur le devenir des Zones défavorisées simples (ZDS) ou encore l'utilisation du foncier agricole pour l'implantation de projets photovoltaïques, nous ne pouvons que le dénoncer. Être responsable syndical et professionnel, c'est prendre des engagements et les assumer. Être responsable syndical et professionnel, ce n'est pas attendre que "le vieux syndicat" prenne une position et sortir l'artillerie lourde par la suite pour exister. "Changer, c'est vital": tel est le slogan de la CR pour cette campagne aux élections Chambre d'agriculture. Nous y souscrivons. Pour construire demain, au service des hommes et des femmes de l'agriculture nivernaise, pour la richesse du débat agricole départemental, il faut que la Coordination rurale change".***

Finale départementale de jugement de bétail

Les JA ont rendez-vous dimanche au Gaec des Plots à Devay

L'événement agricole de cette fin d'année aura lieu ce dimanche au Gaec des Plots, à Devay, dans le sud de la Nièvre. Les jeunes agriculteurs du canton de Decize/La Machine veulent allier l'aspect traditionnel des épreuves de jugement de bétail au caractère innovant des projets dont la profession sait faire preuve.



Une partie de l'équipe des JA du canton de Decize/La Machine et des JA58 qui organise la finale départementale de jugement de bétail, dimanche, à Devay.

Tradition et modernité. Ainsi se compose le programme de la finale départementale de jugement de bétail de dimanche.
Chez les quatre associés du Gaec des Plots (Michel et David Laborde et Frédéric et Philippe Maillot), le programme sera des plus classiques, avec le matin le concours cantonal et l'après-midi, la finale départementale. L'équipe cantonale emmenée par Mickaël Cayre a prévu la participation d'une cinquantaine de jeunes concurrents, soit issus des 15 concours cantonaux précédents soit des épreuves organisées au sein des lycées de Challuy, Cosne et Château-Chinon.

Après l'accueil de la famille Laguigner à Flez-Cuzy en 2011, c'est donc le sud du département qui sera mis à l'honneur ce dimanche. Alexandre Lorré, président des JA58, compte sur une météo clémente pour recevoir autour de 800 visiteurs.

Traditionnellement, donc, les concurrents se départageront en bovins, ovins et/ou équins, en évaluant les critères morphologiques et squelettiques et les qualités de race de trois animaux de chaque catégorie par rapport à un individu-test. A ce jeu-là, les deux premiers concurrents arrivés en tête de l'évaluation seront invités à aller représenter la Nièvre à la grande finale nationale de jugement de bétail, qui aura lieu en marge du Salon de l'Agriculture à Paris, début mars 2013.

La seule unité de méthanisation nivernaise

Mais de modernité et d'innovation, il sera aussi question dimanche.
Outre les animations et la buvette habituelles proposées au public, les curieux pourront également s'informer sur la méthanisation puisque le Gaec des Plots, retenu par les JA58 pour cette finale, est aussi le lieu de l'implantation de l'unique unité de méthanisation du département. L'investissement de 3,3 millions d'euros, soutenu par l'Europe et les collectivités locales, est officiellement, rentré en service en septembre dernier.

Les deux digesteurs extraient donc du gaz à partir des 20 tonnes de fumier (et lisier) journalières qui leur sont apportées par les associés, à partir du produit des 350 charolaises engraissées sur l'exploitation. De là, sont valorisées la production d'électricité réintégrée dans le réseau public, la production d'eau chaude, qui dessert une douzaine d'habitations dans un rayon d'un kilomètre, et la production de compost qui est ensuite épandue sur les parcelles du Gaec.

Pour les JA, cette exploitation fait figure de symbole: «*à l'heure où l'on nous vante l'innovation et les énergies renouvelables, nous montrons ainsi que nous, agriculteurs, sommes capables de penser l'avenir et répondre aux enjeux du mix énergétique*» se réjouit Mickaël Cayre. A découvrir de visu ce dimanche à Devay.

Emmanuel Coulombeix

Entrée: 2 euros, restauration sur place. Le palmarès du concours sera dévoilé à partir de 18h.



Éditorial

«Les femmes ont toutes leur place en agriculture !»

Joëlle Girard et Joëlle Lebeaut, présidente de la Commission départementale des Agricultrices et membre du bureau de la Commission nationale des Agricultrices de la FNSEA font état des dossiers embrassés par la FNSEA au service des femmes de l'agriculture.

«*2013, nouveau virage pour la représentativité féminine en agriculture avec l'évolution réglementaire impliquant la présence d'un minimum de sept femmes par liste de candidatures aux prochaines élections chambre d'agriculture. Une évolution souhaitée et souhaitable au vu de l'évolution et de la place désormais tenue par la gente féminine dans nos exploitations.*
Représentant 33 % des agriculteurs français, les femmes tiennent aujourd'hui un rôle pluridisciplinaire important dans les entreprises de l'agriculture, et méritent en ce sens une attention toute particulière à laquelle nous sommes, en tant que représentantes féminines dans nos instances départementales et nationales, particulièrement attachées.
Cet attachement et l'action en découlant s'est d'ailleurs concrétisé, depuis une quinzaine d'années, par de nombreux acquis sociaux pour notre profession, parmi lesquels on retiendra notamment la création du statut de conjoint collaborateur (1999), l'ouverture du statut de conjoint collaborateur aux personnes pacsées et concubins (2005) ou encore à la facilitation de l'accès aux revalorisations des retraites pour les conjointes d'exploitants dernièrement.

Face aux enjeux pour demain, nous continuons à agir et l'action syndicale est en ce sens incontournable. Si la loi de modernisation agricole de 2010 nous a permis d'obtenir la possibilité de constituer des GAEC entre époux, nous continuons à agir pour la reconnaissance économique de tous les exploitants, quelque soit leur forme sociétaire. De même, la transparence des aides PAC pour le versement des soutiens du second pilier (PHAE, ICHN, MAE Rotationnelle …) doit pouvoir s'appliquer. Socialement, nous militons pour que des améliorations soient apportées au dispositif du congé maternité pour les agricultrices. Enfin, et au côté des anciens de nos FDSEA et de la FNSEA, nous nous battons bec et ongle pour que le dossier des retraites évolue favorablement. Agriculteur ou agricultrice, nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone et devons être traités comme tous français : Avec respect et dignité !

C'est ainsi que nous envisageons notre mission de représentante féminine dans les organisations professionnelles. Femme et fière de l'être, nous nous attachons, avec énergie et volonté, à nous battre pour qu'avance l'agriculture nivernaise. En soutenant la liste FDSEA/JA dans le cadre des prochaines élections Chambre d'agriculture, c'est ce choix que vous ferez : Celui de l'action et du sérieux au quotidien».

En bref

Produits «*Secrets de paysans*» intègre le réseau "*Bienvenue à la ferme*"

Le magasin de producteurs fermiers « Secrets de paysans », ouvert depuis avril 2011 à Coulanges-lès-Nevers, vient d'intégrer le réseau national « Bienvenue à la ferme », décliné par les Chambres d'agriculture grâce à un site internet. Le label, qui a créé une formule « magasins de producteurs » au printemps 2012, souhaite s'ouvrir à des circuits de commercialisation différents de la seule vente à la ferme, en promouvant les paniers, le drive, la vente en ligne, les coffrets et les magasins de producteurs, afin d'accroître sa notoriété, de s'adapter aux habitudes de consommation actuelles et de toucher plus de citadins. Secret de Paysans est ainsi le 4è magasin de producteurs référencé sur le site national du réseau Bienvenue à la ferme (www.bienvenue-à-la-ferme.com). Cette adhésion des agriculteurs nivernais vise à faire gagner leur enseigne en notoriété sur les différents supports de communication (dépliants départementaux, déclinaison régionale du site, présence sur le site de Bourgogne Tourisme...) et à démultiplier la reconnaissance et la confiance des clients envers leurs produits.

En bref

Négoce
Axéréal et Arterris créent Durum

Axéréal et Arterris viennent de créer Durum, société spécialisée dans le négoce international de blé dur. Leurs territoires géographiques sont particulièrement propices à la culture du blé dur avec une collecte annuelle de 800 000 tonnes. Les deux coopératives se dotent ainsi d'une société commune de promotion et de commercialisation spécifique négoce blé dur sur un marché international où tous les opérateurs mondiaux se sont renforcés. La France transforme une partie de son blé dur dans les semouleries françaises, mais intervient majoritairement comme exportateur puisqu'elle a à sa porte le bassin méditerranéen qui représente 50% des échanges mondiaux, les deux premiers pays importateurs étant l'Italie et l'Algérie.

GDS de la Nièvre

Une assemblée générale détendue et sereine

Le président Alain Escurat a animé l'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire de la Nièvre, le 29 novembre, à la ferme du Marault. L'occasion de faire un bilan sanitaire très favorable de l'année écoulée.



Alain Escurat a présidé l'assemblée générale du GDS58 dans une ambiance détendue et sereine.

Les adhérents du GDS58 se sont retrouvés la semaine dernière dans un climat détendu. «*Il n'y a pas eu d'activité sanitaire phénoménale cette année*» a souligné Alain Bonnel, directeur, dans son rapport d'activités, exception faite «*de quelques suspicions de Brucellose et de tuberculose qui ont toutes été ensuite infirmées*». Et pas de leucose. C'est dire que l'assemblée générale a été vite expédiée et qu'aucun nuage n'est venu entacher les débats. Le fait marquant de l'année écoulée a bien sûr été l'apparition du virus de Schmallenberg (SBV) qui, au printemps 2012, a touché 51 élevages nivernais, 18 élevages bovins et 33 élevages ovins. «*Ce nombre représente les élevages où le virus a été mis en évidence par analyse et est certainement sous-estimé*» a-t-il reconnu mais pour autant, pas de panique, le GDS s'est tenu très en retrait par rapport à la quasi-psychose qu'avait suscitée l'apparition de ce virus chez certains professionnels. Pour la campagne qui commence, Alain Escurat se montre patient: «*Depuis un mois, il y a quelques résultats positifs mais qui sont, apparemment, toujours limités en nombres d'animaux touchés. Nous n'en sommes qu'au début des vêlages: il faut attendre et voir ce qui se passe d'ici trois à quatre mois*». En tout état de cause, «*le GDS sera là par solidarité en cas de pertes élevées*» surtout qu'il «*finance des analyses dont les crédits ne sont pas toujours consommés*».

IBR: çà s'améliore

Nouveau secrétaire général du GDS58, en dépit de difficultés soulignées à renouveler les cadres dans les organisations professionnelles, Jean-Michel Aucoin a à son tour fait le point sur l'IBR: «*la situation continue de s'améliorer... L'élimination des bovins positifs est un des leviers importants du plan d'assainissement que les éleveurs concernés semblent enfin décidés à exercer*» a-t-il annoncé. Concernant la tuberculose, Alain Escurat s'est aussi voulu rassurant: «*la Nièvre est moins en danger qu'hier parce qu'aujourd'hui la Côte d'Or cherche. Les animaux qui en sortent sont passés à la toise. Pour nous, la situation est moins préoccupante*». Quant à la FCO, «*qui n'est plus d'actualité*» selon Jean-Michel Aucoin, encore pose-t-elle la question de la vaccination sur les animaux exportables, notamment en Italie qui attend que la France soit déclarée indemne pour ne plus la demander. Ce qui fait dire au président Escurat, qui milite pour sa suppression: «*les Italiens ne verraient pas d'un très bon oeil que les cours remontent quand pour le moment ils peuvent obtenir du broutard pas trop cher. C'est de bonne guerre*». On en saura sans doute plus en début d'année prochaine.

E.C.

Percherons

Deux pouliches de Roger Petit sacrées championnes dans la Sarthe

Eleveur de charolais et de chevaux percherons à La Fermeté, Roger Petit vient de remporter deux premiers prix au Concours national des poulains de l'année au Mêle-sur-Sarthe (72).



Parmi les pouliches présentées par Roger Petit, Carla des Grappes et Caline des Grappes, deux pouliches Percherons qui ont terminé 1ère et 2ème du Concours national.

La récompense est à la hauteur de l'attention quotidienne que Roger Petit voue à son élevage percheron. L'éleveur de La Fermeté, dans le centre de la Nièvre, vient en effet de remporter deux prix au concours national des poulains de l'année, organisé le 24 novembre dernier au Mêle sur Sarthe. Carla des Grappes et Caline des Grappes, ses deux pouliches, se sont classées respectivement 1ère et 2ème de cette compétition qui réunissait près de 150 poulains de toute la France. Roger Petit, qui, seul, dirige l'exploitation de 200 charolaises et de 20 percherons, se montre fier d'avoir brillé dans la Sarthe. Il est pourtant habitué des récompenses et des concours, qui monopolisent bon nombre de ses week-ends tout au long de l'année mais s'il reconnaît que «*l'élevage de chevaux n'est pas suffisant pour en vivre*» sur le plan financier, il s'inscrit tout autant dans une démarche de «*professionnel*» assidu et expérimenté.

EMMANUEL COULOMBEIX

Homéopathie vétérinaire

Les Actrices nivernaises remportent le Trophée de l'innovation en groupe

Le Trophée 2012 de l'innovation en groupe a été remis à Arras, le 30 novembre, dans le cadre du Festival des groupes de développement. Les Actrices nivernaises ont été sacrées dans la catégorie «*innover en technique de production*» pour leur implication dans le développement de l'homéopathie vétérinaire.

Une délégation d'Actrices nivernaises, accompagnée de Marie - Solange Durand (animatrice), s'est rendue à Arras la semaine dernière afin de recevoir la récompense nationale délivrée par l'APCA et la FNGEDA. Devant plus de 700 personnes réunies à ce festival annuel organisé dans le Nord-Pas de Calais. L'association nivernaise a été récompensée dans l'une des quatre catégories du trophée - «*Innover en technique de production*»- pour le travail qu'elle mène avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre en faveur de l'homéopathie vétérinaire. C'est José-Manuel Souza Uva, directeur du développement rural à la direction agriculture de la Commission européenne, qui leur a remis la statuette ainsi qu'un chèque de 2000 euros.



Le Trophée 2012 de l'Innovation en groupe a été remis par José-Manuel Souza-Uva aux Actrices Nivernaises, sous l'oeil enthousiaste de Philippe Vasseur, président de l'APCA.

80 agriculteurs formés

Le jury réunissant des représentants de l'APCA et de la FNGEDA a été sensible aux dimensions collective et innovante ainsi qu'à la transférabilité du projet porté par les Nivernaises. C'est en 2007 que l'association de femmes agricultrices a décidé de créer des groupes d'analyses et d'échanges sur l'homéopathie, date à laquelle la Chambre d'agriculture a également lancé ses formations dans ce domaine. Depuis, quelques 80 agriculteurs du département ont été formés au cours de 80 journées de formation, et aujourd'hui encore 30 d'entre eux se perfectionnent au sein de groupes d'échanges. «*Le trophée 2012 vient saluer les efforts pour retrouver le sens de l'observation des animaux et l'équilibre des rations alimentaires déployés par les adhérents*» souligne Marie-Solange Durand, ce qui leur a permis de «*reprendre en main la santé de leurs animaux sans déléguer aux vétérinaires et, finalement, de renouer avec les fondamentaux de leur métier d'agriculteur*».

E.C.

Conférence viticole à Sancerre (18)

L'avenir des vignobles de vignerons

La Fédération des unions viticoles du Centre Loire et le Crédit agricole du Centre Loire ont organisé une conférence, le 6 décembre, aux caves de la Mignonne à Sancerre. Devant près de 300 vignerons, les représentants des différentes appellations se sont interrogés sur l'avenir de leurs vignobles familiaux.

Emmanuel Charrier, viticulteur à Pouilly-sur-Loire et président du BIVC, s'est interrogé le premier sur l'avenir des vignobles de vignerons. *«Ce sont des vignobles où les vignerons sont majoritaires dans la mise en marché de leurs vins, c'est-à-dire qu'ils produisent, qu'ils fabriquent et qu'ils vendent»* a-t-il défini en constatant qu'aujourd'hui *«c'est plus simple d'un certain point de vue car les vins sont plus proches du cépage que du terroir contrairement aux jours heureux, il y a trente ans, où la France en consommait trois fois plus»*. Entre temps, le schéma de production, qui reste le même, a évolué, devant tour à tour intégrer la traçabilité, les contraintes environnementales, les nouveaux modes de vinification... Cette complexification a été accompagnée parallèlement d'un doublement des superficies et des exploitations mais alors que la consommation a été divisée par deux en France, les marchés sont devenus matures (par opposition à saturés: ndlr). Et les premiers pays acheteurs sont devenus plus sélectifs.

Risque de *«financiarisation»*

Un constat que partage François Thibault, président du Crédit agricole Centre Loire: *«Nous pouvons simplifier la complexité, apporter des services, rechercher des tailles critiques mais il y a un risque que les exploitations soient moins transmissibles compte tenu du volume de capitaux engagés. Face à nous, il y a de plus en plus d'investisseurs à court terme, qui se moquent un peu de la vinification et qui recherchent seulement des profits. Si nous voulons garder les centres de décision sur les territoires, nous devons nous protéger contre cette menace de financiarisation des vignobles»* a-t-il exhorté. En écho, la Fédération des unions viticoles du centre Loire a restitué les résultats d'une grande enquête qui a été menée depuis 2011 auprès d'une quarantaine de vignerons des différentes appellations.

Enquête auprès de 40 vignerons

Leur étaient demandés leurs points de vue sur leurs difficultés et leurs attentes pour affronter l'avenir. Quatre groupes de travail ont été constitués. Le premier sur l'emploi/formation a relevé le besoin de bien sélectionner les candidats et d'offrir des journées découvertes du métier. Le second, sur la commercialisation, a souligné l'importance, avec les partenaires de la filière, de créer une image collective et de mieux flécher vers les pays acheteurs. Le troisième, consacré à l'environnement, a défini trois grands axes: diminution des produits phytosanitaires, création d'une cellule de crise et progression dans la gestion des déchets et la sauvegarde de la biodiversité. Enfin, le quatrième groupe, sur les aléas climatiques, a mis en avant l'importance d'une adaptation à une intensité qui s'annonce plus forte des événements climatiques tels que le gel ou la grêle. Plus complexe et plus solitaire, le métier, selon les rapporteurs de l'enquête, doit aussi apprendre à mieux travailler en synergies collectives.

EMMANUEL COULOMBEIX



Près de 300 vignerons du Centre Loire, le 6 décembre à Sancerre, ont répondu à l'invitation de la Fédération de leurs unions viticoles et du Crédit agricole Centre Loire.

Groupama, et si on parlait prévention ?

Quelques précautions à prendre en cas de conduite sur neige

La conduite sur neige nécessite de respecter quelques règles essentielles.
Accélérez progressivement lorsque vous démarrez votre véhicule sur la neige.
Adoptez une conduite à vitesse régulière et modérée.
Evitez les coups de freins et les accélérations brusques.
Entretenez vos distances de sécurité : veillez à augmenter les distances entre votre voiture et celle de devant. N'abordez pas les virages brusquement, limitez votre vitesse.

Si vous utiliser des chaînes, veillez à ce qu'elles correspondent bien à votre modèle de voiture et à vos pneumatiques. Equiper les roues motrices.
Avant de les monter sur votre voiture, vérifiez que l'épaisseur de la neige soit suffisamment importante pour en justifier l'utilisation.
Faites attention à ce que les chaînes n'entrent pas trop souvent en contact direct avec le revêtement de la chaussée.
Les chaînes servent à vitesse raisonnable, le guidage et le freinage devant s'effectuer avec une extrême souplesse.
Entraînez-vous à les monter et à les démonter correctement, sans stress, bien au sec, et le jour où vous devrez équiper votre voiture, ne vous arrêtez pas n'importe où pour le faire.

En cas de long trajet, veillez à placer vos chaînes dans votre coffre à un endroit accessible.
Bonne route.



Groupama organise régulièrement des réunions sur la prévention routière en partenariat avec les Centres Centaure. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller…
Chez Groupama, nous plaçons la prévention et la sécurité de nos clients et de leurs proches au cœur de nos priorités. C'est pourquoi nous vous informons et vous accompagnons dans votre vie d'automobiliste afin que vous puissiez poursuivre votre route en toute confiance.
Groupama vous apporte des solutions d'assurances souples et adaptées à votre situation ainsi que des services pour vous simplifier la vie.

ARTICLE RÉDIGÉ PAR GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE EN COLLABORATION AVEC CENTAURE ISLE D'ABEAU.

fendt.fr
FENDT
Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
Plus de détails chez votre concessionnaire
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d' AGCO Corporation
PLUS D'INFOS
ETS BOUCHERON
Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent :
BSA Cussy les Forges
03 86 33 11 24
ETS DE BRUIN
Cerisiers 03 86 96 20 08 - Charny 03 86 63 09 13
et ses agents :
OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH St. Germain du Puy 02 48 30 84 11
Ouverture prochaine dans la Nièvre
Commercial Nièvre
Guillaume Desante
06 76 52 21 03

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1196
VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012

110 Bourgogne

« Un outil moderne dont beaucoup peuvent s'inspirer… »

L'assemblé générale de 110 Bourgogne s'est tenue vendredi dernier à Auxerrexpo. L'occasion pour son président, Gerard Delagneau, de rappeler tous les avantages à développer une politique d'alliance forte et ambitieuse avec les autres coopératives


Gerard Delagneau, président de la coopérative 110 Bourgogne



Jean-Marc Krebs, directeur de la coopérative.

Conséquence d'une quasi absence de pluie d'avril à juin, la collecte 2011 de la coopérative est en baisse de 8 %, à 464 225 tonnes. La baisse de rendements en blé pouvant sur certains secteurs aller jusqu'à - 30 q/ha. La mise en marché de cette récolte a connu des variations successives de 60 à 80 €/t en ce qui concerne les cours en blé, pouvant grimper jusqu'à 100 €/t en colza. Si la crise économique a pesé sur les cours durant l'automne, l'affaiblissement de l'euro face au dollar a permis de regagner en compétitivité à l'export, en seconde partie de campagne. L'activité appros et services termine l'exercice avec un CA de près de 49 millions d'€. On note une consommation en baisse de 20 % en azote et de 7 % pour ce qui est des produits de protection des cultures (principalement en fongicides).

La mutualisation des services agronomie dans SeineYonne est effective depuis le 1er juillet 2011. Plus de 20 ha du territoire de l'entité sont dédiés à l'expérimentation et 2800 micro parcelles ont été travaillées lors du dernier exercice. Utilisation intensive également des outils d'aide à la décision, avec plus de 210 000 ha de céréales pilotées avec un modèle de prévision des maladies pour détecter les risques de maladies foliaires et 80 000 ha conduits avec plans de fumure via les logiciels Epicles et Hydroplan. Sur les trois dernières années, on enregistre une baisse moyenne de 6 % de la quantité d'azote apportées aux cultures. Le fruit, selon Jean-Marc Krebs, directeur de la coopérative, «*d'une dynamique à la fois économique et environnementale*». Le volume de semences multipliées s'est élevé à 60 927 quintaux pour la récolte 2011. Si la hausse prévue de la consommation de semences certifiées n'aura été que de 3 %, forte augmentation en revanche pour les orges de printemps (+ 136 %), conséquence directe du remplacement des cultures d'hiver détruites par le gel.

Une nouvelle entité va naître : Nativert

L'exercice aura été difficile pour 110 Vert, eu égard au climat commercial morose et à la météo froide et humide du printemps 2012. L'activité diminue de - 1,8 %, en dépit du regain d'intérêt manifesté par le consommateur pour tout ce qui concerne le potager, le verger et les aliments de basse-cour. Signe que la crise est passée par là et que les familles de produits originelles de l'enseigne Gamm vert ont plus que jamais le vent en poupe. L'année qui vient de s'écouler aura surtout été marquée par l'amorce d'un rapprochement avec la coopérative Valfrance au travers de sa filière Lisa. Une nouvelle entité va naître, qui aura pour nom Nativert, le fruit de la fusion entre les deux entreprises. Les magasins conserveront toutefois l'enseigne traditionnelle Gamm vert. Un regroupement qui comptera à terme 25 jardineries et 105 salariés, pour un CA prévisionnel de 17 millions d'€. Satisfaction pour la coopérative, d'avoir pu éviter à ses clients toute rupture de stocks de produits, en dépit d'une pression exceptionnelle en Mildiou et Oïdium. La création d'Area aura permis à la filière d'intégrer un groupe de taille nationale faisant passer le potentiel d'achat de 1 M€ à 35 M€. Ce qui n'est pas sans modifier positivement la nature des relations avec les fournisseurs !

La présence de nombreux élus cette année dans la salle a été saluée par le président de la coopérative, Gerard Delagneau qui, on s'en rappelle, avait poussé un coup de g… l'an passé face à leur absence. Mais après tout, comme disait Boileau : «*tout ce qui se conçoit bien s'énonce clairement*» !

Un président qui, en cette année internationale des coopératives, a insisté sur la fait que «*dans un monde qui affronte une crise économique majeure, où l'on entend uniquement parler de délocalisation, la coopérative est un outil moderne dont beaucoup de secteurs d'activité peuvent s'inspirer… !*» Soulignant notamment combien il était important, «*dans un environnement économique complexe et incertain, soumis à la volatilité des cours des matières premières agricoles, le mot coopérer (travailler avec), prend tout son sens*».

DOMINIQUE BERNERD

9 milliards d'habitants à nourrir à l'horizon 2050

Politologie et géopoliticien, Dominique Moisi est intervenu en seconde partie d'assemblée sur le thème «*les nouvelles cartes du monde et ses conséquences pour l'agriculture*».

Et ce chiffre pour commencer, au regard de l'évolution démographique annoncée qui portera la population mondiale à 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050 : «*la production alimentaire représentera en 2050 l'équivalent de ce qu'elle aura été pendant toute la période entre l'an 1500 et 2010 !*» Si au début du 18ème siècle, l'Europe, y compris la Russie, représentait 20 % de la population mondiale, en 2050, l'ensemble du monde occidental tout entier ne représentera plus que la moitié de ce que la seule Europe comptait alors en habitants. Et pendant ce temps, un continent explose, l'Afrique : «*dont la population passera de 180 millions en 1950 à près de 2 milliards d'individus en 2050. Un cas unique dans l'histoire de l'humanité !*»

Autre donnée fondamentale à intégrer pour le monde agricole : l'urbanisation. «*En 1950, les urbains ne représentaient que 30 % de la population de la planète, pour 60 % en 2050. Il va falloir les nourrir !*» L'augmentation de l'espérance de vie ne faisant que renforcer le phénomène : «*un Chinois, entre 1960 et 2010 a gagné en moyenne 36 ans d'espérance de vie supplémentaires*».

Au final, une population toujours plus nombreuse, toujours plus urbaine et qui vit de plus en plus longtemps ! Au-delà de la seule démographie, apparaissent les conséquences d'une nouvelle économie : «*alors qu'au début du siècle l'Europe représentait 33 % de la richesse mondiale, un chiffre porté en 1950 avec les Etats-Unis à 68 %, l'occident, selon des études de la banque Mondiale, devrait être revenu à l'horizon 2050 aux chiffres du 19ème siècle, au bénéfice des pays dits émergents dont devrait provenir 80 % de la croissance*»

Des données, selon Dominique Moisi, dues à l'explosion des classes moyennes de ces pays réunis en un acronyme né en 2001 : les «*BRIC*» (Brésil, Russie, Inde, Chine) et qui signent la fin du monopole de l'occident sur l'Histoire mondiale : «*nous ne sommes plus le cœur de l'Histoire et n'avons plus le monopole des modèles.*

Quand on ne représente plus que 10 % de l'humanité on ne peut avoir pour ambition de civiliser le monde et créer de nouveaux empires !» Et l'agriculture dans tout ça… ? Revenue à des fondamentaux humanistes et essentiels : «*il fut un temps où les agriculteurs semblaient condamner à devenir les conservateurs de la planète et des gardiens de musée. Aujourd'hui on leur demande de nourrir la planète ! Et dans cette mission, une double exigence : à la fois de quantité et de qualité. Il y a deux évolutions que l'agriculteur européen et français en particulier, doit avoir à l'esprit : d'un côté les chiffres bruts de la démographie, avec plus de 9 milliards de bouches à nourrir et de l'autre, le fait qu'il y ait de plus en plus de personnes pour qui le pain à la française, le vin à la française, sont autant de symboles de leur réussite et leur mieux vivre…*»



Dominique Moisi, politologue et géopoliticien français, professeur au «King'College» de londres

Marché de Noël à Sens

"A la santé du Père Noël !"

Signe d'une météo clémente en ce samedi matin, le cortège inaugural a pris tout son temps pour faire le tour des chalets disposés sur le parvis de la cathédrale de Sens. Il est 10 h. La 20e édition du Marché de Noël organisé conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la municipalité de Sens ouvre ses portes. Sous les halles du marché couvert, producteurs et artisans sont fins prêts pour accueillir les premiers visiteurs qui déjà se pressent devant les étals. L'heure des premières dégustations : andouillette à l'escargot, vin chaud, cornichons à la Russe du dernier producteur de l'Yonne, chocolat de la maison du cacao, abricots flambés au caramel et Grand-Marnier… Il faut avoir l'estomac solide pour être journaliste et savoir payer de sa personne !

DB



«A la santé du… père Noël !» **Qui, il l'a promis, exaucera les vœux de chacun, tout le monde ayant été particulièrement sage cette année !**



Un marché aux couleurs *«Noël»*.



Il est des patronymes qui ne passent pas inaperçus… Surtout lorsque l'on vend du vin !



Le dernier producteur de cornichons de l'Yonne.

Yonne tourisme

Des lauriers pour des fleurs

Après une année sans classement en 2011 pour cause de sécheresse, l'édition 2012 du concours départemental du fleurissement a connu une forte mobilisation puisque pas moins de 111 communes y ont participé et près de 700 fleurissements admirés par le jury. Multiple cette année, puisqu'au lieu d'un jury unique sur deux semaines comme il était de coutume, ce sont cinq jurys différents composés d'élus, de professionnels du tourisme et de membres des sociétés horticoles, qui ont sillonné les routes du département du 23 au 27 juillet dernier. La formule ayant pour avantage de permettre de rester plus longtemps sur chaque commune et mieux échanger avec les élus ou les participants au concours.

Créé en 1959, à l'initiative du ministre des transports et du tourisme de l'époque, Robert Buron, le concours des villes, villages et maisons fleuris est gratuit et ouvert à tous. Il a pour vocation notamment, de valoriser les communes aménageant un environnement favorable au bien être des habitants et à l'accueil des touristes. Les critères pris en considération ne sont pas seulement à caractère esthétique, mais concernent également le développement durable, comme la gestion de l'eau, un emploi raisonné de produits chimiques, l'inventaire et la protection des espaces naturels… C'est devant un parterre de plus de 400 personnes que la cérémonie de remise des prix s'est déroulée le 30 novembre dernier à Villeneuve sur Yonne, en présence de nombreux élus et du président de l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, organisatrice du concours, Jean-Baptiste Lemoyne, également vice-président du Conseil général en charge du tourisme.

Dans la catégorie *«Fermes, exploitations agricoles ou viticoles fleuries»*, la palme revient à Monsieur et Madame Bernard Michaut à Beines. 2e prix ex-aequo à Mr et Mme Alain Jacquemier à Butteaux et M. et Mme Marcel Milachon, à Villebougis.

DB



1er prix en catégorie *«Fermes, exploitations agricoles ou viticoles fleuris»* à M. et Mme Bernard Michaut à Beines.

A noter

Pac 2012 Modalités de paiement des aides directes

Depuis le 1er décembre, et en complément des avances versées en octobre pour 56,5 millions d'euros, les aides directes suivantes sont versées sur les comptes des producteurs dont les dossiers sont complètement instruits, comprenant également les conclusions d'un éventuel contrôle effectué par l'agent comptable de l'agence de service et de paiement (ASP) :

- solde des aides découplées (DPU);
- aide supplémentaire aux protéagineux ;
- aide aux légumineuses déshydratées;
- soutien à l'agriculture biologique ;
- solde des aides aux ovins et aux caprins ;
- aide à la production de lait de montagne ;
- aide aux veaux produits selon le règlement de l'agriculture biologique.

L'assurance récolte fera l'objet d'un paiement global en fin du premier trimestre 2013.

Enfin, comme chaque année, les avances sur les aides bovines (PMTVA) se poursuivent et les soldes interviendront au cours du premier trimestre 2013.

Précision sur le montant des aides :

- L'aide supplémentaire aux protéagineux: 200 €/ha
- L'aide aux légumineuses déshydratées sera de 125 € /ha
- L'aide de base aux veaux bio est de 35 €/veaux

En cas de majoration lorsque l'éleveur est en groupement de producteurs le montant de l'aide double (70 €).

- Il ne sera pas fixé de stabilisateur pour les aides à l'agriculture biologique. Les montants restent inchangés.

Stabilisation des aides découplées (DPU) :

Pour assurer le respect du plafond budgétaire, il a été fixé un coefficient stabilisateur de 96,69 % aux paiements des aides découplées (DPU). Il était de 96.60 % en 2011. Il est rappelé qu'une modulation de 10 % est appliquée sur l'ensemble des aides directes 2012. La consultation des comptes-rendus de paiement est accessible sur le site TéléPac : www.telepac.agriculture.gouv.fr module *«mes données personnelles»* puis *«mes courriers»*.

D'APRÈS LA DDT 89



Jugement d'animaux

Floriane, Ansèric et Romain en route pour Paris

C'est en terre morvandelle que s'est déroulé le traditionnel concours de jugement d'animaux organisé cette année par les Jeunes Agriculteurs de l'Avallonnais, présidés par Anthony Amand. Un canton qui a le vent en poupe, après avoir déjà organisé en septembre dernier la fête de l'agriculture.



A l'heure des récompenses

Le matin pour l'épreuve cantonale, 21 concurrents étaient présents sur l'exploitation Châtelain, à Saint-Léger Vauban, contre 27 pour l'épreuve départementale de l'après-midi. La palme de la participation au lycée La Brosse, qui avait envoyé pour l'occasion 15 participants, suite à une présélection mettant en lice 78 concurrents. Egalement bien représentées, les MFR de l'Yonne, avec 5 candidats.

Nul besoin d'être fille ou fils d'éleveur pour participer. Un seul sésame : la passion des animaux. Une fiche type avait établie le matin même par un pointeur national UPRA et les jeunes ont eu la lourde tache de s'en approcher au plus juste. Arrondi de culotte, dessus d'épaule, grosseur des canons…, pas toujours facile de pointer un bovin charolais en catégorie race à viande. Et en race laitière, gare aux pièges : profondeur du sillon, attache avant, écart des trayons, hauteur au sacrum… La tâche est rude, d'autant que pour l'épreuve départementale, pas d'animal témoin pour comparer !

Le plus difficile, selon cet éleveur membre du jury, n'est pas de pointer le développement musculaire : «*en race à viande, c'est assez facile. Par contre, parvenir à apprécier le développement squelettique est plus compliqué, notamment la note d'aplomb avant et arrière, compte tenu du fait que le jugement peut-être subjectif, lié au positionnement de l'animal*».

Alicia Chatelain a su éviter tous les pièges, terminant 1ère en catégorie race à viande et 1ère au classement général. Un classement toutefois honorifique, son jeune âge, 14 ans, lui refusant l'accès à l'épreuve nationale à Paris lors du prochain salon de l'agriculture. Elle laissera sa place à Floriane Couradin, arrivée 2ème au général, qui sera pour l'occasion accompagnée d'Ansèric Perruche (1er en catégorie laitière) et Romain Grégoire, arrivé second dans la même catégorie. Rendez-vous à Paris le 25 février prochain, pour la grande finale nationale de pointage.

DOMINIQUE BERNERD



Il ne faut pas hésiter à se pencher pour mieux apprécier l'animal !

▶ Le Palmarès

Catégorie viande :
1ère : Alicia Chatelain - 2ème : Floriane Couradin
Catégorie lait : 1er : Ansèric Perruche - 2ème : Romain Grégoire
Classement général :
1ère : Alicia Chatelain - 2ème : Arnaud Fillon
3ème : Nicolas Goureaux - 4ème : Ansèric Perruche
5ème : Thomas Cleriot - 6ème : Floriane Couradin

Plan Climat-Énergie

Penser global, agir local…

La ville d'Auxerre et la Communauté de l'Auxerrois se sont engagées dans un plan Climat territorial avec pour objectif la diminution des gaz à effets de serre et de la facture énergétique. Un point d'étape a été dressé lors d'un forum organisé à Auxerre le 6 décembre dernier

Relever le défi du changement climatique. C'est l'enjeu que se sont fixés la Ville d'Auxerre et la Communauté de l'Auxerrois, engagés depuis deux ans dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCTE). Aux yeux du maire d'Auxerre, Guy Férez, l'enjeu est double : «*à la fois un engagement social d'aider les plus démunis et dans le même temps, lutter contre les déperditions d'énergie et se mobiliser en faveur des énergies renouvelables*». Mais comme l'a rappelé Sylvain Lallemand, journaliste et animateur de la réunion : «*un tel plan ne peut fonctionner que lorsque tous les acteurs d'un territoire sont engagés le plus en amont possible…*» Toute la difficulté étant que l'opinion publique considère le plus souvent le débat soulevé par le réchauffement climatique comme trop éloigné d'autres préoccupations majeures et quotidiennes comme le chômage ou le pouvoir d'achat.

Et pourtant, il y a urgence, comme le souligne Denis Thévenin, de Météo France Dijon, en dépit de l'échelle temps utilisée pour caractériser les périodes glaciaires : «*nous sommes actuellement dans une phase chaude interglaciaire engagée il y a 8000 ans et qui devrait durer encore 15 000 ans. Autant dire qu'il ne faut pas compter sur la prochaine glaciation prévue dans 20 000 ans, pour refroidir le climat, il sera trop tard !*» Le dérèglement est un fait, comme en témoigne l'évolution des températures moyennes en Bourgogne, qui a vu depuis 1988 une élévation de + 1,5 °C en 20 ans, soit un réchauffement plus rapide que la moyenne nationale. Autre chiffre révélateur : le nombre de jours de gel moyen par an en Bourgogne, passé de 89 dans les années soixante à 63 aujourd'hui.



La ville d'Auxerre et la Communauté de l'Auxerrois sont engagés depuis 2 ans dans un Plan Climat Energie Territorial

L'équivalent de 78 000 tours du monde en voiture diesel

Pour Denis Roycourt, vice-président communautaire au développement durable et maire adjoint d'Auxerre, lutter contre les gaz à effet de serre ne relève pas que du technique : « *réduire nos GES est d'abord un enjeu culturel, plus de la moitié de nos émissions découlant de décisions ou comportements pris dans la sphère familiale, que ce soit pour le transport, le chauffage, l'alimentation ou les biens de consommation…Rien ne pourra se traiter sans une adéquation avec tout le monde*»

Plusieurs bilans carbone ont été établis dont celui du territoire auxerrois dans sa globalité, tous secteurs d'activité confondus : 730 000 tonnes équivalent CO2 (téqCO2), soit l'équivalent de 78 000 tours du monde en voiture diesel 6cv ou l'addition de 270 000 vols Paris/ New-York en avion 2ème classe ou encore, l'émission annuelle de 88 0000 français ! Pour la seule ville d'Auxerre, le bilan carbone patrimoine et services cumule 17 000 téqCO2. Toute la difficulté à résoudre l'équation, réside dans le fait que l'énergie représente le premier poste de dépenses à caractère général, alors que le patrimoine immobilier de la ville compte 300 bâtiments, pour la plupart anciens et énergivores.

Plusieurs actions sont menées depuis ces dernières années, afin de diminuer la facture énergétique, à commencer par des opérations de sensibilisation sur le comportement et les gestes du quotidien, notamment à destination des agents communaux. Modernisation de l'éclairage public, mutualisation de la flotte des véhicules, formation à l'éco conduite, isolation des bâtiments, passage en biomasse pour le chauffage urbain… Les pistes envisagées sont nombreuses. Reste, comme l'a reconnu lors de la réunion, Philippe Sogny, en charge du projet PCTE à la Communauté de l'Auxerrois et à la ville d'Auxerre, que le plan d'accompagnement technique et financier mis en place par la ville, dédié à l'accompagnement des particuliers dans leurs projets et travaux de rénovation énergétique n'a pas connu le succès escompté. La mobilisation serait-elle rythmée par l'échelle temps des ères glaciaire… ?

DOMINIQUE BERNERD

▶ Communiqué

Élections Chambre d'Agriculture Dépôt des candidatures

En janvier 2013, la profession agricole est appelée à élire, pour 6 ans, ses représentants aux plans départemental et régional.

Les listes candidates dans le département doivent être déposées en Préfecture (Service de la Citoyenneté et des Usagers de la Route) selon les modalités suivantes :

- A partir du 6 décembre 2012 et jusqu'au 2 janvier 2013, 12 heures pour les collèges d'électeurs individuels (collèges n°1, 2, 3a, 3b et 4)
- A partir du 17 décembre 2012 et jusqu'au 2 janvier 2013, 12 heures pour les collèges des groupements professionnels agricoles (collèges n°5a, 5b, 5c, 5d et 5e).

Aucune candidature déposée en dehors de ces périodes ne era acceptée.

Le dépôt de candidature doit être effectué par un mandataire muni d'une procuration écrite, signée de chaque candidat figurant sur la liste et d'une copie de la carte d'identité de l'ensemble des candidats figurant sur la liste. Pour les collèges 3a et 3b doivent être également présentés une attestation d'appartenance de la liste à une ou plusieurs organisations syndicales ainsi qu'un exemplaire des statuts.

Il est recommandé de prendre rendez-vous auprès du Service de la Citoyenneté et des Usagers de la Route (03 86 72 78 87 / courriel : sabine.bavoil@yonne.gouv.fr).

Les mandataires seront reçus du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, sauf les lundi 24, mardi 25 et lundi 30 décembre 2012 ainsi que le 1er janvier 2013.

Pour tous renseignements complémentaires ou télécharger des modèles de déclarations de candidatures et de procuration écrite, les candidats et leurs mandataires peuvent consulter le site des services de l'État dans l'Yonne : www.yonne.gouv.fr.

PRÉFECTURE DE L'YONNE

Election Chambre d'agriculture

Les 22 priorités des JA et FDSEA de l'Yonne présentées par les secrétaires généraux


Frédéric Blin


Frédéric Bonnet


Jean-Luc Gennerat

■ **1. Réglementer les transactions sur les marchés financiers pour lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles**
Dans le contexte actuel où les spéculateurs échangent des contrats papiers qui représentent plusieurs fois la production mondiale, nous, syndicalistes, devons prôner cette régulation en réglementant ces échanges. Pour ce faire, les marchés à terme agricoles devraient être réservés à ceux qui détiennent des matières premières.

■ **2. Défendre une PAC ambitieuse qui exige un budget sécurisé**
Nos gouvernants mettent- ils les priorités dans le bon ordre ? Comment peut-on demander le maintien de la PAC en demandant en même temps une diminution du budget européen ? La PAC, pour nous avant toute chose, c'est un budget à la hauteur.

■ **3. Conserver dans la PAC des moyens d'action efficaces sur les marchés, des outils de gestion de crise, les droits de plantation, les quotas de sucre…**
La PAC a été jusqu'à maintenant le moyen de maintenir et de conforter le revenu des agriculteurs et doit le rester. Nous nous battons pour maintenir les outils qui ont fait leur preuve : droits de plantation, quotas betteraviers, le dispositif de l'intervention en l'améliorant. Tous les outils doivent être expertisés : assurantiel (récolte, revenu), verdissement *«intelligent»*, DPU flottant dont une partie permettrait en fonction des évolutions des prix des produits de constituer une réserve ou de conforter les secteurs d'activité moins privilégiés.

■ **4. Offrir à tout candidat à l'installation un soutien personnalisé, qui réponde aux besoins spécifiques de son projet**
Jeunes Agriculteurs est LE syndicat référent en matière d'installation au niveau national, le seul dans l'Yonne labellisé par l'Etat pour accueillir tous les porteurs de projet d'installation en agriculture et les accompagner pendant les premières années. Rappelons que 97% des candidats en installations aidées sont encore agriculteurs après 5 campagnes : des chiffres très bons comparés aux autres secteurs économiques mais qu'il faut améliorer encore. Une installation est réussie quand elle est viable, vivable et transmissible dit-on chez JA.

■ **5. Inciter fiscalement les cédants à transmettre leur exploitation à un jeune qui s'installe.** Pour continuer à installer, il faut des exploitations qui se libèrent. L'incitation fiscale est un levier qui pourrait être utilisé. Jeunes Agriculteurs travaille depuis toujours sur le Renouvellement des Générations en Agriculture (R.G.A) et notamment sur la mise en place de rencontres entre cédants et jeunes. D'ailleurs depuis plusieurs années JA et la Chambre d'Agriculture ont mis en place des *«mises en relation»* à raison d'une par an. Ces journées sont l'occasion pour un cédant n'ayant pas de successeur d'être en contact avec de potentiels repreneurs.

■ **6. Reconnaître le travail effectué par les agricultrices sur les exploitations en leur accordant des droits gratuits de retraite complémentaire obligatoire.**

n **7. Calculer la retraite des agriculteurs sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de leur carrière.**
C'est une simple question d'équité entre toutes les catégories socio-professionnelles.

■ **8. Il faut une politique de protection du foncier agricole pour continuer à installer des jeunes.**
Jeunes Agriculteurs est l'un des acteurs principaux qui se bat pour faire connaître ses positions à tous les citoyens. Rappelons que notre syndicat s'est exprimé sur la position du monde agricole lors de la semaine nationale du foncier pour l'inutilité d'une zone commerciale sur la commune de Venoy, quand on sait que nous avons déjà plus de 100 hectares sur le département qui sont inutilisés. Afin d'avoir un droit de parole sur ces utilisations de foncier agricole, nous demanderons que la Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles de l'Yonne (C.D.C.E.A), mise en place il y a plus d'un an après proposition de JA et FNSEA, soit souveraine dans le département.

■ **9. Evaluer l'impact économique et social de toutes les nouvelles réglementations sanitaire ou environnementale.**
La mise en œuvre des réglementations reste parfois compliquée pour les agriculteurs, entrave leur compétitivité. L'impact économique et social n'est jamais expertisé en amont de leur mise en place. Encore une fois, remettons les choses dans l'ordre!

■ **10. Instaurer un moratoire sur les projets d'extension des zones vulnérables et supprimer certaines mesures des programmes d'action.**
Dans l'Yonne, cette extension met en péril une partie de l'élevage et la diversité de nos productions. Les mises aux normes nécessaires ne pourront pas être financées. La restriction des périodes d'épandage risque d'être contre productive au niveau environnemental, puisqu'on concentre les épandages sur des périodes beaucoup plus courtes. Le risque de lessivage est encore plus important. Quid de la protection de l'eau ?

■ **11. Mettre en œuvre une politique de l'eau quantitative et qualitative compatible avec le développement de la production agricole.**
Pourquoi ne pas envisager de stocker l'eau l'hiver pour l'utiliser l'été dans des départements comme le nôtre qui sont peu irrigants ? Cela aurait une incidence positive sur l'environnement. La protection des masses d'eau commence par une bonne connaissance des lieux et un aménagement astucieux du terrain. Pourquoi sortir le bazooka (MAET, BAC…) quand la tapette à mouche suffit (chemins, fossés, bois, retenues d'eau judicieusement localisés) ?

■ **12. Reconnaître le droit des agriculteurs de s'organiser ainsi que la spécificité de l'agriculture dans le droit de la concurrence.**
Les agriculteurs au sein d'organisation professionnelle doivent pouvoir s'organiser encore mieux pour représenter un poids face aux monstres des centrales d'achat. Le droit de la concurrence doit tolérer que des prix minimum correspondant aux coûts de production soient mis en place. La FDSEA de l'Yonne travaille à la mise en place d'un système de vente en circuit court. La contractualisation dans la filière laitière est bien engagée et est en ébauche dans la filière bovine. De nombreux échanges entre les secteurs se réalisent afin de pouvoir trouver la bonne méthode.

■ **13. Imposer à la grande distribution de répercuter la hausse de l'alimentation animale et des autres instants.**
Nous avons réussi grâce à nos actions syndicales à nous doter d'outils tels que l'observatoire des prix et des marges en 2008 et de l'accord du 3 mai et 15 juin 2011 qui est un début de réponse à la volatilité des prix. Les acteurs économiques se sont engagés dans cet accord à renégocier les contrats lorsqu'une situation de forte variation des prix de l'alimentation animale est identifiée selon des indicateurs précis diffusés par l'administration dans les secteurs porcs, bovins, volailles et céréales.

■ **14. Sanctionner les pratiques abusives et déloyales de la grande distribution vis-à vis de ses fournisseurs.**
Nous avons réussir à nos doter de règles du jeu avec les partenaires de la filière.
L'État doit être l'arbitre de ces négociations et sanctionner les pratiques abusives de la grande distribution.

■ **15. Réguler sans délais la population des nuisibles**
Nous œuvrons depuis plusieurs années en lien avec la Fédération des Chasseurs et la Préfecture pour que les *«points noirs»* diminuent et afin que les dégâts demeurent supportables. Il faut trouver le juste équilibre entre l'économie de loisir de la chasse et l'économie agricole.

■ **16. Simplifier les mesures administratives, alléger les procédures et réduire les délais d'instruction et de recours**
L'énergie que nous passons dans les formalités ne produit pas de richesse ! Pour monter un projet agro-industriel quel qu'il soit il faut s'adresser à au moins cinq interlocuteurs. Un projet de méthanisation mettra en France au moins trois ans avant d'aboutir alors qu'en Allemagne il sera en route au bout d'un an. Cherchez l'erreur !

■ **17. Fixer des tarifs de rachat d'électricité stables et réévalués pour soutenir la production d'énergie renouvelables par les exploitations agricoles.**
Les tarifs ne doivent pas changer à tout moment durant l'élaboration d'un projet! La méthanisation, le solaire et l'éolien doivent être soutenus et encouragés qu'ils soient à l'échelle individuelle ou collective.

■ **18. Rétablir les exonérations de charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels, les étendre aux travailleurs permanents.**
De nombreuses exonérations avaient été obtenues par la FNSEA au cours des 5 précédentes années sur les travailleurs saisonniers et permanents. L'actuel gouvernement remet en cause ces exonérations. Nous restons mobilisés, il en va de la compétitivité de nos entreprises. La délocalisation en agriculture c'est maintenant ! La production de fraises est passée de 87 000 T produites en France en 1990 à 43 500 T en 2008, soit une perte de 50% de la production. Pendant le même temps, la production allemande de fraises est passée de 74 000 T à 150 000 T. Sur la même période, la France a perdu 43% de sa surface en asperges et l'Allemagne a augmenté la sienne de 64% ! L'Europe ne peut pas continuer sur cette voie.

■ **19. Réformer le mode de financement de la protection sociale en privilégiant la TVA emploi qui s'applique sur les produits importés.**

■ **20. Permettre la constitution de provisions fiscales pour gérer les risques de toute nature et maintenir la valeur ajoutée de l'exploitation.**
Nous demandons depuis plusieurs années l'aménagement de la DPA, pour qu'elle soit déconnectée de l'assurance récolte ainsi que l'assouplissement de ses règles de réintégration.
Les incitations fiscales sont un moyen pour les agriculteurs de pérenniser leur exploitation, ce sont des aides indirectes dont l'intérêt nécessite d'être pesé au regard de la future PAC. Elles doivent être maintenues et enrichies.

■ **21.** A l'heure où Internet devient indispensable (télédéclaration PAC obligatoire entre autre . . .), nous demandons **que tout le territoire soit couvert du très haut débit d'ici 2015.**

■ **22. Lutter contre les déserts médicaux. Vivre en milieu rural ne doit pas être synonyme de risque vital.**

Session de la Chambre régionale d'agriculture

Fin de mandature pour une Chambre régionale renforcée

La Chambre régionale d'agriculture vient de tenir sa dernière session à Pouilly-en-Auxois. L'occasion de dresser le bilan des actions d'une Chambre régionale qui a pris le virage de la régionalisation et a su s'imposer comme un interlocuteur à part entière auprès des instances régionales.



La participation du Préfet de région, Pascal Mailhos et du président du Conseil régional, a marqué l'importance de l'événement que cette fin d'une mandature durant laquelle la Chambre régionale d'agriculture a beaucoup évolué.

Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture, qui présidait là sa dernière séance, est resté fidèle au portrait que le président du Conseil régional, François Patriat, dont la présence exceptionnelle (une première!) marquait l'importance de l'événement, en a tracé : *«un président visionnaire, à l'intelligence brillante confortée par l'intelligence du cœur et non dénué d'humour»*. Mais c'est avant tout le bilan de la Chambre d'agriculture que le président s'est attaché à présenter. Un bilan de six années d'une mandature riche en événements, en projets, en réalisations et en actions, détaillé dans un document de synthèse très complet, à l'adresse des élus actuels et pour l'information des futurs élus Chambre.

Un rôle politique renforcé et une structure d'alerte

En six ans la Chambre régionale a beaucoup évolué et par *«un premier acte fondateur avec la création du Corel»* elle a marqué dès le début, comme le souligne Dominique Chambrette *«sa volonté de reprendre en main la politique agricole et d'exister auprès des instances régionales en étant présente sur tous les dossiers politiques et économiques de la vie régionale»*. La création d'un service économie au plan régional s'est inscrit dans cette ligne, avec une capacité d'expertise acquise et reconnue *«qui peut encore être développée»*. La mandature qui s'achève *«s'est attachée à améliorer l'efficacité de la Chambre au service de l'agriculture, tout en conservant la proximité avec les agriculteurs»*. Structure réactive, la Chambre régionale a maintes fois alerté les instances nationales et régionales sur des dangers qui mettaient en péril les exploitations et l'acte de production. Elle a ainsi solennellement interpellé le Préfet et le Conseil régional lors de cette session, sur un dossier sanitaire viticole de première urgence concernant les maladies du bois et la flavescence dorée. Dans une motion, la Chambre régionale rappelle les conséquences communes des ces maladies qui entraînent des mesures drastiques d'arrachages des pieds touchés, aux lourdes conséquences économiques. La gravité de la situation nécessite de mobiliser des crédits de recherche et d'envisager des mesures d'indemnisation. Pascal Mailhos s'est dit convaincu du danger et a envoyé un rapport en ce sens au ministre. La mandature qui s'achève a vu aussi une réorganisation en profondeur de la Chambre régionale et des Chambres départementales, qui se traduit par la mutualisation de certains moyens et un glissement vers la régionalisation de quelques services.

Les hommes changent mais les interrogations demeurent et les échéances n'en sont que plus pregnantes : la future PAC, *«le budget garanti, pas garanti ?»*, le président de la Chambre régionale *«s'inquiète»* des futures dispositions et de la sauce à laquelle la Bourgogne agricole sera mangée.

Elevage : le paradoxe des chiffres et des marchés

Si le contexte européen ne prête pas à l'optimisme et inquiète même quant à l'avenir des régions d'élevage, l'exposé de Philippe Chotteau, chef du département économie de l'Institut de l'élevage, est porteur d'espoir. Les problèmes conjoncturels de la baisse des prix du broutard ne doivent pas masquer les atouts des pays producteurs, comme la France, par rapport à la situation du marché mondial. Le prix des broutards subit l'influence conjuguée de l'augmentation de l'offre française au moment où les engraisseurs italiens supportent une stagnation des prix et des marchés. Mais d'autres perspectives de marché s'ouvrent, en Algérie et Tunisie notamment.

«Ce qui maintient les cotations viande c'est le manque d'offre globale en Europe» souligne Philippe Chotteau, *«avec un prix allemand qui tire l'ensemble du marché»*. Point encourageant, la décapitalisation des vaches allaitantes est *«quasi terminée»*, mais la situation reste fragile, *«étroitement dépendante du prix du broutard»* dans un paysage allaitant où les exploitations dont les charges explosent sont exangues. La part des charges fixe (+30%) augmente plus rapidement encore que la productivité du travail (+22%). Avec à la clé un décrochage très fort des revenus de l'élevage allaitant depuis 2007, *«passés sous la barre des revenus des éleveurs ovins ou caprins»*. Point positif en revanche, la forte augmentation de la demande en viande bovine dans les pays émergents devrait continuer et face à cela *«la production mondiale ne suit plus»*. La baisse de la production s'évalue comme *«une tendance structurelle durable»*, en Europe notamment, où *«le cheptel allaitant est fragile»*. La situation est donc complexe et l'on peut s'interroger sur les dispositions qui pourraient maintenir le cheptel allaitant dans nos régions. Tout pousse à l'augmentation des effectifs pour compenser celle des charges fixes. 71% des vaches sont déjà détenus par 41% des élevages. Une tendance qui ne facilitera pas la reprise des exploitations et donc le maintien de l'activité dans les années à venir. Toutefois, les scenarios après 2014 restent incertains, dépendants de la prochaine PAC, de la capacité d'adaptation des exploitations, de l'évolution des productions... et du moral des producteurs.

Pour cette dernière session de la Chambre régionale d'agriculture, le président a salué l'implication des membres du bureau de la Chambre *«qui ont travaillé dans le sens de l'intérêt général»* et l'engagement de chacun des présidents des Chambres départementales; avec une mention supplémentaire *«à tous les porteurs de projet qui font que l'agriculture a sa place dans l'économie de la Bourgogne»*.

ANNE-MARIE KLEIN



▶ Repères

Installation : *«rester positif !»*

Cette dernière session de la mandature a vu aussi la présentation du bilan chiffré des installations en Bourgogne. Avec 290 installations aidées depuis 2009 recensées en Bourgogne et une installation de moins de 40 ans pour deux départs, la situation est tendue, mais le tissu ne craque pas. D'autant que les installations hors du cadre familial sont en hausse. Si les quatre productions dominantes *«recrutent»* largement, les candidats à l'installation choisissent aussi d'autres productions , surtout pour les installés hors cadre familial. Le dispositif d'appui et d'accompagnement à l'installation piloté par JA Bourgogne, qui permet aux candidats de piocher dans une boîte à outils (le PPP, Plan de professionnalisation personnalisé) en fonction de leurs besoins, porte ses fruits et peut encore évoluer. 81% des jeunes sont satisfaits de cet accompagnement. Reste maintenant, comme le souligne Loïc Guyard, vice-président JA de Bourgogne, *«à travailler sur l'axe transmission afin de mettre l'offre en face de la demande»*. La prochaine semaine du RGA qui se déroulera du 10 au 17 février va montrer que les jeunes *«restent positifs sur le contexte dans lequel s'exerce le métier d'agriculteur»*. Avec pour juge de paix des résultats plus qu'encourageants : 95% des porteurs de projet accompagnés sont encore en activité 10 ans après leur installation.

Une étude-action initiée par Vivea

La mi-carrière: un "*entre-deux*" source de questionnement

Détecter et mobiliser les agriculteurs en questionnement quant à l'évolution de leur projet professionnel, tel est l'objectif d'une étude-action, initiée par Vivea et dont les résultats ont été présentés le 4 décembre à Autun aux acteurs régionaux et départementaux, qui interviennent dans la formation des exploitants agricoles. Autant de pistes d'action pour des formations plus visibles et mieux ciblées.



Le comité Vivea Bourgogne, représenté (au centre) par sa présidente, Christine Boissard, a diligenté cette étude réalisée par le cabinet Asdo Etudes, afin d'apprécier la diversité des situations et des besoins des exploitants à mi-carrière.

La carrière professionnelle d'un agriculteur peut se diviser en trois grandes phases : l'installation, phase d'accélération, de marche en avant à laquelle succède une *«vitesse de croisière»* diversement vécue, avant la lente décélération vers la fin de la carrière, la cessation d'activité, que prépare la phase de cession-transmission. Si à chaque extrémité, l'agriculteur se trouve assuré d'un accompagnement et d'un suivi, la mi-carrière est souvent source de questionnement quant à l'évolution du métier, voire la redéfinition d'un projet professionnel qui n'est plus en phase avec les aspirations personnelles.

C'est pour apporter des réponses mieux ciblées au questionnement des agriculteurs dans cette phase *«d'entre-deux»*, que Vivea a piloté une étude régionale financée par le Fonds social européen (FSE). L'objectif : repérer les freins et leviers à la mobilisation des agriculteurs en mi-carrière à la formation et proposer des pistes d'actions concrètes pour un meilleur accompagnement de ce public aux attentes diverses et aux situations professionnelles contrastées. *«Cette étude-action»*, comme la définit Christine Boissard, présidente du comité Vivea de Bourgogne, *«doit permettre de proposer une offre de formation plus visible et en phase avec ces questionnements»*.

Un *«entre-deux»* diversement vécu

Les résultats de l'étude sont le fruit de la réflexion d'un groupe de travail régional, de quatre groupes de travail locaux et des entretiens individuels conduits avec vingt-trois agriculteurs, qui ont accepté de jouer la transparence aussi bien pour leur sphère professionnelle que privée. Le premier constat c'est qu'il n'est pas toujours facile de se situer pour un agriculteur dans cet *«entre-deux»*. Les enjeux sont multiples, ils s'expriment en termes financiers, organisationnels et personnels. En fonction des parcours et des situations, cette phase est plus ou moins bien vécue et l'étude montre des profils différents : entre ceux qui ont atteint leur *«vitesse de croisière»* et ceux qui s'interrogent sur leur devenir, il y a aussi ceux qui se trouvent bloqués dans un quotidien mal vécu mais qui ne peuvent pas ou qui ne veulent pas le remettre en cause. Ce sont fréquemment ceux auxquels un temps de pause et de questionnement serait le plus profitable, qui ne trouvent ni le temps, ni les moyens de s'engager dans des formations de type développement personnel. Des formations qui pourraient pourtant leur permettre de verbaliser leurs doutes et d'avancer dans l'analyse de leur situation et la recherche de solutions.

Des pistes d'action collective

L'étude montre qu'il y a beaucoup à faire pour ces agriculteurs à mi-carrière, en particulier sur certains territoires et dans certaines filières. Face à ces besoins, les partenaires et les solutions ne manquent pas, mais la visibilité des offres existantes n'est pas toujours suffisante et les formations proposées doivent bénéficier d'une meilleure attractivité. L'étude pose ainsi la question de la place de chacun des partenaires, de leur complémentarité et de l'articulation entre les structures et les offres de formation locales et régionales. Le cabinet d'étude relève qu'à partir des questionnements recensés, la réflexion est largement ouverte sur *«la vivabilité de certaines exploitations, les modèles d'agriculture en fonction des territoires et des filières, la difficulté à imaginer des modèles alternatifs satisfaisants»*.

Au vu des conclusions de l'étude, le comité Vivea a déterminé des pistes d'action collective entre tous les acteurs de la formation, qui permettent de mieux cibler et de mieux accompagner les formations sur le terrain. *«Tous les producteurs, à un moment où à un autre se trouvent en questionnement et se posent la question d'une autre organisation, plus pertinente, mieux adaptée à leur évolution personnelle et à celle de leur activité»* observe Nadine Darlot élue du comité Vivea de l'Yonne. Cette étude, conclut Christine Boissard, constitue donc *«un socle de réflexion pour les OPA et les acteurs de terrain , mais l'impulsion viendra des élus locaux»* qui doivent contribuer à encourager la diffusion de *«formations-tremplins qui permettent aux exploitants concernés de trouver un second souffle»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Droit de réponse

Gilles Abry communique

Le Bureau de la FDSEA a souhaité que le communiqué suivant soit diffusé, pour clore les discussions suite à la décision du Conseil d'Administration du 27 novembre dernier.

Lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne où la mise en scène avait été orchestrée par quelques personnes autour du président, c'est l'officialisation de ma *«disparition du paysage agricole Icaunais»* par le non renouvellement de ma candidature à la présidence de la Chambre d'agriculture qui était à l'ordre du jour ; plus que l'avenir de la Chambre d'agriculture et de l'agriculture icaunaise. Conscient de cette volonté depuis plusieurs mois suite aux propos du président de la FDSEA, j'ai en effet évoqué le bilan de ma mandature sur la base du document validé à l'unanimité par le bureau et la session de la CA 89 le mois dernier (document adressé récemment à tous les agriculteurs icaunais).

Certains autres membres de la CA 89, comme vous le savez, ont évoqués après 6 années de travail en commun un problème de gouvernance, de méthode. Si tel était le cas, tous responsables dignes de ce nom auraient réagi depuis longtemps, mais rien que des *«oui, on est d'accord»*.

Chacune et chacun d'entre vous trouvera là une attitude purement électorale afin de satisfaire la soif de reconnaissance de certains. Face à une telle façon d'agir et fidèle à ma volonté de défendre des valeurs qui me tiennent à cœur (franchise, solidarité, honnêteté, respect…), moi-même et mes amis n'ont pas soutenu ma position sur la liste FDSEA aux élections afin d'obtenir le résultat communiqué.

Pendant ces 6 dernières années, ce sont plus de 60 réunions de bureau (plus de 30% d'absentéisme pour certains membres) qui ont permis de réfléchir et décider la mise en œuvre de la politique de la Chambre d'Agriculture issue des objectifs défendus par le Syndicat majoritairement représenté. Ce sont aussi 24 sessions, de nombreuses réunions et commissions thématiques qui ont permis de mettre en œuvre les orientations prises lors de plusieurs journées de réflexions en début de mandature. Réflexions qui avaient permis de se fixer l'objectif suivant : *«pour votre réussite économique et humaine»*. Stratégie et mode de fonctionnement partagé par tous, jamais contestés y compris par les collaborateurs pour qui une politique claire permet *«de savoir où l'on va»* mais aussi de prendre plus rapidement des décisions. A l'heure où l'agriculture est confrontée à de nombreux changements et défis à relever, je pense que l'efficacité n'est pas une *«tare»* mais une preuve de volonté de se battre dans l'intérêt des agricultrices et agriculteurs. Le temps de *«peut être»*, de *«il faut y réfléchir plus longtemps»* est-il toujours d'actualité ?

Après bientôt 25 années d'engagement pour l'agriculture au sein de la FDSEA, plusieurs possibilités s'offrent à moi afin de poursuivre mon action au service de tous. *«Tous»*, ce mot a une vraie valeur pour moi, car malgré que certains me le reproche, c'est pour tous les agriculteurs qu'un président de Chambre d'agriculture doit travailler, quelle que soit la production, la taille de l'exploitation, le mode de production, les objectifs personnels…

C'est toujours avec le même dynamisme, la même volonté d'œuvrer dans l'intérêt de toutes les Agricultures et de tous les Territoires Icaunais et Bourguignons, la même combativité que je vous informerai prochainement de mon choix.

GILLES ABRY



Remplacer un colza

Les critères de retournement et les cultures possibles

Les conditions climatiques de la fin de l'été et de l'automne ont fortement perturbé les implantations de colza consuisant parfois à envisager un remplacement par une culture de printemps.

L'absence de pluies conséquentes en août et durant les deux premières décades de septembre a perturbé fortement les implantations de colza. Le retour de pluies significatives a conduit à des levées échelonnées, tardives et hétérogènes. Le taux de levée est souvent peu important avec des zones non-levées et le développement végétatif des colzas est globalement modéré à faible. De surcroit, un épisode de gel précoce (-5°C à -7°C fin octobre) a freiné le développement végétatif des cultures déjà limitées.

Dans ce contexte, la question du remplacement du colza par une culture de printemps se pose dans un nombre inhabituellement important de situations.

Remplacer ou non le colza?

La décision de remplacement du colza a déjà été prise dans les situations les plus catastrophiques (absence de levée sur tout ou une grande partie des parcelles) : ces parcelles ont déjà été retournées ou le seront prochainement.
Mais dans la majorité des cas il convient d'attendre la sortie de l'hiver pour évaluer le potentiel du colza. Ce potentiel est déterminé par la densité mais aussi par le développement du colza.

Au-delà de 4-6 feuilles et d'une densité supérieure à 10 plantes/m² la culture mérite d'être conservée. A partir de 5 -10 pieds/m² et en deçà la situation est à évaluer au cas par cas. Attention de bien prendre en compte dans votre évaluation les facteurs aggravants notamment le salissement et les dégâts d'insectes.

En pratique, la décision de retourner ou pas n'est pas si simple à prendre dans la mesure où les parcelles sont souvent hétérogènes en peuplement et en stade. On observe souvent des parcelles dont une partie comporte des peuplements et des stades corrects alors qu'un peu plus loin la population de colza est faible avec de plantes chétives. La règle de décision proposée dans le tableau ci-dessus vaut aussi pour les conditions intra-parcellaire : inutile de laisser des surfaces en mauvais état à l'intérieur des parcelles car elles risquent de se salir rapidement au printemps et ont un potentiel de rendement très limité.



Bien évaluer le potentiel du colza avant toute décision.

Type de sols	PHENOLOGIE Nbre de feuilles	DENSITE < 5 pl/m²	5 à 10 pl/m²	> 10 pl/m²
Sols superficiels	2 à 4 feuilles			
	4 à 6 feuilles			
	> 6 feuilles			
		< 5 pl/m²	5 à 10 pl/m²	> 10 pl/m²
Sols profonds	2 à 4 feuilles			
	4 à 6 feuilles			
	> 6 feuilles			

	Le potentiel est intact ou peu altéré - A conserver
	Tenir compte des facteurs aggravants : dégâts de limaces, morsures d'altises, salissement de la parcelle
	Selon les herbicides, un retournement est envisageable

Quelle culture choisir pour remplacer le colza ?

En premier lieu le choix de la culture de remplacement doit se raisonner par rapport aux herbicides utilisés sur colza. Si plusieurs herbicides ont été utilisés, suivre les recommandations du produit le plus limitant en terme de cultures possibles : inutile de prendre des risques car un second échec d'implantation peut couter cher.

Que faire dans les parcelles hétérogènes ?

Dans les parcelles de taille importantes, le « rapiéçage» avec des cultures de printemps est souvent la meilleure solution économique même si les contraintes sont souvent importantes (contournement plus ou moins chaotique des différentes zones, interventions multipliées sur la même parcelle). Dans tous les cas évitez le colza de printemps au milieu du colza d'hiver car le parasitisme, et particulièrement la deuxième génération de méligèthes, se portera massivement sur le colza de printemps et ne serait pas contrôlable. Le décalage de stade ne permet pas de conduire le type hiver et le type printemps comme une seule culture.

CETIOM

Cultures possibles après un retournement de colza

Herbicides colza \ Cultures possibles	Colza de printemps	Lin graine de printemps	Soja	Tournesol	Betterave	Blé (tendre et dur)	Chou	Féverole de prinemps	Féverole d'hiver	Lentille	Luzerne	Maïs	Moutarde	Orge de printemps	Pois de printemps	Pois d'hiver	Pomme de terre	Ray-grass	Sorgho	Trèfle	Vesce	Chanvre
napropamide	P	D	L	P	D	D	P	D	D	D	D	P	R	D	L	L	P	D	D	L	D	L
BUTISAN S	P	P	P	P	P	L	P	P	L	P	L	P	P	L	P	L	P	D	P	L	L	-
NOVALL	P	P	P	P	P	L	P	P	-	-	L	P	P	L	P	L	P	D	P	L	-	L
COLZOR TRIO	P	D	P	P	D	D	-	P	P	-	P	P	P	D	P	P	P	P	P	L	-	-
AXTER	P	D	P	P	D	D	-	P	P	-	P	P	-	P	P	P	P	P	P	P	-	-
NIMBUS	P	P	P	P	L	D	P	P	L	-	L	P	P	L	P	L	P	D	P	L	-	-
KERB FLO ou RAPSOL WG d'automne	P	D	P	P	L	D	P	P	P	P	P	L	-	D	P	P	P	D	L	P	P	-
LEGURAME PM d'automne	P	L	P	P	R	D	P	P	P	L	P	P	P	D	P	P	P	P	R	P	P	-
CENTIUM 36 S	P	L(1)	P	L	P	P(1)	P	P(1)	P(1)	-	-	L(1)	-	P(1)	P	P(2)	P	-	-	-	-	-
RAPSAN TDI + CENTIUM 36 S	P	L	P	L	P	L(1)	-	P(1)	-	-	-	L	-	L(1)	P	-	P	-	-	-	-	-
CENT 7 d'automne	R	D	P	L	-	P	-	-	-	-	-	P	-	P	R	-	-	-	-	-	-	-
SPRINGBOK et SPRINGBOK+NOVALL	P	-	-	P	P	L(3)	D	P	P(5)	D	L	P	-	L(3)	P	P(5)	D	D	P	L	-	-
SUCCESSOR 600 + RUEDA + métazachlore	P	-	P	L	P(4)	L	-	-	-	-	L	L	-	L	P(4)	L	-	-	-	-	-	-
FUSILADE MAX, LEOPARD 120, OGIVE, PILOT,	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	-

P Culture possible sans restriction (quel que soit le travail du sol préalable)

L Culture possible à condition de faire un labour profond

D Culture déconseillée

R Parfois risque de freinage après un labour. Ce risque, peu fréquent est grave après un automne ou un hiver sec. Ce risque peut être encouru si les avantages économiques du remplacement s'avèrent réels.

- Pas d'information suffisante
(1) Respecter un délai minimum de 4 mois
(2) Respecter un délai minimum de 1 mois
(3) Respecter un délai minimum de 140 jours
(4) Avec un travail du sol sur au moins 10 cm
(5) Cultures non destinées à l'alimentation humaine
sources : firmes

État du colza sur les plateaux de Bourgogne

Une situation préoccupante à l'approche de l'hiver

Suite au retard à la levée des colzas, de nombreuses parcelles présentent de forts retards de développement et risquent de ne pas supporter des rigueurs de l'hiver. Cette situation concerne de nombreuses parcelles des plateaux de Bourgogne (Chatillonnais, Tonnerrois, Auxerrois, Bourgogne Nivernaise).

L'absence de pluies significatives entre le 10 août et le 20 septembre sur les plateaux de Bourgogne a retardé la levée des colzas. Certains agriculteurs, voyant la sécheresse se prolonger, ont même renoncé à semer. Avec le retour des pluies, les levées ont enfin eu lieu : plus que le nombre de pieds, c'est leur faible développement qui est préoccupant. Les pieds de moins de six feuilles pourront difficilement supporter des températures inférieures à – 10°C.

Si la sécheresse est le premier facteur responsable de cette situation, d'autres éléments sont venus s'ajouter :

- les gelées du 28 et 29 octobre ont provoqué des nécroses sur les feuilles qui ont blanchi.
- des phytotoxicités des herbicides appliqués en post-semis/pré-levée de la famille des «*chlores*» (métazachlore, dimétachlore) : avec le retour des pluies, une fois remis en solution, ces herbicides ont eu tendance à bloquer le colza (le colza bleuit, les feuilles se déforment)
- des phytotoxicités liées à des applications de produits durant la semaine qui a précédé les gelées du 28 et 29 octobre. Il peut s'agir de CHRONO mais aussi d'anti-graminées foliaires ou de d'autres produits phytosanitaires appliqués avec de l'huile.

Dans ces conditions de sécheresse jusqu'au 20 septembre, on constate des différences importantes selon les techniques d'implantation : ce sont celles qui ont le moins desséché le sol (semis direct ou strip till) qui ont le mieux réussi. A noter également que les semis réalisés avec un semoir de précision ont levé un peu plus rapidement et présentent aujourd'hui un meilleur développement.

Face à ce constat : quelle attitude avoir ?

Une enquête kilométrique réalisée par le Cetiom montre que dans les secteurs des plateaux de Bourgogne les plus concernés par le problème, il est possible qu'aucune parcelle ne survive en cas d'hiver rigoureux. Aujourd'hui, même si le constat est alarmant, il est prudent d'attendre et faire le point sur toutes les parcelles en fin d'hiver. Si la chance est du bon côté, l'hiver peut être clément comme en 2006-2007 et tous les colzas s'en sortiront !

En attendant, il est indispensable de ne plus appliquer de produits phytosanitaires susceptibles de «*tasser*» les colzas. Les anti-graminées racinaires (Kerb Flo, Legurame) sont très sélectifs du colza mais leur coût est élevé. Ainsi, il est préférable de ne pas les réaliser afin de ne pas engager une dépense supplémentaire sur une culture qui risque de ne pas passer l'hiver d'autant plus que ces herbicides vont réduire les possibilités de culture de remplacement.

Pour ceux qui ont contractualisé une assurance aléa climatique, vous pouvez prévenir votre assureur mais attention les problèmes liés aux applications de produits phytosanitaires ne sont pas couverts par ce type d'assurance.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE



Implantation au strip till à Joux la Ville (89), plateforme Désherb'Sol 2012



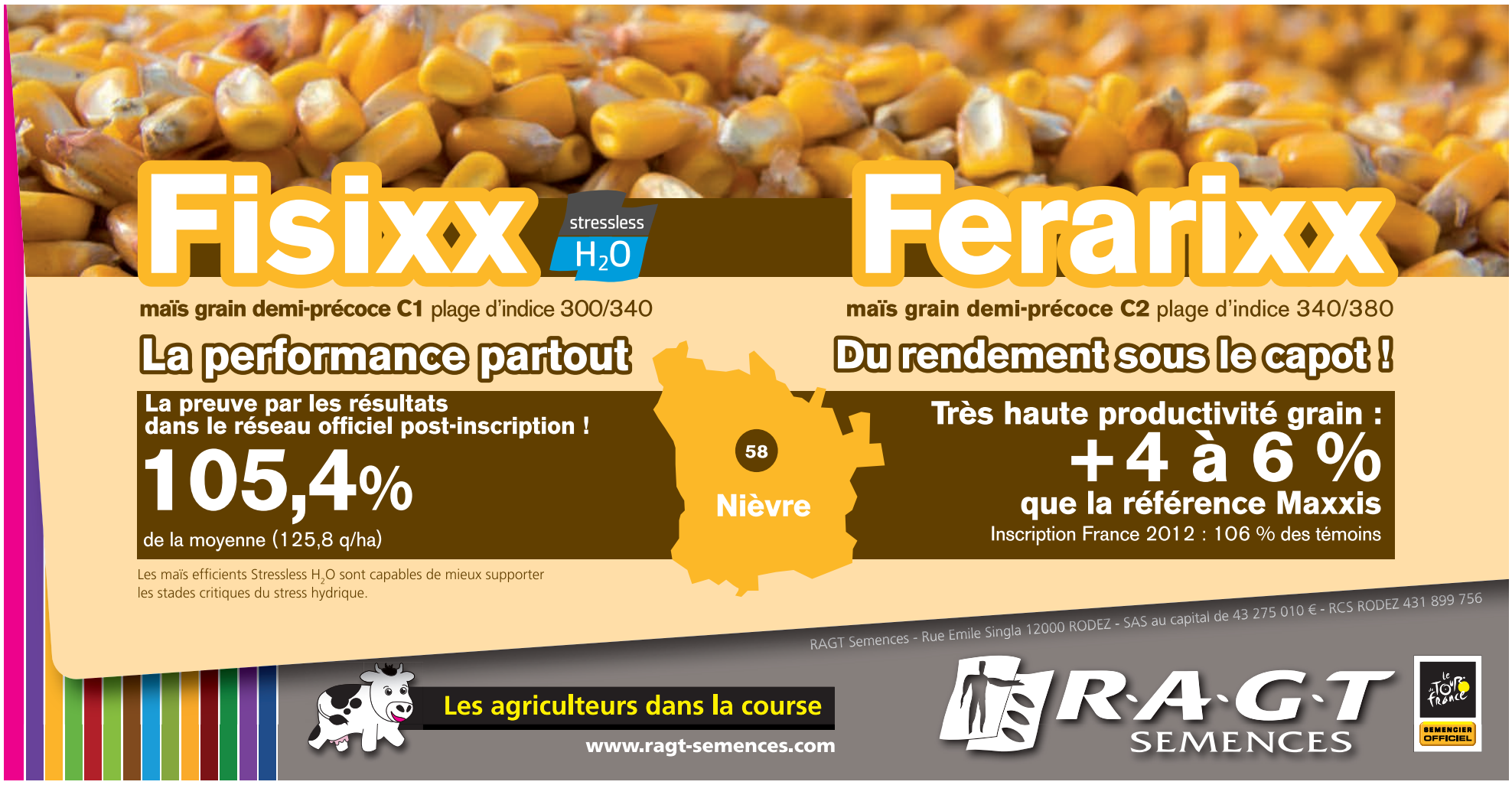
Risque fort de retournement



Risque moyen de retournement



Risque faible de retournement



Marc et Sébastien SUREAU,
l'ensemble
de leurs collaborateurs
vous souhaitent
de joyeuses fêtes
de fin d'année



Pulv'hiver
(réf. 248622)

18,50 €HT l'unité
à partir de 2 bidons

IMPORTANT
rayon jouets



Ex: tracteur T7060
(réf. 251809)

20,82 €HT

Nos sites d'Avallon et Bazoches resteront ouverts pendant les fêtes

SUREAU Agriculture S.A.S
NEW HOLLAND AGRICULTURE
Promodis Pro, Proche, Promodis

Avallon 03 86 34 18 35 • Moulot 03 86 27 27 13 • Bazoches 03 86 22 11 54



Toute l'équipe du garage du MOUESSE
vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2013

51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS - 03 86 57 06 28 mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Joyeuses fêtes

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !

vous souhaite de passer une bonne
saison de vêlages
ainsi qu'une bonne et heureuse année 2013

Olivier VIRMONT (58 - 89) 06 73 69 80 21 - Alain GIMET (21) 06 07 43 69 12

Les Etablissements BAZOLLES MOTOCULTURE informent sa clientèle que ses bureaux et ateliers seront fermés

DU VENDREDI 21 DÉCEMBRE À 12H00
JUSQU'AU LUNDI 7 JANVIER 2013 À 8H00

Toute son équipe remercie
sa clientèle de leur fidélité
et leur souhaite
de joyeuses fêtes
de fin d'année

MASSEY FERGUSON



www.newholland.com

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Malécot Poirier Agri

Présentation Krone à Varennes-Vauzelles.



Fort du succès remporté au printemps, Malécot Poirier Agri a organisé le 27 novembre dernier une seconde journée de présentation de la gamme fenaison Krone sur sa base de Varennes-Vauzelles. L'ensemble de la gamme était présenté : faucheuses, faneuses KW, andaineurs Swadro, presses à balles rondes Fortima et Comprima et même deux Big Pack (balles cubiques) dont une est prévue pour des démonstrations au printemps. Guillaume Dufour, responsable de la base de Varennes-Vauzelles et organisateur de cette journée, avait également présenté les distributeurs d'engrais et semoirs à maïs Amazone.

A noter que les quads Kawasaki font leur apparition chez Malécot Poirier Agri, officiellement distributeur depuis octobre. Les visiteurs ont pu aussi découvrir les télescopiques Dieci. Cette marque italienne est désormais distribuée par la concession Deutz-Fahr de St Loup sur l'ensemble de son secteur.

Yonne Agri

Les gammes Kuhn et Promodis en vedette.



Déjà planifiée pour 2013, la saison des journées thématiques organisées par Yonne Agri a démarré les 27 et 28 novembre dernier. A travers ces rendez-vous, Arnaud Méthivier veut ainsi proposer aux agriculteurs des rencontres et des échanges avec les représentants des marques mais aussi entre les utilisateurs. «*Rien de tel que de se retrouver autour des machines pour engager le dialogue sur l'utilisation, les réglages, les avantages et inconvénients dans tel ou tel type de sol…*» constate le responsable de l'enseigne Promodis de Joigny. Durant ces deux journées, les gammes Kuhn et Promodis étaient à l'honneur. Toute la gamme Kuhn était présentée : sol-semis, fenaison, presses, pulvérisation…Rappelons que le constructeur alsacien est le premier fournisseur de Yonne Agri. Côté Promodis, les nouvelles bennes monocoques à caisse conique Cargo XP2 étaient présentées pour la première fois. quatre modèles de 10,5, 14, 16 et 17 tonnes de CU composent cette gamme, entièrement conçue en acier «*HLE*» (haute limite élastique). Cet acier permet de diminuer le poids à vide de la remorque tout en conservant une bonne résistance. Le modèle 10,5 t compte un essieu, les autres modèles sont dotés d'un boggie à essieux de 90 ou 100 mm. En cette fin d'année, de nombreux visiteurs ont fait le déplacement à Joigny, un encouragement pour les prochains rendez-vous.

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	05/12/12	11/12/2012	5/12/2012	05/12 au 11/12/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,25 €	4,16 €
	R	3,89 €	4,00 €	4,04 €	3,90 €
0	-	3,70 €	-	3,56 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	0	3,43 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	0		3,20 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,90 €	-	2,87 €
Génisses VML	U		4,50 €	450 €	4,36 €
	R	-	4,15 €	4,19 €	3,99 €
0	-	3,45 €	-	3,35 €	
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,15 €	3,28 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 11/12**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	2,98	
200-250 kg	-	3,03	2,81	
250-300 kg	-	2,97	2,74	
300-350 kg	-	2,75	2,51	
350-400 kg	-	2,60	2,57	
400-450 kg	-	2,51	2,40	
450-500 kg	-	2,37	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,49	
250-300 kg	-	2,54	2,46	
300-350 kg	-	2,48	2,46	
350-400 kg	-	2,52	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,79	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,48	2,09	1,85	1,53
5-10 ans	-	2,01	1,75	1,49
+10 ans	-	1,87	1,64	1,39
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,56	2,26	2,03	

Tendance : 91% de vendus.
Broutards : l'embellie des cours enregistrée la semaine dernière n'a pas perdurée cette semaine et les transactions sont à nouveau irrégulières. Les cours ne sont pas reconduits mais demeurent toutefois supérieurs à ceux connus il y a deux semaines, notamment dans les sujets pesant moins de 450 kg. La vente restant calme dans les sujets de 450 à 520 kg.
Laitonnes : l'offre est inférieure à nos standards habituels et les cours accusent une légère baisse, notamment en légères non vaccinées.
Génisses 30 mois et taureaux : cours sans changement.
Vaches : transactions plus longues et difficiles, avec une présentation qui reste conséquente, mais de qualité globalement bien inférieure. Comme d'habitude à cette saison, les vaches bien préparées voient leurs tarifs résister tandis que les tarifs des maigres reculent sensiblement.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
une laitonne culardе 253 kg : 1190€ (4,70)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 10/12**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
2340 à 400 kg	900 - 980 €	2,34 - 2,71
420 à 485 kg	1010 - 1190 €	2,37 - 2,51
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
260 à 345 kg	600 - 840	2,25 - 2,50
Génisses		
355 à 540 kg (16-24mois)	740 - 1170	2,08 - 2,18
550 à 740 kg (24-36mois)	1060 - 1550	1,93 - 2,09
Taureaux		
795 à 1140 kg	1370 - 2020 €	1,57 - 2,16€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	560-1150 €	
entre-deux	1160-1400 €	
lourdes	1410-1730 €	

Apports plus importants en mâles et de bonne qualité entraînant une vente plus rapide en sujets légers (-350 kg-, cours reconduits en lourds.
placement fluide en laitonnes et génisses d'export à des tarifs fermes
Pensez à annoncer les vaches!!
Cours reconduits en sujets lourds et viandés, fléchissement pour les animaux trop maigres.

Dernier marché de l'année semaine prochaine. Prochain marché bovins le lundi 17 décembre.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 05/12**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	2,95	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,50	2,30
400 à 450 kg	2,42	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,45	2,20
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,15
Vaches		
- 5 ans	2,08	1,90
de 5 à 10 ans	2,05	1,80
+ 10 ans	-	1,74

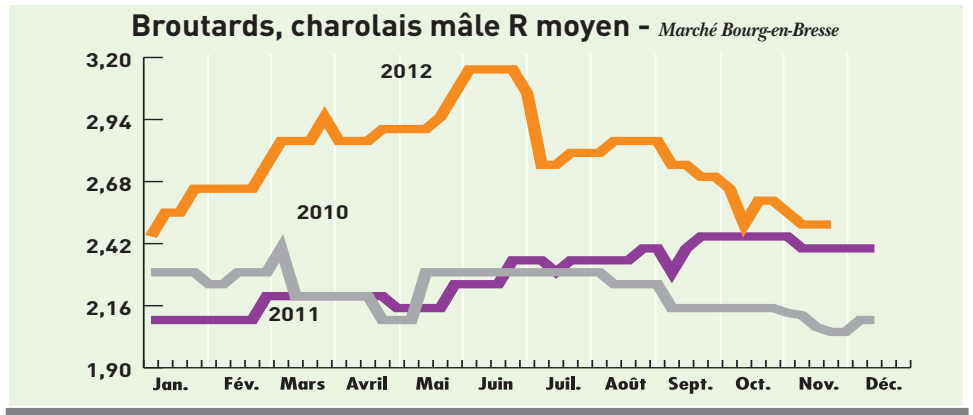
Tendance :
effectif plus restreint, vente difficile dans les broutards lourds, cours reconduits dans les laitonnes.
Génisses et vaches : les cours sont maintenus dans l'ensemble des catégories, quelques vaches de qualité supérieure se commercialisent plus facilement. Les cours des génisses sont aussi reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 27/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Plus d'apports, vente toujours calme.

Bovins



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 03/12/2012 au 09/12/2012*

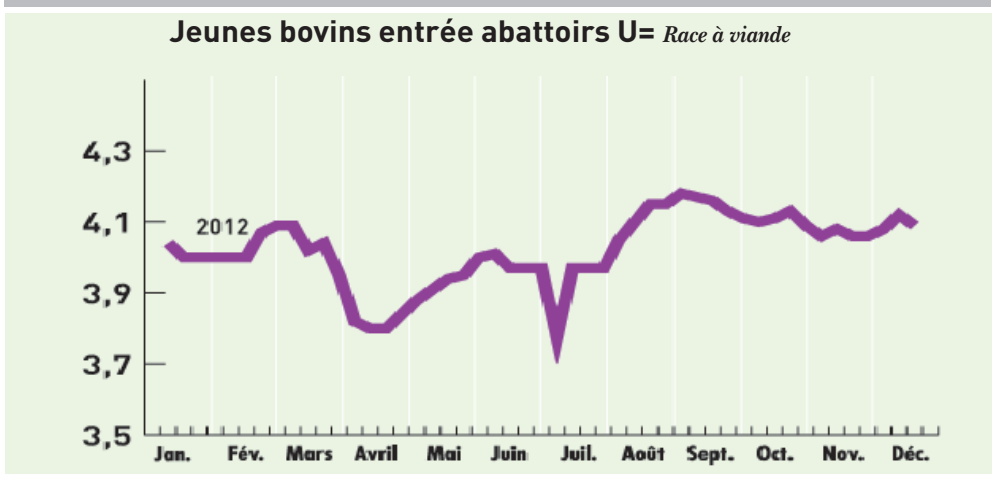
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	2,58 €
350 kg	-	2,52 €	2,45 €
400 kg	-	2,45 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,33 €
500 kg	-	2,31 €	2,27 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,33 €

Tendance :
Vente difficile surtout dans les mâles lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 03/12/2012 au 09/12/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,09 €	3,89 €	3,80 €			
Races mixte		-	-	3,79 €	3,75 €	-	
Races lait					-	-	3,45 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,44 €	4,07 €	3,92 €	3,74 €	3,56 €	-
Races mixte	-	-	-	3,58 €	3,56 €	3,54 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	3,25 €	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,35 €	4,21 €	4,13 €	3,92 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,37 €	4,19 €	4,13 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,36 €	-				
Races mixte	-	-	-	3,60 €	3,49 €		-
Races lait				3,35 €	3,21 €	3,16 €	2,76 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,58 €	4,42 €	4,28 €	4,13 €	-	-	
Viande +350 kg	4,58 €	4,42 €	4,29 €	4,19 €			

Tendance :



Tendances

SEMAINE DU 10 DÉCEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Malgré la couverture des besoins dans le domaine des femelles haut de gamme par les concours de boucherie, l'activité commerciale demeure régulière avec un maintien des cours dans les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. En génisses ordinaires et réformes allaitantes de choix secondaire, la vente est un peu plus régulière avec des tarifs reconduits avec plus de facilité notamment dans les animaux lourds. La vente reste sélective à l'encontre des animaux en manque de finition. En réformes laitières, la réduction de l'offre tend à rééquilibrer le marché, avant les vacances de Noël, avec des prix stables dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, la demande reste réservée sur les marchés Italiens et grecs, avec des tarifs qui peinent à progresser. n

Broutards

Les sorties sont un peu moins abondantes que ces dernières semaines. La vente est un peu plus régulière pour les mâles de 350-400 kg recherchés pour l'export sur la Tunisie. La vente est également plus régulière dans les 400-450kg vaccinés et pour l'Italie. La demande reste en revanche très calme avec des cours juste maintenus pour les mâles de plus de 450 kg avec des engraisseurs Italiens qui freinent les mises en place pour les sorties estivales. En laitonnes, la vente est plus difficile avec des tarifs qui se replient sérieusement. n

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre saisonnière correspond à la demande ce qui entraîne une vente normale et des cours stables dans les bons veaux frisons ou montbéliards. Dans les bons veaux croisés montbéliards destinés aux labels, les échanges restent fluides, faute de disponibilité avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté. n

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 11 décembre) «Les abattoirs absorbent avec régularité une offre qui demeure inférieure de 4% à l'an passé, et il n'y a pas de stocks d'animaux en ferme. Le manque d'animaux dans certaines qualités de races allaitantes devrait favoriser une hausse du prix en haut de gamme. Sur les principaux marchés européens, les prix des bovins sont stables : l'offre n'est pas importante et la demande saisonnière pour les fêtes de Noël active»

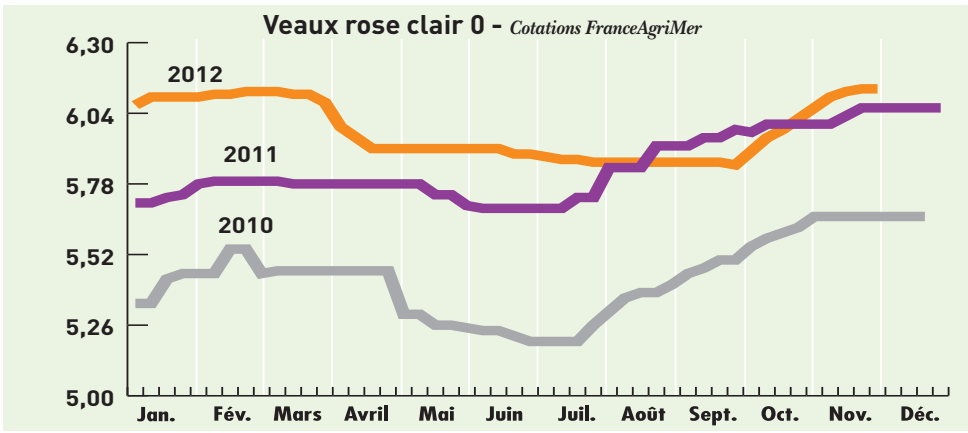
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 05/12 au 11/12//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,77 €**	-	-	-
U	**8,06 €**	**7,41 €**	**5,99 €**	-
O	**6,30 €**	**6,13 €**	**4,97 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 10/12 au 14/12/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	111	**410-610 €**	**330-530 €**	**210-275 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-560 €**	**200-480 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-260 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	941	**290-520 €**	**270-480 €**	**85-245 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 03/12 au 09/12//12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,64 €**	**2,46 €**	**1,58 €**	**-**
Bons	**2,31 €**	**2,00 €**	**-**	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/12*

Agneaux (859)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,50-2,75**	**2,18-2,75**
Gras (38-44 kg)	-	**2,50-3,00**	**2,23-2,73**
Gras (+44 kg)	-	**2,49-3,08**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,15-2,50**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,96 - 1,16**	**0,69 - 1,05**	-
Divers			
Béliers **(13)** 88 à 126€	**0,96 - 1,57**	-	
Agneaux maigres	**38 à 85 €**		
Chèvres	**5 à 35€**		
Boucs	**10 à 20 €**		

Apport de saison.
Agneaux : mauvaise ambiance commerciale engendrant une baisse importante des cours et de nombreux invendus.
Brebis : l'offre est de moins bonne qualité, mais les cours se maintiennent
Béliers, caprins : demande suivie et cours sans changements

Prochain marché :
Les lundis 17 décembre, 7 et 14 janvier 2013, (pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 859 - Brebis: 128 - Béliers: 13 - caprins: 48

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 10/12*

Ovins : 250	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**85 -115 €**	**2,14 - 2,68 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**95 -130 €**	**1,91 - 2,67 €**
Agneaux maigres	**55 - 80 €**	**1,79 - 2,42 €**
Brebis	**39 - 94 €**	**0,72- 1,18 €**
Béliers	-	-

Les apports restent importants sans grandes variations des cours, seulement deux lots invendus.

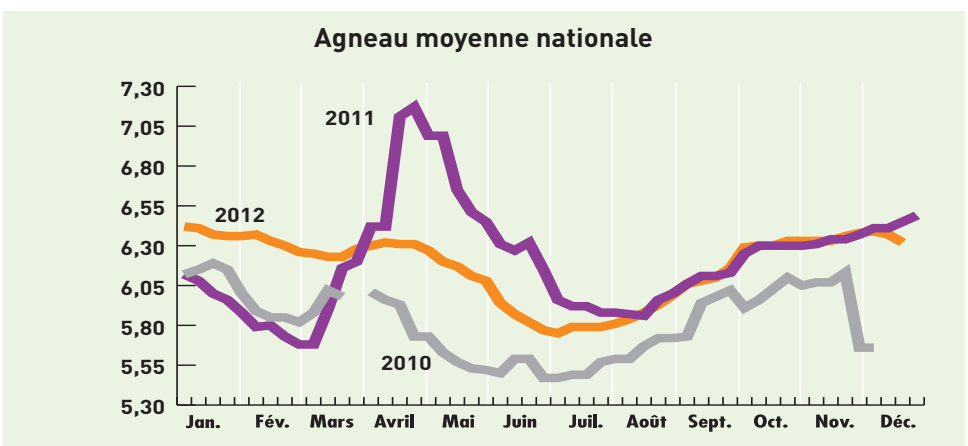
Prochain marché ovins le lundi 7 janvier aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 03/12 au 09/12//12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,71 €**	**6,44 €**	**5,85 €**
Couvert	16-19 kg	**6,53 €**	**6,30 €**	**5,68 €**
Gras	13-16 kg	**4,78 €**	**4,66 €**	**4,28 €**
Gras	16-19 kg	**4,61 €**	**4,34 €**	**4,06 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 03/12 au 09/12//12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,13 €**	**6,32 €**



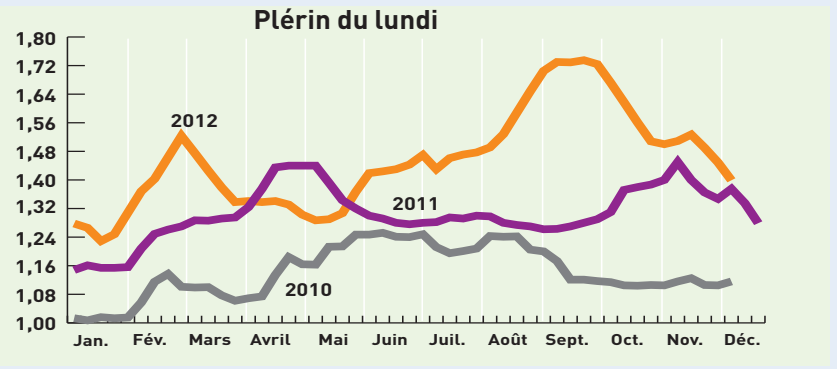
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 451 porcs présentés) — *Cotations du lundi 10/12/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,399 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 30/11 au 06/12//12*

1,61 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45 à 47
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix minimum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de reponses
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
46/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
47/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 5 décembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,10 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 €	200 €
2e coupe	250 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**; blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-avril	255	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	263	A C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	260	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63 kg/hl	janv.-mars	232	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	janv.-mars	232	N C
Sud Côte d'Or	66-67 kg/hl	4 de déc.	235	N C nature

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	déc.-janv.	240	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-mars	240 à 245	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	238	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		6 de janv.	245	A C

Fruits et légumes

Stade grossiste détaillant

unité : le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* — *Cotations du 11/12/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,30 €**	-	**3,00 €**
Bette France plateau	**1,10 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,60 €**	**0,60 €**	**0,55 €**
Céleri rave France	**0,75 €**	**1,10 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,50 €**	-	**0,55 €**
Chou rouge France cat I	**0,55 €**	-	**0,58 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,10 €**	**1,40 €**	**1,05 €**
Epinard France cat I	**1,80 €**	-	**1,90 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g colis vrac	**1,30 €**	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,68 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,55 €**	**0,68 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,95 €**	-	**0,98 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	**3,80 €**
Navet long blanc France	**1,00 €**	**1,27 €**	**1,10 €**
Navet rond violet France	**1,05 €**	**1,26 €**	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,32 €**	-	-
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,60 €**	-	**2,00 €**
Poire Passe-crassane France qu. cirée cat.I 70-75mm plat 1rg	**1,20 €**	-	-
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,90 €**	**1,20 €**	**1,10 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,15 €**	-
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,35 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,53 €**	**0,77 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,78 €**	-	**0,75 €**
Potiron Muscade France	**0,40 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,75 €**	-	-

Matériel

Tracteur

07 - Vds Deutz Agrotron MK3100 100cv 5200H année 2002 toutes options TBE prix : 22000 euros
✆ 04 75 38 84 49 HR

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ 06 86 76 81 23

21 - RECHERCHE CG pour tracteur Soméca 670 avec épave ou non + pièces de 511 Soméca. (réf. 5012)
✆ 06 63 00 14 96

21 - VENDS chargeur Mailleux FX 80 avec adaptation ou avec tracteur Lamborghini, 955 DT 4 RM, état moyen (réf. 5011)
✆ 07 86 54 42 38

26 - Vds VALTRA T 132D 150ch -2011-980h pneu AV480/70/28, AR650/65/38, rel AV-pont suspendu
✆ 06 08 86 47 21

26 - Vds tracteur John Deere 2650 7900 heures - Moteur refait à 7000 heures
✆ 06 60 38 45 56

26 - Vds tracteur ford 5610 fruitier 3200h état exceptionnel
✆ 06 03 40 07 84 (HR)

39 - vds Tract Renault ARES 710, 145 CV 1998 - 4740 H Clim Rel Av inv méca pneus 10 %
✆ 06 86 92 54 21

55 - Vends tracteur Deutz-Fahr M620 300 H toutes options, 73.000 euros HT. Ecrire au journal La Vie Agricole de la Meuse - Place Saint Paul, Maison de l'Agriculture 55100 VERDUN sous la référence 57921.

69 - Vend tracteur Jacquet DR 35 diesel 1985 prise de force arrière + rogneuse très bon état. Secteur beaujolais.
✆ 06 88 56 69 49

71 - Vends Rlt Arès 715 RZ, 156 CV, an. 2002, tts options, pneus 15 %, TBE, 4 RM, 11.150 H.
✆ 03 85 75 90 31
ou 06 19 70 35 22

71 - Vds tracteur John Deere 3650, 4 RM, 115 CH, très bon état.
✆ 03 85 50 99 46
ou 06 89 82 96 67 H R

Travail sol

26 - Vds bineuse riboulleau légumes 3 éléments guidés bon état prix 1000 euros HT
✆ 06 24 83 24 56

38 - Vds herse rot Vicon 3 m portacourt paker, semoir Kuhn BS6 3 m ttes option.
✆ 06 09 39 70 08

38 - Vds charrue Huard 5 corps TBE losange sécurité boul Vds vibro Pichon 4 m attelage semoir hydrau.
✆ 04 76 35 30 48
ou 06 84 85 08 50

57 - Vends carrier Vaderstadt 6,50 m disques neufs 2000, fonte éclairage, bon état, 14.800 euros.
✆ 06 62 49 43 33

71 - Vends géminator SP 5000 Kongskilde trainé 5 m, repliage hydro. de 1995, B.E., 3.800 E à voir.
✆ 06 17 91 33 32

89 - VENDS Smaragd Lemken 4 m., 9 dents équipé carbure, 2003, 5 000 euros, - rouleau tasse avant Askel bille fonte 4 m., 3 000 euros, - 1 paire roues complètes voiles fixes 8 trous 580 x 70 x 38, 1 500 euros (réf. 5003)
✆ 03 86 63 93 41

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 490A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h., coupe 6.75 m., chariot, table à colza, équip. tournesol, prix : 61 000 euros (réf. 500D)
✆ 06 82 42 08 75

26 - Vds andaineur fella 3,50m tandem calibreuse à noix et bac à pierre cultivateur 3,20m
✆ 04 75 71 71 99 (HR)

57 - Vends MB JD 2056 HM 2.100 H coupe 5,5 m rall. colza, 2 scies, t.b.é., révisée, 49.000 euros.
✆ 06 84 64 81 36

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ 06 83 59 05 70

88 - Vends MB John Deere 9660i HM Wts 663 H batteur an 2007 cpe 7m60 cpe colza tournesol TBE.
✆ 06 07 82 98 98
ou 03 83 52 04 75

Traitement

26 - Vds pulvé berth elyte 1200 dptronic dpae rampe ulys 21m 7 tronçons an 2009 toutes options
✆ 06 79 81 58 13

26 - Vds pulvérisateur berthoud dp matic 4 mack10 rampe rcsi hydro 12m at auto + pompe caprari
✆ 06 59 73 62 23

39 - Vds pulvé Hardy master 1 000 l 15 m dep. manuel 2006 toutes options contrôle 26-11 ok DPM
✆ 06 86 92 54 21

55 - Vends pulvé Berthoud Major Evolution 3.200 litres, 28 mètres, année 2006, TBE.
✆ 06 79 80 20 26

89 - VENDS pulvé. Caruelle 1 200 l., 24 m., 2009 cause reprise, servi 3 ans quadrijet DPAE, 19 000 euros à voir (réf. 5006)
✆ 06 80 47 51 76

Arbo-viti

07 - Vds ensemble de désherbage quad magnetto cuve 200L rampe Devers électrique 2 jets
✆ 06 70 55 66 27 HR

38 - Vds atomiseur noyers Tecnoma Pulsar bas volume 1000 l tracteur Renault 781 4 s broyeur Kuhn vkm 2m40.
✆ 06 80 22 90 86

Distribution

01 - Vds distributrice Gyrax 6m3 2001 avanct hydraulique tapis tbé prix 2500 euros à débattre
✆ 04 74 52 74 51 hr

Epandage

42 - Vds tonne lisier 7000 l roue 21.3.24 vanne cote acro. rapid. 7 m tuyau tbe 5000 ¤
✆ 06 83 83 60 77

42 - Vds épandeur Heiwang 6 tonnes bon état cultivateur 15 dents épandeur 2500 ¤
✆ 06 88 38 03 06

69 - Vds semoir Amazone 2AF 804 ouvertures Hydr B état.
✆ 04 78 90 58 71 après 20H

71 - Vends semoir engrais centrifuge.
✆ 03 85 84 55 54

89 - VENDS épandeur Baroin 5 T., bon état, 1 000 euros (réf. 5001)
✆ 03 86 55 54 78 HR

Irrigation

38 - Vds perches alu ou galva 2,5 m avec arroseurs bronze ou plastique débit 1,50 m3.
✆ 06 68 10 84 37

Forestier

01 - Vds élagueuse Bamford GT427 cellule grains 300 quintaux
✆ 06 76 72 95 54

42 - Vds Lamborghini 85 cv 8000 h équipé forestier ss treuil an 84, lame arceau, vendu en l'état, prix à débattre
✆ 04 77 76 87 42
ou 06 85 08 67 86

Cave

89 - VENDS cuve inox 1 000 litres, fond plat, couvercle, vanne à bille, état neuf, 700 euros (réf. 5008)
✆ 03 86 74 94 95

Manutention

26 - Vds lève palettes hydro porté 1t500 sur trois points h3m état neuf
✆ 04 75 68 64 05 (HR)

Agri. divers

01 - Vds cse cess tract Fiat F100, 5500 H - tract. Fiat 6566 année 1985 bon état - Tract NH TS90, 6500 H, avec charg. MX80 - surélévateur Bugnot - desleuse pailleuse Lucas 45G - Round Baller NH 5950 - fauch. cond. Taarup 2m50 porté - herse à prairie Agrimat 6m - vibro 3m - chariot 4m50
✆ 06 81 66 84 88

07 - Matériel irrigation tube alu diam. 60 32 pour serre et brouette à moteur Honda pour transport de 1 roll
✆ 06 81 05 98 87

07 - Vds pelle retro faucheux 240 tracteur Renault 80S moteur refait élévateur Chabas TI800
✆ 06 69 10 28 66

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ 06 83 59 05 70

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ 06 86 76 81 23

21 - VENDS godet à grains surélévateur 2000 l., - pince à bottes rondes 6 bottes, - interface tractopelle case chargeur euro (réf. 500A)
✆ 06 99 61 52 30

21 - VENDS MB 1540, 4 m. très propre, - hérisson épandeur Gilibert, - remorque 8 T., BE (réf. 5013)
✆ 03 80 84 36 79
06 42 75 69 96

38 - Vds pour pièces Rnlt551 presse MD charrue HBO élev. sem. Nodet div. matériel.
✆ 06 86 65 02 99

38 - Vds matériel charcuterie, pétrin Heli-Joly 50 kgs, hachoir 380, trancheuse pro, charrue Huard 3 socs TR65, herse 4,20 m, vibro 3 m, semoir Sulky 2,50 m, pneu 1200-20.
✆ 06 72 87 53 09

42 - Vds cse cessation tracteur 9034 90 11000 h be andaineur Kuhn GA4121 2010 dessileuse Jeantil 2m3
✆ 06 79 34 91 45

55 - Vends semoir Vaderstad 4 m Rapid 400F 2001 pneus et disques 2 ans, bon état, 24.500 euros.
✆ 06 30 80 87 59

69 - Vds benne PTAC 12,21 T. année 1997 - 2 essieux béquille hydraulique - Vds tapis d'alimentation pour bovins caprins 60 ML 70 CM année 2004.
✆ 06 60 97 83 90

69 - Vds moto faucheuse AEBI AH 52 + affuteuse bar de coupe. Très bon état marche. Le tout 1300 euros.
✆ 06 87 01 11 88

69 - Destocks planteuses repiqueuses Checci-Magli 1 ou 2 - 3 rangs pour plants légumes Ets Villard.
✆ 04 74 60 22 51

70 - Achète enrubanneuse, semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ 06 83 59 05 70

71 - Vends remorque Brimont 14 T, essieu suiveur pneu neuf bon état, prix 9.800 euros.
✆ 06 87 37 14 14

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, cdes élec. avec finan. 5 camp. au taux 1,50 %.
✆ 03 85 26 00 67

71 - A V Deutz Agrotron 118 CV, 4.386 H, pont av. susp. 4 de clim. avec finan. 5 camp. au taux 1,50 %.
✆ 03 85 26 00 67

71 - Vds dessileuse trainée 2,5 m3, 1.300 E HT, TA Arès 826 RZ cab. + pont av. susp. TBE, 37.800 E HT.
✆ 06 75 69 62 04

74 - Vds planteuse à pomme de terre 2 rangs, herse à pré 8 m.
✆ 06 82 10 30 18

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., charrues nonstop 2-3- 4-5 socs, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4- 5 - 6 m.
✆ 04 66 24 26 11

88 - Vends tracteur K100 année 2007 avec ou sans chargeur 3000 H TBE - Dérouleuse BR peu servie - Bétaillère 2 places - Canadien 11 dents - Auges 5 m - Foin, regain et paille.
✆ 06 07 61 82 64

89 - VENDS charrue Demblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 1 000 euros, le tout TBE. (490B)
✆ 09 64 01 07 97
ou 06 29 69 02 08 HR

89 - VENDS broyeur Kuhn 3 m. deport hydraulique, 1 800 euros (réf. 5002)
✆ 03 86 32 30 08

Elevage

01 - Vds bol mélangeur RMH VR 12 distri D G pesée 2005, 20 logettes Agritubel type Madison SDT Wesfalia 2x5 décro compteur
✆ 06 79 51 84 77

42 - Vds salle de traite 2x4 Packo Fullwood 2006 Decro auto Flowmatic 3 + Alfa Laval 2x3 prix à débattre
✆ 06 80 95 59 93
ou 06 84 81 87 93

71 - Vends, cse cess. dessil.-pailleuse Miro DP 4001 centrale hydro peu servi, TBE, trainée, syst. surveil. vêlages 2 caméras coul. orientables vert. horiz. transm. cable BE de fonct., Brabant 3 socs Huard, pièces curage Albert prix à débattre.
✆ 06 48 41 67 51

Véhicule

Utilitaire

38 - Vd Berlingo 1,9 D - 2003 - 99500 km - 800 k - crochet sepa ar protection bois TBE CT OK : 4300 TTC.
✆ 06 18 09 33 43

73 - Vds Expert frigo HDI 2004, tbé, clim, portes latérale, crochet, 122 000 km, 9500 euros, remorque marché frigo 2500 euros.
✆ 04 79 54 31 67 HR

88 - Vends camion bétaillère Mercédés 609 PT 3T5 CT OK cause retraite 1ère main TBE.
✆ 03 25 87 14 27

Tourisme

01 - Vds Megane III Renault 1,5 dci expression diesel 35000 km tbé
✆ 06 73 53 09 35

38 - Vend Peugeot 305 bon état, prix à débattre.
✆ 04 74 84 88 85

70 - Vds Opel Astra, année 92, CT OK, 28.000 km, 1000euros.
✆ 06 70 37 22 59

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia 2m appointés 2 euros l'unité
✆ 04 74 57 93 64
ou 06 87 27 10 18

07 - Vds foin 2012 bonne qualité balles rondes
✆ 06 70 55 66 27 HR

07 - Vends paille. moulin à farine + grandes échelles en bois 5m et 4m50 très bon état
✆ 04 75 81 02 93

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

73 - Vds foin 2012 prairies naturelles bottes 80x80x250 rentré dans de bonnes conditions sous hangar prix 160 euro/tonne.
✆ 06 16 29 84 73

74 - Vds foin + regain 2e et 3e coupe BC 120x90 et 80x90 21012 80 % luzerne livraison possible.
✆ 06 50 05 90 94

84 - Vends huile d'olives 10 euros le litre. Tél : 06 21 36 57 02
✆ 06 21 36 57 02

Fourrage

03 - Vends foin 2012, 100 tonnes à l'abri.
✆ 06 49 70 88 35

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

18 - Vends luzerne, balles rondes 300 kg, 1ère coupe 140 euros/t , 2e coupe 160 euros/t.
✆ 06 09 83 91 38

54 - Vends foin balle ronde ¯ 160 bonne qualité, non mouillé, stock sous hangar.
✆ 06 88 43 42 73

55 - Vends paille foin format 70 x 120 d'excellente qualité, prix intéressant.
✆ 06 22 10 66 29

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 490C)
✆ 06 78 33 33 83

69 - Vds foin petites bottes Rhône.
✆ 06 23 70 26 68

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ 06 75 28 47 79

71 - Vends 150 T de foin de prairie, 50 T de paille, livraison possible.
✆ 06 78 12 37 67
ou 06 42 74 03 37

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrains agricoles mécanisables avec possibilité d'irriguer avec ou sans DPU, secteur Drôme- Sud Isère-Ardèche-Vaucluse.
✆ 06 89 44 75 22

69 - Vd centre B. Villages lots associant parcelles AOC pour replantation immédiate, prés, bois.
✆ 04 78 66 16 58

Divers

07 - Vds remorque en fer 2x6m non basculante avec rangées 600 euros
✆ 06 74 71 85 69

38 - Vds lots moteur élect. 380 v roues étroites 8 3 R44, 1 table ancienne + rallonge.
✆ 04 74 58 28 03 HR

42 - vds mat. from. armoire à caillage + armoire à séchage et aplatisseur à grains
✆ 04 77 20 88 21

69 - A vendre pressoir beaujolais carré 2,2 m x 2,2 m très bon état pour servir ou pour la décoration.
✆ 04 74 05 63 35

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original: le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 ¤ + 4 ¤ de participation aux frais de port.
✆ 03 85 29 55 29

73 - Exploitant forestier débardage par câble mat. achète tous bois mauvais port.
✆ 06 14 81 38 10

Bâtiment



Location

Agricole

21 - RECHERCHE prés de fauche ou pâture à louer ou acheter, région Val de Saône (5007)
✆ **03 80 47 08 90 HR**

21 - CHERCHE prés à louer ou vente d'herbe, secteur Vingeanne (réf. 5005)
✆ **06 17 14 91 49**

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage en Moulin à Vent Fleurie Morgon.
✆ **06 52 92 69 49**

89 - Bail lt 25 + 25 ha, prairie avec eau, Saint Florentin - Yonne (réf. 4904)
✆ **01 40 72 79 65**

Autre

74 - Loue appart dans ferme tout confort très chaleureux à la montagne dans les Aravis, 2 à 6 pers. LA-PRESKI.COM
✆ **04 50 02 95 02**

Offre

Emploi

OFFRE D'EMPLOI
La Fédération Régionale des Cuma de Bourgogne
RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(E) EN AGRO-ÉQUIPEMENT

La FRCUMA Bourgogne procède au remplacement du conseiller agro-équipement de l'antenne Nièvre. Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 11 collaborateurs en Bourgogne et devra travailler en partenariat étroit avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Ses missions
- Conseils en machinisme auprès des CUMA de Bourgogne et des agriculteurs de la Nièvre
- Animation, suivi de gestion et logistique de la CUMA départementale Terr'eau (activités compostage, déchiquetage de bois, transport d'effluents vinicoles)
- Animation et accompagnement de 20 CUMA de la Nièvre

Profil
- Domaines de compétences en machinisme agricole, animation des groupes
- BTS Agro-équipement ou Génie des équipements agricoles
- Débutant accepté, une première expérience en animation de groupe sera un plus
- Très bonnes aptitudes relationnelles et esprit d'équipe.
- Rigueur, autonomie dans l'organisation, sens pratique.

Conditions
- CDI après période d'essai de 4 mois, renouvelable une fois, basé à Nevers
- Rémunération selon accord d'établissement
- Véhicule personnel
- Poste à pourvoir au 18 février 2013

Candidature
Le dossier de candidature comprendra:
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 1er janvier 2013
Pour tout renseignement, contacter Mr Rousseau Jean-Philippe au 03 85 29 57 00 ou Jean-philippe.rousseau@cuma.fr

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE
à monsieur le Président
Antenne 58 - Cuma Bourgogne - 25 bd Léon Blum - 58000 Nevers
Ou à jean-philippe.rousseau@cuma.fr

26 - Recherche salarié agricole polyvalent élevage gdes cultures. Poste évolutif - Région Romans Valence. Ecrire sous la Réf 348 au journal L'Agriculture Drômoise - CS 30418 - 26504 Bourg Lès Valence ou à contact@agriculture-dromoise.fr

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

74 - Recherche berger alpage génisses 74 pose dépose clôture, premier soins aux animaux, chalet, 4x4 fourni.
✆ **06 85 10 66 19**

88 - Exploitation de montagne dans les Vosges, troupeaux bovins, caprins, transformation vente directe, recherche 3ème associé. Revenus garantis.
✆ **03 29 25 06 34**
ou 06 21 10 19 20

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. (réf. 430D)
gaec-de-chichery080@orange.fr
✆ **03 86 73 21 68**
ou 03 86 73 26 03

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture élevage lait CHERCHE associé élevage. (réf. 5004)
✆ **03 86 73 21 68**

Service

84 - DeltaArboriculture Siren 522668496 taille arbres fruitiers + vignes. Personnel qualifié, matériel de pointe.
✆ **06 75 38 29 28**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme, 33 ans, 13 ans d'expérience dans vignes et cuvage, cherche CDI secteur Mâconnais Beaujolais, sérieux et motivé.
✆ **04 74 04 62 58 après 19 h**

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

69 - Jeune agriculteur sérieux 28 ans désire rencontrer femme aimant la campagne exploitation moderne. Ecrire au journal.
✆ **Réf : 277**

Animaux

Divers

01 - Vend 1 vache Herens et son veau M. - 11 vaches Aubrac pleines, 1 taureau Aubrac.
✆ **06 81 71 47 77**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 10 à 14 mois et 1 de 3 ans1/2 Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND jeunes taureaux LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL + vaches pleines, vêlage janvier - février, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (réf. 470C)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds vaches au lait 66 tout garantie sanitaire FCO
✆ **06 71 21 49 36**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - A vendre une génisse normande, 1 mois et une de 18 mois - une vache jersiaise.
✆ **02 48 79 38 94**

18 - Elevage charolais, HBC, visible toute l'année, vend reprod. de l'année. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 46VB2)
✆ **03 80 23 68 04**
ou 06 30 82 41 63

21 - VENDS taureaux reproducteurs 20 mois et veaux de l'année HBC, TGS. GAEC de Pergeot - Chatellenot (réf. 4903)
✆ **03 80 84 12 09**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (4905)
✆ **06 21 88 22 77**
ou 03 80 62 15 52

42 - vds 8 génisses Prim'Holstein 15 à 24 mois IBR A livr. assur.
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19**
ou 06 50 19 42 35

58 - VENDS très bons veaux HBC, origine IA, bon index, vêlage facile, type viande. EARL Cloix (réf. 4701)
✆ **06 67 83 84 65**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85


LEBOULCH H V 210, 2002


PICHON 8100 LITRES, 2007


LAGARDE SX320 CHARIOT, 2002


SILOFARMER 1300, 2001

AURAN Carrosserie AURAN
www.carrosserieauran.com
RN 88 à 20 km d'ALBI - **81190 LES FARGUETTES**
☏ **05 63 76 54 52**
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net



DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)

Série standard De 1290 à 2980 €
- 4 rangées de dents
- Largeurs de travail 2 à 8 m
- 3 sections - repliage méca. ou hydr.
- Tapis flexible avec éléments lourds et pointus

Série lourde À partir de 2550 €
- 5 rangées de dents
- 3 sections - repliage hydraulique
- Largeurs 5, 6 et 7 m
- Poids 523, 659 et 758 kgs.

Élément lourd et pointu

Morte-saison : remise 12%

DIMAG 67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite: N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail
NOUVEAU
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
fabrication française
➲ largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
➲ hauteur sur mesure 2.50m à 5m

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
VOTRE STATION FUEL SÉCURISÉE AVEC POMPE 72L/MN PAYABLE EN 36 MOIS À TAUX 0%*
3000L.....36 x 96,00 € HT
5000L.....36 x 113,00 € HT
6000L.....36 x 122,00 € HT
10 000L..36 x 181,00 € HT
15 000L..36 x 96,00 € HT
Achetez en 2012 Récupérez votre TVA en 2013
*soumis à conditions - nous consulter

Votre concessionnaire JOHN DEERE
Défi~Mat Agriculture
15100 ST-FLOUR
Contact : Yves PECHOULTRES - 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
Mail : ypechoultres@defimat.fr
www.defimat.fr
Grand choix de matériel de fenaison renseignez vous !!!

Tracteurs

	Heures	CV	an
CASE IH CS 110	5300	110	1998
CASE IHCVX 120	7500	120	2001
CASE IH MXU 135	3700	135	2005
CASE IH MX 100 + Charg.	2500	100	2005
CASE IH 844 SB + Charg.	10000	80	1976
CLAAS CELTIS 446 RX + Charg.	4700	90	2005
CLAAS ARES 566RZ + Charg.	6500	115	2005
DEUTZ AGROTRON K 420	1900	120	2009
JOHN DEERE 5080 R + Charg.	2900	80	2009
JOHN DEERE 6200 + Charg.	12600	85	1997
JOHN DEERE 6230 P	4060	100	2007
JOHN DEERE 6520 AP	1800	115	2006
JOHN DEERE 6800	9100	125	1994
JOHN DEERE 2130	15000	85	1974
JOHN DEERE 2030, 2 RM + Charg.		80	1975
LANDINI 6500	8400	65	1980
MASSEY FERGUSON 6235 + Charg.	8600	75	1999
MASSEY FERGUSON 6455 + Charg.	6000	105	2004
NEW HOLLAND TSA 135	6100	135	2004
NEW HOLLAND 8670	6100	170	1998
RENAULT CERES 335X + Charg.	4850	75	2001
RENAULT CERES 85X	6000	75	1995
RENAULT ERGOS 100 + Épareuse	7400	100	2000
RENAULT ARES 546RX + Charg.	8700	90	2003
VALTRA N 121 ADV + Charg.	4700	20	2007
VA/TRA T 151	2500	150	2008
VALMET 6200 + Charg.	5500	94	2000

Valet de ferme
SHÄFFER 2027, articule 360 26 2010

Désileuses pail.distri
LUCAS CASTORMIX 80 GUC, 8 m³, com conf, an 2009
JEANTIL DP5800C, 5.8 m³, an 1998
Bol KUHN EUROMIX 980, 8 m³, pesée, an 2008


JOHN DEERE 6520 AP


PRESSE CLAAS ROLL 250


VALTRA N 121 ADV

Travail du sol
Char. HUARD 475 GD SD, 4 c., p/u/n, an 1988
Char. KVERNELAND PW 100, 8 c., an 2011
H. rot. KUHN HR 303, 3 m, révisée, an 2005
H. rot. POTTINGER LION 301, 3 m, rév. an 07

Presses
MAS FERG 166VLR, ch var., pu 2 m, fil., an 05
CLAAS ROLLAND 46, pu 1.80 m, fil., an 1999
CLAAS ROLLAND 250, pu 2 m, filet, an 2001
JOHN DEERE 572, pu 1.81 m, fic/fil., an 2003
KRONE Round Pack 1250, pu 2 m, f/f., an 00
CASE IH RB 454, pu 2.20 m, fil., ch/va., an 09
RIV. GREENLAND 80 80, pu 2 m, rev., an 96
Bol TRIOLIET SOLOMIX 2000 ZK 20 m³, trb/pail. an 2008
Pailleuse CALVET DP 180, dér. pail., an 1998

Epandeurs à fumier
LEBOULCH HVS210, 7 T, héris. vert., an 2001
PROMODIS 60HVP, 6 T, héris. vert., an 2000
PROMODIS KVX 9000, 7 T, h. vert., an 2004
ROLLAND V2 160, 14 T, héris. vert., an 2006

Tonnes à lisier
JOSKIN 7000S, 7000 L, flèche res., an 1995
PROMODIS TPS65, 6500 L, flèc. res., an 1997

Divers
Enrubaneuse VOLVO 500, film 500, an 1994
Rotofosse BERRY 2.50, dép. 2.50 m, an 2000
Épareuse ORSI, basse pression, an 2008
Épareuse GYRAMAX, com électrique, an 2007
M F 1510, pu 2 m, canal 80/80, an 1993
HESSTON 4600, pu 2 m, c. 65-80, gr. an 1992

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux 1 an HBC, TBO. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 480A)
✆ **06 72 77 44 76**
ou 03 86 58 15 80

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres IBR A, FCO 1 + 2. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4810)
✆ **03 86 58 36 54**
ou 06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 480D)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - Cause retraite VEND génisses charolaises 1 et 2 ans, IBR A (réf. 490D)
✆ **03 86 30 44 61**
ou 06 14 26 42 31

69 - Achète broutards et vaches Charolaise pour l'engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - VENDS taureaux 22 mois, - veaux reproducteurs charolais HBC, bonne origine VF (réf. 4815)
✆ **06 70 17 47 50**

71 - Vends veau reproducteur charolais 1.450 euros. M. Joël Degrange, Martigny-le-Comte.
✆ **06 87 42 25 12**

71 - Vds taureau 30 mois, HBC, type viande, produits visibles sur exploitation.
✆ **03 85 50 99 46**
ou 06 89 82 96 67

71 - Vends 2 vaches charolaises pleines, indemnes IBR, vac. FCO, cause retraite.
✆ **03 85 50 80 08 HR**

71 - VENDS taureaux HBC jeunes et adultes, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 500B)
✆ **03 85 79 40 98**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

89 - VENDS reproducteurs 18 mois + veaux 10-12 mois, HBC, vêlage facile, TGS, origine IA. Mandron Laurent (réf. 48VB1)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS 2 taureaux, 1 de 18 mois, 1 de 7 ans, charolais viande (réf. 5010)
✆ **03 86 33 00 00**
ou 06 77 14 75 37

Caprin

01 - Vds chèvres gestantes naissance milieu février
✆ **06 23 72 74 87 après 20h**

01 - Achète 40 chèvres lactation ou mise bas décembre ou janvier échographiées
✆ **06 80 73 32 93**
ou 06 72 21 48 94

26 - Vds 25 chèvres poitevines 2 ans et demi gestantes 1 bouc 8 chevrettes
✆ **07 60 30 08 09**

42 - Vds cse cessation chèvres Saanen
✆ **04 77 28 91 29**

69 - Vds cause retraite 60 chèvres 1 bouc alpine mise bas janvier février 2013.
✆ **04 78 81 01 46**

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

69 - Vends 12 chèvres Saanen mise bas fin janvier - 1 bouc + matériel de traite.
✆ **06 82 81 52 20**

71 - Vends, cause décès, chèvres race alpine + boucs.
✆ **06 74 77 16 80**

71 - Vends 35 chèvres alpines, mise bas 01/13 et 02/13, tank à lait 1.060 L, lavage auto., cornadis salle traite.
✆ **03 85 50 99 46**
06 89 82 96 67 H R

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010634 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN BIOLOGISTE HERBICIDE H/F
Sté de l'industrie phytosanitaire recrute pour son Centre de Recherche et Développement. Gestion de programmes d'essais (champ, laboratoire). Evaluation des produits. Analyses statistiques des données. Rapports et présentations en anglais. Dvpt de méthodologies. Suivi du personnel temporaire. BAC+2/3 biologie/agronomie. Capable de gérer plusieurs projets de front. Expérience BPE. Anglais requis. CDI. Entrée janvier 2013.

AM010732 - YONNE
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
Pour OPA. Gestion d'un portefeuille de clients Agriculteurs - Viticulteurs. Conseil et aide à la décision dans le cadre d'une approche globale et stratégique. Conseil d'accompagnement et conseil ponctuel auprès des Chefs d'entreprise. Analyse et diagnostic. Ingénieur agro ou agri / IHEDREA / DESS en gestion d'entreprise / École de commerce. Expérience impérative. Entrée dès que possible. CDI

AL008685 - EST
DELEGUE TECHNIQUE ET COMMERCIAL H/F
Leader Français de l'analyse agricole et environnementale. Vous développerez notre gamme d'analyses et de services auprès des organismes agricoles et des acteurs de l'environnement (bureaux d'études, traiteurs d'eaux...). De formation Ingénieur ou BTS agricole, vous connaissez ou souhaitez découvrir le milieu de la Distribution agricole, de la prescription ou des bureaux d'études environnement. Vous disposez d'une première expérience technique ou commerciale réussie. CDI à pourvoir immédiatement. Véhicule de fonction, rémunération motivante, poste basé en région.

AM010600 - BAS-RHIN
RESPONSABLE COMMERCIAL EN FRUITS ET LEGUMES FRAIS H/F
Entreprise spécialisée dans la vente des Fruits et Légumes Frais au GMS et grossistes. Vous aurez en charge le pole vente : offre de prix, négociation, mise en avant des produits, rencontres prospect et clientèle existante. Expérience dans la vente. Connaissance dans le domaine des Fruits et Légumes Frais souhaitée. Statut Cadre. Entrée dès que possible. CDI. Rémunération fixe + primes + véhicule société.

AM010656 - DOUBS
TECHNICIEN EN SANTE ANIMALE H/F
Pour OPA à vocation sanitaire. Vous serez chargé de réaliser les missions suivantes : Suivi technico-administratif de plans d'assainissement. Conseil et accompagnement des éleveurs. Rédaction d'articles. Suivi des introductions dans le cadre d'une délégation de mission de l'Etat. Licence professionnelle ou BTS. Bonne connaissance du monde de l'élevage, principalement bovin. Maîtrise de l'outil informatique. Rigueur, organisation et autonomie. Motivation pour les questions sanitaires. Goût pour le travail d'équipe. CDD 8 mois pour motif de remplacement congés CIF. Poste à pourvoir en janvier 2013. Possibilité d'évolution dans la structure en CDI.

AM010668 - SAONE ET LOIRE
FUTUR SECOND D'EXPLOITATION VITICOLE H/F
Pour domaine viticole moderne de 17 ha dont 3,5 ha à la propriété. Travail en équipe. Assurer les tâches manuelles saisonnières nécessaires au travail et à l'entretien de la vigne. Conduire et entretenir le matériel. Appui au travail en cave. Formation et expérience viticole souhaitées. Maîtrise obligatoire des tracteurs et enjambeurs. Permis B, véhicule. Autonome, polyvalent et rigoureux. Souhaitant s'impliquer dans son travail et dans les responsabilités du domaine. CDI. Poste à pourvoir de suite, évolutif dans les 5 ans. Travail 35h + 5h supl. hebdo. Salaire selon expérience et évolutif.

AM010731 - ALSACE / FRANCHE-COMTE / LORRAINE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Sté spécialisée dans la vente & l'installation de matériel GPS, dGPS, RTK pour l'agriculture. Vous serez en charge de développer la vente des produits de l'entreprise sur l'Est de la France. Installation & mise en route des produits. Suivi après ventes. Bonne connaissance du milieu agricole. Sens du contact. Maitrise de l'informatique. Aimez faire des installations. CDI. VL de Fonction. Ordi+Tél. Dépts : 67, 68, 90, 70, 88, 57, 25, 39.

AM010740 - YONNE
MAITRE FROMAGER H/F
Fromagerie fermière. Sous tutelle directe du gérant : gérer la transformation de 350 000L de lait de vache et 60 000L de lait de chèvre, par an. Encadrer l'équipe de 2/3 personnes. Assurer les approvisionnements, certaines livraisons et la relation clientèle. BTS/DUT Agroalimentaire. Débutant accepté. Autonome, responsable, bon relationnel. Permis B. CDI. Entrée dès que poss. Salaire 1300€ net/mois négo. + logement disponible.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

71 - Cause cessation vends troupeaux chèvres Saanen, mise bas début février et bouc issu I.A.
✆ **06 87 07 63 60**

Ovin

42 - Vds cse retraite 300 brebis pleines prêtes Ravagrivet x Ile de France
✆ **06 70 02 65 29**
ou 04 77 50 12 61

58 - VENDS brebis et agnelles pleines charollaises inscrites UPRA généotypées, très bonne souche, TGS. (réf. 480C)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

Porcin

69 - Vds Porc fermier sur pieds à 2€/kg -
✆ **06 26 17 02 90**

Equin

39 - 39 - vds étalon comtois AZL 9 ans APP 750 euros TBE + pouliches 2 - 3 - 4 ans + juments poulains
✆ **03 84 51 41 67**

70 - Vds Haflinger papiers TBO du poulain au sevrage au 4 ans débourré. Livraison possible. Tél. 06 83 52 89 73. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL sous la référence 57908.
✆

71 - Vends percheronnes : une deux ans, attelée, docile, beau modèle, inscrite SHP - une femelle de l'année.
✆ **06 33 21 13 90**

Volaille-Lapin

21 - Vds poules pondeuse plein air de 16 mois vivante pour consommation ou ponte du 5 au 12 janvier 2013. Prix dégressif: de 1 à 25 : 3,80 / de 26 à 50 : 3,30 euros / de 51 à 100 : 2,60 euros / de 101 à 200: 1,90 euros / de 201 à 300 : 1,80 euros / + de 300 : 1,70 euros. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf: 500C).
✆ **06 80 41 58 75**

89 - VENDS pour les fêtes, volailles vivantes élevées en plein air : dindes noires environ 4.5 kgs, prix au kg 6.20 euros, - chapons 4 à 5 kgs, prix au kg 8 euros, - poulets roux 3 kg (réf. 4906)
✆ **03 86 91 62 08**
ou 06 75 11 82 53

Chien

01 - Vds chiot 2 mois 1/2 croisé Epagneul-setter 150 euros
✆ **04 79 42 00 95 hr**

63 - A rés. 9 chiots type Beauceron non lof nés le 5/11/12 dispo début janv. N°mère 250 269 500 227 695. 04 73 71 52 44 -
✆ **06 21 31 40 65**

Chasse-Gibier

89 - VENDS moulin électrique Magnum 4V récipient anti-poussiere, prix vente : 230 euros à débattre (réf. 5009)
✆ **03 86 74 94 95**

Abonnement



Terres de Bourgogne
Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:CP:..... Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

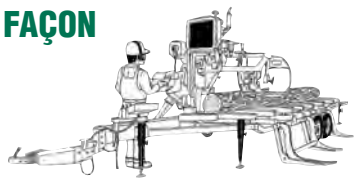
Terres de Bourgogne

En raison des congés de Noël
PAS DE PARUTION
les vendredis 28 décembre 2012
et 4 janvier 2013
Pensez à envoyer vos PA
AVANT le lundi 17 décembre 12h
pour parution
le vendredi 21 décembre 2012

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE

• **SCIAGE À FAÇON**
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc...



• **VENTE DE BOIS AU DÉPÔT**
• **VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES** (pour chaudières)
• **ABATTAGE • ÉLAGAGE**

William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIÉTÉ CIVILE À CAPITAL ET PERSONNEL VARIABLES PHILIPPE MANSON ET JEAN-PAUL CARLIER

Société civile au capital de 305 euros
Siège social : 7 et 9 rue de la République
21 250 Seurre
318 264 256 RCS Dijon

Suivant décision collective des associés en date du 30 novembre 2012, il résulte :
- L'adoption de la forme de Société civile de moyens a modifié les statuts en conséquence, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Forme : Société civile à capital et à personnel variables. Nouvelle mention : Forme : Société civile de moyens.
- Le capital a été augmenté en numéraire de 15,25 euros pour être porté à 320,25 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- La dénomination sociale a été modifiée et devient SCM PHILIPPE MANSON, MARINE DUMAINE ET JEROME LAPORTE, à compter du 1er décembre 2012. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
- Mademoiselle Marine Dumaine, Chemin des Alouettes Malepeyre, 19 360 Cosnac et Monsieur Jérôme Laporte, Chemin des Alouettes Malepeyre, 19 360 Cosnac ont été nommés co-Gérants à compter du 1er décembre 2012 en remplacement de Monsieur Jean-Paul Carlier, 4, Chemin des Grèbes, 21 250 Corgengoux, démissionnaire. Les noms de Mademoiselle Marine Dumaine et Monsieur Jérôme Laporte ont été substitués dans les statuts à celui de Monsieur Jean-Paul Carlier. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Dijon. *AL21509592*

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE B.E.O.

GFA au capital de 3.606.900 €
Siège S. : 14, boulevard Jules ferry, 21200 Beaune
R.C.S. Dijon 529 595 050

Suivant consultation écrite des associés du groupement en date du 15 novembre 2012, il a été décidé de l'entrée en qualité de nouveaux associés de :
1° - Monsieur Joseph Frank ALI, Jr, né le 19 mai 1959 à Brooklyn, New-York (U.S.A.), demeurant 3155 Maplewood Road - Wayzata, Minnesota - 55391 (U.S.A.), 2° - Madame Barbara Ann AIKEN-ALI née le 11 mai 1957 à Boston, Massachusett (U.S.A.), demeurant 3155 Maplewood Road - Wayzata, Minnesota - 55391 (U.S.A.).
En conséquence le capital social a été porté à la somme de 3.714.400 € divisé en 37.144 parts sociales de 100 € chacune.
Mention au RCS de Dijon *AL21509659*

Cabinet Jacques BRET, Avocats,
62 rue de Bonnel - 69003 Lyon

SELARL DES DOCTEURS MOCK - RAVISY - DENTAN

SELARL au capital de 15.000 euros
Siège : 1 Rue des Créots, 21121 Fontaine-Les-Dijon
RCS Dijon : 539 768 572

L'assemblée générale réunie le 20 septembre 2012 a :
- Pris acte de la démission de M. Gilles Dentan de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2012 et a nommé M. Philippe Brunel demeurant 9 Rue Soubzmain, 44000 Nantes en qualité de cogérant à compter du 1er juillet 2012.
- Décidé d'adopter comme nouvelle dénomination à compter du 1er juillet 2012 «Groupe de Cardiologie Interventionnelle Dijon Bourgogne, en abrégé GCIDB»
- Décidé de modifier les statuts en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
La gérance. *AL21509665*

CHRG FORMATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège s. : 13 Rue de l'Horloge - 89000 Auxerre
522 077 007 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 22 Novembre 2012, l'Associée unique de la Société CHRG Formation a décidé, à compter du 1er Novembre 2012 :
- de transférer le siège social du 13 Rue de l'Horloge, 89000 Auxerre au 42 Avenue de la République, Résidence Marey, 21200 Beaune,
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 522 077 007 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
- d'ajouter les mentions suivantes à l'objet social : Location de locaux à titre accessoire et de matériel, location de plateaux techniques.

La Société dont l'objet social est la formation des chirurgiens-dentistes, des odontologistes, stomatologistes ou tout médecin ou praticien exerçant dans la sphère buccale ; la formation des personnes secrétaires et soignantes : infirmières, aides-soignantes, assistantes dentaires, hygiénistes, etc, aidant les professionnels énumérés ci-dessus ; la location de locaux à titre accessoire et de matériel, location de plateaux techniques ; la Société peut dispenser tous types de formation sous forme de conférences, cours, travaux pratiques, démonstrations, en particulier d'actes au fauteuil ou au bloc opératoire ; cette activité couvre les domaines de l'odontologie, la médecine bucco-dentaire, l'approche psycho-somatique, avec une ouverture sur les Sciences Humaines ; la Société peut organiser elle-même ou participer à l'organisation d'évènements ou congrès ; la Société peut dispenser des conseils sous la forme d'une activité de consultant ; enfin, la Société exerce ses activités en tous lieux propices qu'elle pourra occuper sur invitations, contrats de location, actes de propriété a été constituée pour 50 années à compter du 29 avril 2010.
Lors de cette même décision, l'Associée unique a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 9 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros), divisé en 100 parts de 10 euros.
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros),divisé en 1 000 parts de 10 euros.
Gérance : Madame Christine Romagna, demeurant 7 Place de l'Arquebuse 89000 Auxerre
Pour avis
La Gérance *AL21509667*

CITYA URBANIA DIJON

SAS au capital de 1.249.860 €
Siège social : 14, rue Jean Giono - 21000 Dijon
345 379 655 RCS Dijon

Le 30/11/2012 l'actionnaire unique a :
- transformé la société en Société à Responsabilité Limitée

Avant sa transformation en Société à Responsabilité Limitée, la Société était dirigée par un président : Mme Chantal Lefèbvre et un directeur général : M. Philippe De Cock.
Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par deux gérants: Mme Chantal Lefèbvre domiciliée à Clenay (21490) 24, rue du Moulin et M. Philippe De Cock, domicilié à Dijon (21000) 10, rue de Monastir.
Les missions de la société GRANT THORNTON et de la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, respectivement Commissaire aux comptes titulaire et suppléant, prennent fin, leur intervention n'étant plus obligatoire au regard de la loi.
- ajouté à l'objet social l'activité suivante, à titre accessoire : mandataire d'intermédiation d'assurance. *AL21509671*

BARRY CALLEBAUT MANUFACTURING BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 19.000.000 euros
Siège social : 5, boulevard Michelet
78250 Hardricourt
498 520 576 RCS Versailles

I - Par Décisions en date du 30 novembre 2012, à 10 h, l'Associé Unique a
- transféré le siège social du 5, boulevard Michelet, 78250 Hardricourt, au Rue de Cluj, ZAE Cap Nord, 21000 Dijon, à compter du 30 novembre 2012. L'Article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
- changé la dénomination sociale de la Société qui devient : CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE. L'Article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
- pris acte de la démission de la société Barry Callebaut France, avec effet le 30 novembre 2012, de ses fonctions de Président, et de la démission de M. Bernard Castermant, avec effet le même jour, de ses fonctions de Directeur Général.
- nommé M. Philippe Bosquillon de Jarcy, demeurant Kleiststrasse 54, 25451 Quickborn, Allemagne, avec effet le 30 novembre 2012, aux fonctions de Président en remplacement de la société Barry Callebaut France, démissionnaire.

II - Par Décisions en date du 30 novembre 2012, à 11 h, l'Associé Unique a
- étendu l'objet social à : La fabrication, la transformation et la vente de produits du chocolat, et des produits de confiserie et de biscuiterie. L'Article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
- créé un Conseil de Surveillance, et modifié les statuts en conséquence.
- nommé les premiers membres du Conseil de Surveillance, à savoir :
 - Monsieur James D. Forman, demeurant 9725 SE 43rd Street, Mercer Island, WA 98040, USA, en qualité de Membre et Président du Conseil de Surveillance
 - Monsieur Eugen Betz, demeurant Schustergasse 13, 01471 Steinbach - Moritzburg, Allemagne, en qualité du Membre du Conseil de Surveillance
 - Monsieur Raphaël Boutin, demeurant 96, impasse des Libellules - 74410 Saint Jorioz, en qualité du Membre du Conseil de Surveillance

Il est rappelé que la durée de la Société est fixée à 99 années à compter du 11 juin 2007.
La Société sera immatriculée au RCS de Dijon. *AL21509676*

Terres de Bourgogne

En raison des congés de Noël
PAS DE PARUTION
LES VENDREDIS 28 DÉCEMBRE 2012 ET 4 JANVIER 2013

Pensez à envoyer
vos Annonces Légales
avant le lundi 17 décembre 18h
pour parution
le vendredi 21 décembre 2012

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL BONFILS

Au capital de 15 000 €.
Siège social: 1 B, Place du Théâtre - 21000 Dijon.
Siège de la liquidation :
1 place du Théâtre, 21000 Dijon.
RCS Dijon 448 310 789.

L'AGO du 30/11/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Dominique Bonfils de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Dépôt légal RCS Dijon. Pour avis CC *AL21509650*

JADRE

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation. Capital : 8.000 Euros
Siège social : Dijon (21000) - 3, avenue du Drapeau
R.C.S. Dijon 392 971 651

L'A.G.E. du 30 novembre 2012 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour et sa liquidation amiable. Monsieur Thierry Rich, demeurant à Blodelsheim(68740) 15, rue du Calvaire, a été nommé liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus lui ont été conférés pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé à Dijon(21000), 3, Avenue du Drapeau. La correspondance et les actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés à cette adresse. Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en annexe au RCS.
Pour avis *AL21509656*

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

UN CADEAU EXCEPTIONNEL
TVA OFFERTE !
SUR DES MILLIERS DE PRODUITS !
HT = TTC (1)
Du 01/12/12 au 31/12/12
LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*

LAME DE DÉNEIGEMENT 3,00 M
- Double orientation
- Lame réversible
3372,72 € TTC → 2820 € TTC (1) Livrée* — ÉCONOMIE 552,72 € TTC
3 POSITIONS

STATION FUEL PEHD DOUBLE PAROI 5 000 L
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
ACCESSIBILITÉ TOTALE
GNR EN-590 Gazole Non Routier
6245,51 € TTC → 5222 € TTC (1) Livrée* — ÉCONOMIE 1023,51 € TTC

STATION FUEL POLYÉTHYLÈNE 2000 L SANS ODEUR DOUBLE PAROI
MODÈLE "CONFORT+"
2762,76 € TTC → 2310 € TTC (1) Livrée* — ÉCONOMIE 452,76 € TTC
Hors coût limiteur de remplissage et évent
ENROULEUR DE 8 M
- Cuve garantie 15 ANS

MATELAS COMPLET 50 MM POUR LOGETTES (KIT 10 PLACES)
NOUVEAU
1973,50 € TTC → 1650 € TTC (1) Livré* — ÉCONOMIE 323,40 € TTC
- Tapis caoutchouc de 8 mm d'épaisseur
- Mousse de 50 mm d'épaisseur (existe en 30 mm)
- Baguettes inox et fixations

AUGE DEMI-LUNE ACIER PEINT 5 M - Ø 800 MM SUR PIEDS CARRÉS
803,71 € TTC → 672 € TTC (1) Livrée* — ÉCONOMIE 131,71 € TTC
- Existe aussi en Ø 600, 1000 et 1300 mm
- Longueur de 2 à 8 m

CELLULE DE STOCKAGE PHYTOSANITAIRE HAUTE 2 PALETTES
100 % GALVANISÉE
2927,81 € TTC → 2448 € TTC (1) Livrée* — ÉCONOMIE 479,81 € TTC
- Existe en version 1 palette et en version basse (1 ou 2 palettes)

(1) Offre valable sur notre catalogue pour un paiement comptant à la commande. Offre non cumulable avec les prix dégressifs et les autres remises en cours. Prix hors PFF, frais d'emballage et divers. Offre non valable pour la famille transport et tôle, les stations fuel 1er prix, réserve à incendie, les barrières d'élevage, les auges 1er prix, les brosses à vaches, les silos polyester, les niches à veaux sans caillebotis, les vis à grains sur chariot, le chariot de transport pour roue agricole, le rouleau cambridge, broyeur de haies, bâche d'ensilage et piquet fer en T. Dans la limite des stocks disponibles. * En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
© Beiser Environnement - Décembre 2012. Photos non contractuelles.

Achetez en 1 clic ! www.beiser.fr

FIDAL - Société d'Avocats
15 rue Professeur Jean Pecker - Rennes

SCI LA GOUSOTTE

Société civile immobilière
au capital de 45.734,70 Euro
Siège soc.: 11 rue Maréchal de Lattre de Tassigny
21190 Meursault
341 055 648 RCS Beaune

Dissolution anticipée
Le 1er septembre 2012, les associés ont prononcé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter dudit jour, M. Philippe Reynaud demeurant à Saint Grégoire (35760), 8, Allée Alcide de Gasperi, a été nommé en qualité de liquidateur, mettant ainsi fin à son mandat de gérant.
Le mandat de gérant de M. Philippe Reynaud a également pris fin à la même date.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée à Monsieur Philippe Reynaud à l'adresse suivante : Saint Grégoire (35760), 8, Allée Alcide de Gasperi.
Pour avis, *AL21509668*

KEJ DISTRIBUTION SARL

SARL au capital de 7 500 euros-Siège social : 3 Impasse des Fauvettes
21560 Bressey-sur-Tille
533 047 627 RCS Dijon

L'AGE du 19/10/12 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 19/10/12 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Eric Seguin, demeurant à Bressey-sur-Tille (21560), 3 Impasse des Fauvettes, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, en annexe au RCS.
AL21509674

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

EFFICIENCE CONTCAT

SARL au capital de 4000 €
Siège social : 44 rue Clément Janin, 21000 Dijon
501 362 743 RCS Dijon

L'AGE du 30/11/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 24 Rue de la Redoute, 21850 Saint-Apollinaire, à compter du 01/12/2012.
Mention au RCS de Dijon *AL21509655*

CONNEXION MOTOS FRANCE

Société à responsabilité
limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, rue des Chardonnerets
94510 La Queue en Brie
RCS Créteil B 507 459 394

Personne habilitée à engager la société :
Madame Vaguet Noëlle épouse Clary - Gérante - 14, rue des Chardonnerets 94510 La Queue en Brie
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 novembre 2012, il résulte que :
Le siège social a été transféré à Route de Thomirey 21210 Villargoix à compter du 12 novembre 2012.
En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro B 507 459 394 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis *AL21509661*

SCI QUIVOGNE

SCI au capital de 3048, 98 euros
Siège: 3 rue de l'abreuvoir - 21140 Flée
324 499 912 RCS Dijon

L'AGE du 07/12/2012 a décidé de transférer le siège social au 58 ch de Vaqueyrolles 30900 Nîmes, à compter du 13/12/2012.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Nîmes *AL21509666*

➜ DÉMISSION

CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 19.000.000 euros
Siège social : Rue de Cluj, ZAE Cap Nord
21000 Dijon
498 520 576 RCS Dijon

Par Décisions en date du 6 décembre 2012, l'Associé Unique, a pris acte de la démission à compter du 6 décembre 2012 à titre personnel de M. Philippe Bosquillon de Jarcy de ses fonctions de Président, et a désigné en qualité de nouveau président, la société CDB Holding GmbH & Co KG, société de droit allemand, dont le siège social est situé Kleiststrasse 54, 25451 Quickborn, Allemagne, représentée par son associé commandité la société CDB-Verwaltungs GmbH, elle-même représentée par son gérant Monsieur Philippe Bosquillon de Jarcy, à compter du même jour.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
AL21509675

Par acte sous-seing privé en date du 13 novembre 2012, est constituée, pour une durée de 99 années, une SAS immatriculée au RCS de Dijon, dénommée EROLF PRODUCTIONS, au capital de 5.000 € divisé en 500 actions de 10 €, dont le siège social est à Crimolois (21800) - 13, rue Marguerite Yourcenar, ayant pour objet en France comme à l'étranger : la création, la production et la réalisation de toutes séries, reportages, émissions, interviews, documentaires, publicités, films et courts-métrages ou autres contenus audiovisuels destinés à la télévision, la vidéo, internet ou à tout autre média audiovisuel ou multimédia ; l'exploitation, la diffusion et la commercialisation de tels produits audiovisuels par tout moyen ou procédé, tels que par la diffusion sur internet, des multimédias interactifs ou audiovisuels numériques ; l'exploitation et la commercialisation de tous produits dérivés qui en résultent ; le conseil, l'étude, la conception et l'assistance technique ainsi que toutes prestations de service en matière de production et de réalisation de tels produits audiovisuels. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Le premier président est Monsieur Vincent Harbulot, demeurant à Crimolois (21800), 13, rue Marguerite Yourcenar, désigné statutairement pour une durée illimitée.
Pour avis.
AL21509672

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

GFA DES GRANDES FOSSES

SC au capital de 416.796,61 euros
Siège social Salives (21580)
423 943 166 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 23 novembre 2012, les associés ont constaté le décès de Mr Jean Deher, co-gérant, dt à Salives (21580), Montarmet, décédé à Dijon (21), le 26 octobre 2011 puis ont nommé Mr Jean-Luc Deher, dt à Ecully (69130) 5 bis rue Hêtre Pourpre co-gérant avec Mme Marie-Elisabeth Mathieu actuellement co-gérante.
Pour avis et mention.
AL21509657

SCP NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

GFA DE MOGRE JEAN DEHER

GFA au capital de 62.961,44 euros
Siège social Salives (21580)
423 943 133 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 23 novembre 2012, les associés ont constaté le décès de Mr Jean Deher, co-gérant, dt à Salives (21580), Montarmet, décédé à Dijon (21), le 26 octobre 2011 puis ont nommé Mr Jean-Luc Deher, dt à Ecully (69130) 5 bis rue Hêtre Pourpre co-gérant avec Mme Marie-Elisabeth Mathieu actuellement co-gérante.
Pour avis et mention. *AL21509658*

SCP NOURISSAT, MISSEREY, STRIFFLING, VIARD
Notaires, Dijon, 23 rue Buffon

GFA DU HAUT DES PLATS

GFA au capital de 85.889,78 euros
Siège social : Salives (21580)
Hameau de Montarmet
390 461 077 RCS Dijon

Aux termes d'une AGE en date du 23 novembre 2012, les associés ont constaté le décès de Mr Jean Deher, gérant, dt à Salives (21580), Montarmet, décédé à Dijon (21), le 26 octobre 2011 puis ont nommé Mr Jean-Luc Deher, dt à Ecully (69130) 5 bis rue Hêtre Pourpre et Mme Marie-Elisabeth Mathieu dt à Dijon (21), 8 rue Nicolas Berthot, co-gérants.
Pour avis en mention. *AL21509662*

NIÈVRE

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE Avocats
2 rue Hoche, BP 224 -58002 Nevers cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 22 Janvier 2013 - A 10 heures 30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers,
Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.

Commune de MONTARON (Nièvre) :Une maison d'habitation située au lieudit «La Gare» comprenant :
Au rez-de-chaussée : grande pièce à vivre avec coin cuisine (132,75m²), poêle à bois,
A l'étage : grande chambre avec salle de bains, deux autres pièces en cours de travaux, WC avec lavabo.
Terrasse en bois de part et d'autre du bâtiment sur l'avant et sur l'arrière et grande terrasse en pierre sur le côté.
Terrain attenant.
Court de tennis en matière synthétique.
Le tout cadastré section ZA, numéro 69 «La Gare» pour une contenance totale d'01 hectare 53 ares 40 centiares.
Condition particulière énoncée au cahier des conditions de vente.
Bien occupé.
Mise à prix : Cinquante mille euros (50 000,00€).
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS.
Fait à Nevers le 05 décembre 2012
Signé Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche,Tél : 03.86.71.88.54.
- au greffe du tribunal de grande instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par la Selarl L.G.W. huissiers de justice associés à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.59.73.40 le mercredi 09 janvier 2013 à 14 heures sur place.
AL58509782

SCP Alain VERRIER, Notaire
8 Boulevard Dupin,
58210 Varzy 58210

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Jeudi 24 Janvier 2013 -à 14 H 30
à Nevers, Chambre des Notaires de la Nièvre
3 avenue Pierre Bérégovoy
Par le Ministère de Maître Alain VERRIER,
Notaire à Varzy.

En trois lots :
1er lot :
Garages avec terrain attenant à **St Benin d'Azy**, AY n° 101 pour 5a 32ca.
2nd lot :
Les parcelles **à St Benin d'Azy** : Taillis : Al n° 10 pour 68a 90ca ; Al n° 109 pour 31a 75ca, AM n° 68 pour 66a 15ca - Pré : AN n° 46 pour 67a 70ca, AN n° 74 pour 27a 67ca. - Lande : AN n° 67 pour 18a 04 ca. - Terre : AO n° 77 pour 2a 40c, AO n° 118 pour 6a 75ca , AO n° 120 pour 13a 50ca. Total : 3ha 02a 86ca.
3ème lot :
Les parcelles à **St Benin d'Azy**: Pré : D n° 319 pour 45a 20ca, ZI n° 2 pour 3ha 56a 48ca - Terre : ZM n° 5 pour 3ha 55a 48ca. Total : 7ha 57a 16ca.
Mises à prix :
1er lot : 20.000 € - 2nd lot : 3.888 € - 3ème lot : 12.500 € - Frais en sus.
Faculté de baisse pour chacun des biens, du tiers puis de la moitié, à défaut d'enchères.
Aux requêtes, poursuite et diligences de :
- Mme Isabelle Gauthe, demeurant à St Benin d'Azy, 10 rue de la Fontaine,
- M. Jean-Louis Gauthe, demeurant à St Benin d'Azy Y, 5 rue de la Fontaine,

Ayant pour avocat la SELAS EXEXIA - BLANCH - MONTEIRO, avocats à Nevers.
En présence ou lui dûment appelé de :
- Monsieur Pierre Monvoisin, demeurant à St Saulge (58330) 6 rue Marceau,

En vertu de : la copie exécutoire d'un jugement rendu par le TGI de Nevers le 15 février 2012, signifié et définitif.
Conditions de la vente : Cette vente aura lieu aux enchères publiques, aux charges et conditions du cahier des charges dressé par Maître Alain Verrier, notaire à Varzy, le 31 octobre 2012.
Enchères : les enchères ne pourront être inférieures à :
- 1.000 € pour le 1er lot. - - 100 € pour les 2nd et 3ème lot.

Toute personne désirant enchérir devra avant les enchères, justifier de son identité au notaire sus nommé et consigner entre ses mains une somme de :
- 3.000 € pour le 1er lot. - 300 € pour les 2nd et 3ème lot

En un chèque certifié à l'ordre dudit notaire.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Maître Alain Verrier, notaire à Varzy (58210) 8 boulevard Dupin. Tél. : 03.86.29.40.08 - rédacteur et dépositaire du cahier des charges. *AL58509784*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
KILIC Bunyamin
10, rue Maréchal Lyauthey Log 530,
Chez M. Kilic Nizamettin, 58000 Nevers
RM 58 : 498 628 114
Le Greffier *AL58509794*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
REPRO BUREAU SERVICES (SARL)
23, avenue Louis Coudant, 58340 Cercy la Tour
RCS : 444 776 645
Le Greffier *AL58509795*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
COIFFURE GENEVIEVE (SARL))
37, rue Gambetta 58160 Imphy
RCS : 337 958 409
Le Greffier *AL58509796*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CORNINI Grégory Michaël René
Zone Artisanale St Exupéry Bat 3 58500 Clamecy
RCS : 424 618 080
Le Greffier *AL58509797*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
A.T.I.M (SARL)
47, rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
RCS : 398 899 112
Le Greffier *AL58509798*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
REPRO-GRAPHIC (SARL)
8, rue Ernest Renan 58000 Nevers
RCS : 503 801 185
Le Greffier *AL58509799*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MANSART (SARLU)
15, rue Delangle 58210 Varzy
RCS : 480 872 654
Le Greffier *AL58509800*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PAIN DE COURLIS (SARL)
14, Place des Grands Courlis 58000 Nevers
RCS : 502 287 840
Le Greffier *AL58509801*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
C. PROBAT (SARL)
8, rue de la Revenderie 58000 Nevers
RCS : 415 006 493
Le Greffier *AL58509802*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
IMPRESSION 5 (SARL)
30 32, rue Eugène Perreau 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 392 843 728
Le Greffier *AL58509803*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
BRYK MARC
151, rue Paul Vaillant Couturier 58160 Imphy
RCS 58 : 342 877 404
Le Greffier *AL58509804*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
DUHAMEL SAUVAGE Estelle
25, avenue de Paris 58320 Pougues les Eaux
RCS 58 : 478 460 363
Le Greffier *AL58509805*

Par jugement en date du 05/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
SARL ALAGNAC (SARL)
1 et 3 rue Ferdinand Gambon 58000 Nevers
Coiffure
RCS Nevers : 512 633 777
Date de cessation des paiements : 15/11/2012
A nommé mandataire judiciaire : SELARL Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au mandataire judiciaire.
Le Greffier *AL58509806*

➜ CHANGEMENT DE NOM

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty - 3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL AMOGNES CONSTRUCTION VINCENT GOUX

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social: Le Bourg - 58130 Ourouer
RCS Nevers 749 906 970

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2012
Objet : - Changement de dénomination
Ancienne mention
Dénomination sociale : SARL AMOGNES CONSTRUCTION VINCENT GOUX
Nouvelle mention
Dénomination : SARL AMOGNES CONSTRUCTION
Pour avis. *AL58509771*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

GAEC D'OUTELOUP

Outeloup - 58120 Dommartin

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun d'OUTELOUP dont le siège social est fixé à Outeloup 58120 Dommartin.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 juillet 2012.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs *AL58509765*

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SASARLE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : La Verdrelle 58 500 Rix
Objet : L'activité de holding, la souscription, l'acquisition, la gestion, la vente et la détention de tous titres et droits mobiliers, la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés, la réalisation de toutes prestations de services au profit de ses filiales et sous-filiales en vue d'assurer l'assistance, la gestion, le contrôle, la direction et l'animation des dites sociétés y compris l'assistance financière, l'octroi de prêts et avances en compte courant, l'octroi de garanties,
Durée : 99 ans
Capital : 20 000 euros
Gérance :
- Monsieur Sabiaux Jean-Luc La Verdrelle 58500 Rix
- Madame Doitrand Brigitte 30, Route de Tannay 58500 Villiers sur Yonne

Immatriculation : au RCS de Nevers
Pour avis, *AL58509767*

MISS MODE

S.A.R.L. au capital de 8 000 Euros
Siège social :
70 rue François Mitterrand 58000 Nevers
RCS 503 687 188 Nevers

L'AGE du 30 juin 2011 de la société, a décidé de transférer le siège social au 6 place Guy Coquille 58000 Nevers.
Mention sera faite au R.C.S de Nevers.
AL58509773

Notre site AgriBourgogne.fr

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE NEVERS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUTHIOU (AA 12/086):
23 ha 35 a 50 ca
- La corvee d authiou: ZB-36-50[17] - Les chereux: ZD-41-44 - Les hates de chateauneuf: ZA-3-4-5. Cmne de COSSAYE (AA 12/088): 8 ha 06 a 30 ca
- Les champs ramoux: ZO-11-12

Cmne de MAGNY-COURS (AA 12/93).
Avec maison habitation et grange: 7 ha 31 a 48 ca
- Berge: ZA-3-23[2]-43-44 - Domaine berge: ZA-46-48 - Vigne de poussiere: ZA-26[5].

Cmne de TRACY-SUR-LOIRE (AA 12/092): 36 a 68 ca
- Beauregard: D-1402 - Les chailloux: D-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1371

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/01/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin - 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL58509791*

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GDS FRANCE
Forme sociale : SAS
Capital social : 4 000 €
Siège social : La Petite Forge , 58130 Poiseux
Objet social : Négoce de bois
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Luca Allasia dt à Buriasco (Italie), Regione Priotti, 1
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président *AL58509775*

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe THEVENY, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 28 Novembre 2012,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
Dénomination : SCI LES SABLONS
Siège social : Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 12 rue des Moulins
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : la somme de 20.000 Euros.
Apport en nature : à Saint Père rue de Donzy, 71, 73 et 75, un ensemble immobilier à rénover cadastré AD 87 pour 2a 08ca, AD 91 Pour 1a 81ca, AD 90 pour 92ca, d'une valeur de 20.000 Euros.
Capital social : 40.000 Euros divisé en 400 parts de 100 euros chacune, numérotées de 1 à 400, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.
Gérance : Est nommé comme premier gérant pour une durée illimitée : Mme MORLAT Marylise, épouse de Mr PLANCON Christian, dt à Cosne Cours sur Loire(Nièvre) 12 rue des Moulins Moulin l'Evêque.
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me Christophe THEVENY, Notaire. *AL58509778*

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Achun en date du 15/11/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL LARUE FRERES
Siège social : Pain, Achun (Nièvre)
Objet : la production d'électricité à partir de panneaux solaires, énergie photovoltaïque, exploitation d'installation de production d'électricité à partir de toutes sources d'énergies renouvelables (éolienne, méthanisation, etc) qui a pour support l'exploitation agricole des associés
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 8 000 euros
Gérance : M. Guillaume Larue, demeurant à Pain, Achun (Nièvre)
Immatriculation : Au RCS de Nevers. *AL58509783*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2012, il a été constitué une société civile
Dénomination sociale : FTF
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 42 100 euros
Siège social : 1 rue de la Porte à Monnot 58190 Saizy
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports : parts de société pour un montant de 42 020 euros. Apport en numéraire d'un montant de 80 euros.
Gérant : M. Francis Taupin, demeurant à Saizy (Nièvre), 1 rue de la Porte à Monnot.
Cessions de parts : les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, un des fondateurs *AL58509792*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2012, il a été constitué une société civile
Dénomination sociale : Société de l'Etang
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Capital social : 42 100 euros
Siège social : 10 Poisson 58190 Saizy
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports : parts de société pour un montant de 42 020 euros. Apport en numéraire d'un montant de 80 euros.
Gérant : M. Régis Taupin, demeurant à Saizy (Nièvre),10 Poisson.
Cessions de parts : les cessions de parts consenties par un associé au profit d'un autre associé sont libres lorsque la société a deux associés. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis et mention, un des fondateurs *AL58509793*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEA DE LA ROSE EN LIQUIDATION

Société Civile
au capital social de 197.143 euros
Siège de liquidation Parigny 58210 Parigny la Rose
R.C.S. Nevers 429.880.594

Clôture de liquidation
L'assemblée générale réunie le 1er décembre 2012, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. Detable Frédéric de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, le liquidateur *AL58509663*

Office Notarial de Clamecy

Dissolution anticipée de la SCI de L'YONNE

Société «SCI DE L'YONNE», société civile au capital de 152,45€, ayant son siège social : rue de l'abreuvoir 58190 Monceaus le Comte, immatriculée au RCS de Nevers N° 390 691 202.
Suivant acte reçu par Maître Arcangeli-Zerr, notaire à 58500 Clamecy, le 27 novembre 2012, M. Giordano Pierini, demeurant à 75015 Paris, 112, rue de l'Abbé Groult, agissant en qualité d'associé unique entre les mains duquel, sont réunies toutes les parts sociales :
- a décidé la dissolution anticipée à compter du 27 novembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
- s'est désigné comme liquidateur de la société dissoute jusqu'à la clôture des opérations. A ce titre, il disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.

Les opérations de liquidation seront effectuées au siège social de la société. C'est donc en ce lieu que toutes les correspondances seront valablement adressée et tous actes notifiés.
Les pièces relatives à cette dissolution seront déposées au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
L'associé unique. *AL58509788*

ADVANE ONE CONSULT

SARL au capital de 10000 Euros
Le Grand Merisier, 58310 Arquian
435270483 R.C.S. Nevers

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7 décembre 2012 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, monsieur Frédéric Sauvan Le Grand Merisier, 58310 Arquian, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers *AL58509807*

TRANSFERT DE SIÈGE

BAR LE RETRO

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 137 204.12 €uros
Siège social : 127 Route de Lyon - 58000 Challuy
R.C.S. Nevers 419 658 844

L'AGE du 20/11/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 26 Avenue du Général de Gaulle, 18390 Saint Germain du Puy, à compter du 20/11/2012.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Bourges *AL58509743*

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège S. : Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

LE MEUBLE CAMPAGNARD

SARL au capital de 8 000 Euros
Siège s. : 6 Route de Champvert, 58300 Decize
R.C.S. Nevers 389 026 634

Modification du siège social
Selon l'AGE en date du 4/12/2012, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes mentions:
Siège social : 20 Avenue de la République, 58260 La Machine.
Nouvelles mentions :
Siège social : 6 Route de Champvert, 58300 Decize
Pour avis. *AL58509780*

Transfert de siège social
Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15/11/2012, de la société BELLI IMMOBILIER Société Civile Immobilière, au capital de 1 000 euros, siège social : Moiry, 58490 Saint Parize le Châtel
RCS Nevers n° 479661654.
Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 15/11/2012 et de modifier l'article n° 4 des statuts en conséquence.
Ancienne mention : Moiry, 58490 Saint Parize le Châtel
Nouvelle mention : 14 route de Dornes, 58240 Chantenay Saint Imbert
Pour avis *AL58509790*

CESSION DE PARTS

SCPA D.THURIOT L. STRZALKA
O.LEVOIR P.LEVOIR
Avocats associés,
16 rue de Lourdes, BP 606
58006 Nevers cedex
Tèl : 03 86 36 30 00
Fax : 03 86 59 07 20
Mail : SCP2PL@wanadoo.fr

Avis de cession de parts
SARL MEDIANIM PROMOTION PLUS, au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est situé 34 bis route de Conflans (58180) Marzy, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 377 798 269.
Suivant acte sous seing privé en date du 15 septembre 2012, dont un exemplaire original a été déposé au siège social, Monsieur Sébastien Renault, chauffeur-routier, demeurant à Nevers (58000) 2 ter rue de la Poissonnerie, a cédé à Madame Patricia Combes, professeur de danse, demeurant 34 bis route de Conflans à Marzy (58180) et à Monsieur Mathieu Morel, demandeur d'emploi, demeurant 34 bis route de Conflans à Marzy (58180), les droits (50 parts) qu'il possédait dans ladite Société (respectivement 40 et 10 parts sociales), le tout conformément à la Loi et aux statuts.
Madame Patricia Combes et Monsieur Mathieu Morel sont, respectivement, à la suite de cette cession, titulaires des droits attachés aux 40 et 10 parts sociales cédées.
La cession a été enregistrée au Pôle départemental de Nevers, le 4/12/2012, sous le bordereau n° 2012/1 660 case n°1.
Pour extrait,
Signé : Maître Thuriot, avocat *AL58509789*

NOMINATION

FRANCE MECANICS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège s.: Mar Justine Les Coutériaux 58180 Marzy
524 258 159 RCS Nevers

Suivant décisions en date du 29/10/2012, L'Associé Unique a nommé à compter du même jour, Mr Pierre Barrallon dt à Saint-Ismier (38) 83 allée de la Closerie aux fonctions de Président en remplacement de Mr Youssef Hussein démissionnaire.
Pour avis. *AL58509779*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SAMAR

SARL au capital de 2000 €
Siège s. :36 Avenue Saint Jean, 58800 Corbigny
505 040 121 RCS Nevers

L'AGE du 30/11/2012 a nommé en qualité de gérant M. Maatallah Mohammed, demeurant 2 Allée Le Titien, 92400 Courbevoie en remplacement de M. Semmache Serge, à compter du 01/12/2012.
Modification au RCS de Nevers *AL58509777*

CESSION

SCP BEGUIN ARCANGELI-ZERR
Notaires à Clamecy

Par acte de Me Arcangeli-Zerr du 23 novembre 2012, enregistré à Nevers, le 30 novembre 2012 Bord 2012/1 651, case 1, été constatée la cession par M. Philippe Foltyn, demeurant à Surgy (58500), le Bourg et Madame Annick Jodelet, demeurant à Avallon (89200), 8, av. République, au profit de la SARL AUX DELICES DE SURGY, au capital de 6 500 €, dont le siège est à Surgy (58500), rue du Bourbasson (RCS Nevers n° 789436193), d'un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie son et issues avec tournées, exploité à Surgy (58500), rue du Bourbasson.
Prix : 70 000,00 E
Date d'entrée en jouissance : à compter du jour de la signature.
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour insertion,
Me Arcangeli-Zerr *AL58509781*

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Maître Anne-Gaël Parry-Avril - Notaire
16 rue de Lorraine BP 30296
21208 Beaune

Suivant acte reçu par Me Anne-Gaël Parry-Avril, notaire à Beaune, le 30 novembre 2012, les associés du GROUPEMENT FORESTIER SLOTH, au capital de 1.136.000,00 € composé d'apports en numéraire seulement, dont le siège social est à Meursault (21190) 4 rue du Moulin Judas, SIREN 518 828 033 RCS Dijon, constituée pour une durée de 99 années à compter du 16 décembre 2009, ayant pour objet social : «la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser et sur tous autres terrains que le Groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.»
Dont le gérant associé est Bendt Asbjorn Sloth demeurant à 7830 Vinderup (Danemark) Hover skov - Baujnehojvej n°8 et le co-gérant non associé est Monsieur Christian Casper Benedict, demeurant à Meursault (21190), 4 rue Moulin Judas,
Ont :
1°) décidé de transférer son siège social à : Appoigny (89380), 2 impasse de l'Etang, à compter du 30 novembre 2012 et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts
En conséquence, la société, qui était immatriculée au RCS de Dijon fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre,
2°) de prendre acte de la démission de Monsieur Christian Casper Benedict, demeurant à Meursault(21), 4 rue Moulin Judas, de ses fonctions de gérant et de nommer en remplacement :
- Monsieur Soren Otto Sloth demeurant à 7500 Holstebro (Danemark) Overgaardsveg 4
- et Monsieur Anders Georg Sloth, profession libérale, demeurant à 8008 Zurich (Suisse) Seefeldstrasse 176

Et de modifier corrélativement l'article 16 des statuts
Pour avis
Le Notaire *AL89509662*

HMY INTERNATIONAL

SAS au capital de48.658.000 €
Siège s.: 50 route d'Auxerre 89470 Moneteau,
479 919 441 RCS Auxerre

Suivant décisions du conseil de surveillance en date du 28/11/2012, il a été mis fin d'une part, aux fonctions de Président Directeur Général de François-Xavier Hedon, et décidé d'autre part, de nommer en qualité de Président Ignacio Marin Villamayor demeurant Urbanizacion Torre Pajaritos c/ Sagitario n°10 casa 1, 50012, Zaragoza (Espagne). *AL89509834*

CHANGEMENT DE NOM

M. Coffin Damien Kevin Daniel Sylvain, né le 22/12/1986 à Paris (75013), demeurant 41 Les Epenards 89100 Gron, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Guignard, afin de s'appeler à l'avenir :
Guignard *AL89509828*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 novembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : CONSEIL ETUDE TECHNIQUE ANTI-CORROSION
Siège social : 73 domaine de Brannay, 89150 Brannay
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : CETAC
Capital : 1000 €
Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger : - Le conseil, l'étude, la maitrise d'ouvrage dans le domaine de la corrosion des ouvrages béton, des structures immergées ainsi que des structures enterrées ; - Le conseil, l'étude et l'expertise des réseaux électriques aériens ;
Gérant : Monsieur Olivier Vanackere, 2 ter chemin des violettes, 89100 Rosoy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens *AL89509809*

Suivant acte sous seing privé en date du 29 novembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : Sénonais Mobilités
Siège Social : rue Saint-Sauveur des Vignes, ZI des Vauguillettes, 89100 Sens.
Capital : 100 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Objet : la fourniture de tous services, prestations, matériels et fournitures afférents aux activités de transports.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toute cession d'actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, toute cession entre associés et/ou entre personnes morales d'un même groupe est libre. Toute autre cession est soumise à l'agrément du Président.
Président : Monsieur Pascal Favre demeurant 24, chemin de Chazelles à Saint-Genis-Laval (69230).
Commissaire aux comptes titulaire : Mazars, S.A. immatriculée au R.C.S. de Nanterre sous le numéro 784 824 153 dont le siège est situé Tour Exaltis - 61, rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie.
Commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Guillaume Potel domicilié 61, rue Henri Regnault à Courbevoie (92400).
La société sera immatriculée au RCS de Sens. *AL89509820*

Par acte SSP du 15/12/2012, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DOCTOR BICKES
Objet social : Commerce équipement motard
Siège social : 36 Grande rue, 89200 Lucy-le-Bois
Capital minimum : 1 €
Durée : 99 ans
Président : M. Lancien Romain demeurant 36 Grande rue, 89200 Lucy-le-Bois.
Immatriculation au RCS d'Auxerre *AL89509821*

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du vingt six novembre 2012 à Villeneuve la Guyard, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : SCI BECAM
Siège social : 27 rue Saint Jean, 89340 Villeneuve la Guyard
Objet : Acquisition, gestion, administration, exploitation, location de tous immeubles, biens et droits immobiliers.
Durée : quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : Mille Euros, divisé en cent parts sociales de dix euros chacune, souscrites en numéraire et entièrement libérées par les associés.
Immatriculation au registre du commerce : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Gérant : La société est gérée et administrée par Monsieur Claude Breton, demeurant à Villeneuve la Guyard (89340), 27 rue Saint Jean.
Cession de parts :
Les parts sociales ne peuvent être cédées, à quelque titre que ce soit, même au profit d'un associé, du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ou au profit de tiers étrangers à la société ou de toutes autres personnes, qu'avec le consentement de la société exprimé à l'unanimité des parts sociales, étant précisé que la personne du cédant est prise en compte.
Pour avis, le représentant légal *AL89509822*

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénominaton : HDB
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Lieudit la chambre ronde, 89340 St Agnan
Objet : Vente et restauration de produits d'antiquité-brocante,
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Madame Delphine HELIE demeurant 19 rue Massenet, 77940 Voulx
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis, *AL89509836*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE LA VANNE

Société en liquidation - N° d'agrément : 89-498
N° d'immatriculation au RCS : 411 726 870
Siège social : chez Stéphane Slézack, 103 Grande Rue 89190 Les Clérimois

L'assemblée générale de clôture de liquidation de la Cuma s'est réunie le 27 Novembre 2012 à la Mairie des Clérimois sur convocation des liquidateurs, MM. Stéphane Slézack et Edmond Révellat demeurant à : Les Clérimois (89190).
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs *AL89509501*

VERICONTROLES

Eurl en liquidation au capital de 7622 €
Siège social : 11 Rue du Puits, 89470 Monéteau
411 452 402 RCS d' Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 16/12/2012, l'AG Extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Auxerre *AL89509756*

L'AGO du 03/12/2012 : LES ARTISANS BATISSEURS ICAUNAIS, société coopératives artisanale à capital variable en liquidation, SARL, sise 3 A rue du Petit Bois, 89240 Villefargeau, RCS Auxerre 525 272 902, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Moreira Lindolfo, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis. *AL89509815*

FAVRAZ TECHNOLOGIES

SARL Unipersonnelle au capital de 2000 Euros
10 Quai Jean Moulin, 89100 Sens
528323793 R.C.S. Sens

Par décision du gérant en date du 2 novembre 2012 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 2 novembre 2012, nommé en qualité de liquidateur monsieur Paul Ollion, 10 Quai Jean Moulin, 89100 SENS et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens *AL89509829*

Par assemblée du 1er novembre 2012 la SARL AUXERRE DIFFUSION au capital de 10.000 € dont le siège social est ZI de la Plaine des Isles 89000 Auxerre RCS Auxerre 478 322 910 a décidé de transférer son siège social à l'avenue Georges Pompidou, route de Paris 89100 Sens à compter du 01/11/2012. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Il a également été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 01/11/2012 et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social nouveau.
Monsieur Benoît Wartel demeurant 133 avenue de Suffren 75007 Paris a été nommé en qualité de liquidateur doté des pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation.
Pour Avis. *AL89509832*

Avis de dissolution liquidation
L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'UNION de Sociétés Coopératives Agricoles dénommée «U.C.B.C.» dont le siège social est à Saint Julien du Sault (89330), avenue Marcelin Berthelot, BP 23 et agréée sous le n°2330
Réunie le 28 septembre 2012 au siège de la coopérative CEREPY, 17 avenue Marcelin Berthelot, 89330 Saint Julien du Sault
- Prononcé la dissolution anticipée de l'Union
- Nommé Monsieur Laurent Poncet liquidateur amiable
- Approuvé :
o le bilan d'ouverture de la liquidation
o les opérations de liquidation
o la proposition de dévolution de l'excédent d'actif net présenté par le liquidateur
o le bilan de clôture de liquidation
Le Liquidateur *AL89509837*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FINANCIERE CHAUDENAY

SAS au capital de 776.900 € porté à 1.286.300 €
Siège social : route de Chablis - 89800 Prehy
RCS Auxerre 449 971 126

Aux termes d'une AGE du 29/11/2012 :
Le capital social a été porté à 1.286.300 € par voie d'apports en nature et création de 5.094 actions nouvelles de même montant. Le montant de la prime d'apport s'est élevé à 3.490.116 €. L'article 7 des statuts a été modifié comme suit :
Article 7(ancienne mention) : le capital est fixé à la somme de 776.900 €, divisé en 7.769 actions de 100 € chacune.
Article 7 (ancienne mention) : le capital est fixé à la somme de 1.286.300 €, divisé en 12.863 actions de 100 € chacune.
Les associés ont convenu qu'en cas de démembrement de la propriété des actions de la société, les droits de vote de l'usufruitier seront exclusivement limités aux décisions concernant l'affectation des bénéfices, et ce quelle que soit la nature de l'assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire). Les articles 13 et 18.1.5 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS d'Auxerre.
Pour avis *AL89509823*

➜ NON DISSOLUTION

Le 25/10/2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS SENS DISTRIBUTION, au capital de 37.500 €, dont le siège social est à Sens (89100) rue Chambertrand, immatriculée au R.C.S de Sens sous le n° 341 797 835, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissoudre la société.
Mention sera faite au R.C.S de Sens *AL89509827*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

JM R

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000€
Siège social. : 6 impasse du stade
89116 La Celle Saint Cyr
RCS Sens 528 209 836

Aux termes d'une délibération en date du 29 octobre 2012 l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé :
de transférer le siège social du 6 impasse du stade à La Celle Saint Cyr au 43/45 Boulevard de la Muette (95140) à Garges Les Gonesse à compter du 1er novembre 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
La gérance *AL89509811*

GERESTEL AUXERRE NORD

SAS au capital de 1.400 €
Siège social : Rue d'Athènes, Hôtel Campanile, Lieudit la Grande - 89470 Moneteau
352.837.389 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 19 octobre 2012, l'assemblée générale :
- a décidé de transférer le siège social à compter de ce jour 13 D avenue Victor Hugo 69160 Tassin-la-Demi-Lune, et a modifié en conséquence l'article 6 des statuts.
Modification sera faite au RCS de Lyon, où la société sera désormais immatriculée. *AL89509817*

ANTALIMON FRANCE

SARL au capital de 15.000 euros
Siège social : ZI du Tremblay 23 Rue du Bois de la Remise - 91480 Varennes Jarcy
514 790 997 RCS Evry

Suivant procès verbal en date du 2 Novembre 2012, l'AGE a décidé de transférer le siège social à la Ferme du Château de Montfort RN 77, 89230 Montigny la Resle, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Gérant : M. José Capela de Sousa, demeurant ZI du Tremblay 23 Rue du Bois de la Remise 91480 Varennes Jarcy
La société sera radiée du RCS d'Evry et immatriculée au RCS d'Auxerre *AL89509831*

➜ NOMINATION

AUXERRE DISTRIBUTION

SAS au capital de 40.000 €
14/16 Avenue Jean Jaurès - 89000 Auxerre
RCS Auxerre 323 875 567

Aux termes du procès-verbal du 29/11/2012, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont nommé M Jérôme Chaufournais demeurant à Coulanges la Vineuse(Yonne) 53 Rue André Vildieu, né le 31 Mai 1976 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), de nationalité française, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Madame Chantal Chaufournais Nagel, démissionnaire. *AL89509814*

HMY

SAS au capital de 64.425.000 €,
Siège s. : 50 route d'Auxerre - 89470 Moneteau,
479 919 698 RCS Auxerre

Suivant acte SSP en date du 28/11/2012, il a été décidé de nommer en qualité de Président Ignacio Marin Villamayor demeurant Urbanizacion Torre Pajaritos c/ Sagitario n°10 casa 1, 50012, Zaragoza (Espagne), en lieu et place de François-Xavier Hedon. *AL89509833*

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'avocats
21 avenue Albert Camus - 21000 Dijon

JMD HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 60.000 €
Siège social : Route de Montargis - 89300 Joigny
490 714 623 RCS Sens

AG 29.11.2012 : Nomination Jean-Marie Huet, 2 avenue des Héros de la Résistance 77610 Fontenay Tresigny, en qualité de président, pour une durée non limitée, en remplacement de M. Daniel Charousset.
RCS Sens *AL89509835*

➜ SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés, 4 rue Léon Mauris 21074 Dijon cédex , curateur des successions de :
- M. Mohand NECHAR célibataire, décédé le 27/09/2011 à Savigny sur Clairis, réf 12-4719 a établi l' inventaire estimatif et le projet de règlement du passif
- M. Donald OKETHWENGU célibataire, décédé le 11/07/2009 à Tonnerre, réf 10-3417 . Mme Ginette BERRINI veuve GARNIER, décédé le 22/08/2009 à Clamecy, réf 10-3615
- M. Georges MARECHAL célibataire, décédé le 10/04/2009 à Courson les Carrières, réf 11-4166
- Mme Nicole Odette REGNIER divorcée, décédée le 04/07/2011 à Joux la Ville, réf 12-4480
déposera les comptes rendus de succession au Tribunal de Grande Instance d' Auxerre le 28/02/2013 *AL89509816*

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

M.Mustafa Kurt, demeurant à Sens (89100), Logt 901, 10, avenue de la Marne, associé unique de la SARL TAYFUN, au capital de 7 622 €, dont le siège social est à Sens (89100), Centre Commercial des Champs Plaisants, 479 286 411 RCS Sens, a, par décision du 01/12/12, pris acte de la démission de Melle Gulsen Kurt de ses fonctions de gérante, et s'est nommé gérant en remplacement, à compter du 01/12/12 et pour une durée illimitée. *AL89509810*

EARL CHAPOTIN

Société civile au capital de 61 560 euros
Siège social : 8 rue de Vézelay - 89460 Bazarnes
328 631 833 RCS Auxerre

Par une décision en date du 27 novembre 2012, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Bernard Chapotin de ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance. *AL89509830*

➜ CESSION

Suivant acte reçu par Maître Patrick LENDAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social audit lieu, 8 Quai du Commerce, le 28 novembre 2012, enregistré à Sens, le 30 novembre 2012, bordereau 2012/1001, case 2, extrait 3192,
La Société dénommée PIZZERIA ROMA, dont le siège est à Migennes (89400), Avenue des Cosmonautes, identifiée au RCS de Sens sous le numéro 449.977.826 en liquidation judiciaire, représentée par Maître François CARLO, Mandataire-judiciaire à Joigny (89300), 2 chemin de la Guimbarde, liquidateur,
a cédé à : La Commune de Migennes, collectivité territoriale, personne morale de droit public située dans le département de l'Yonne, ayant son siège social en l'Hôtel de Ville de Migennes (89400), identifiée au SIREN sous le numéro 218.902.575.
Le fonds de commerce de Restauration, Pizzeria, Cafeteria avec ventes à consommer sur place, vente à emporter ou livrées à domicile, organisation de soirées à thème sis à Migennes (89400), Avenue des Cosmonautes, connu sous le nom commercial «PIZZERIA ROMA», pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens, sous le numéro 449.977.826.
Le cessionnaire a la propriété du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
Moyennant le prix principal de vingt-trois mille cinq cents euros (23.500,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour dix-sept mille sept cent soixante euros (17.760,00 Eur),
- au matériel pour cinq mille sept cent quarante euros (5.740,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion
Le Notaire *AL89509812*

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

Au titre de la procédure suivante :
DUSSEAU Philippe
Redressement judiciaire du 27/03/2012
Liquidation judiciaire du 25/09/2012
Hôtel Brennus 21, rue des Trois Croissants, 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509789*

Au titre de la procédure suivante :
EMBP EURL
Redressement judiciaire du 03/01/2012
Liquidation judiciaire du 28/02/2012
26, avenue de la Marne 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509790*

Au titre de la procédure suivante :
CEAB-FRANCE SARL
Liquidation judiciaire simplifiée du 10/01/2012
18, rue les Allants 89500 Cornant
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509791*

Au titre de la procédure suivante :
DIAGNOS'IM EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 27/03/2012
DIAG'PRO 89' 5 Hameau Les Baillis 89140 Saint Sérotin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509792*

Au titre de la procédure suivante :
PHIMAG EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 27/03/2012
3, avenue du 8 Mai 1945 Appartement 88, 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509793*

Au titre de la procédure suivante :
RIEBSTEIN Denis
Liquidation judiciaire simplifiée du 09/05/2012
Chez Madame Françoise Lancom 14 rue Paul Grapillard 89340 Saint Agnan
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509794*

Au titre de la procédure suivante :
DUBOIS Daniel
Liquidation judiciaire simplifiée du 10/01/2012
Le TARTATOUT 18, Boulevard Aristide Briand 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509795*

Au titre de la procédure suivante :
HUOT JOËL
Redressement judiciaire du 01/03/2011
Liquidation judiciaire du 05/04/2011
Hameau de Vauguillain 89330 Saint Julien du Sault
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509796*

Au titre de la procédure suivante :
AR'RELEC EURL
Liquidation judiciaire du 29/05/2012
40, RUE Croix Saint Vincent 89340 Villeblevin
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509797*

Au titre de la procédure suivante :
ERICK DUBOIS RENOVATION HABITAT EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 13/12/2011
17, rue Athanase Clouzard 89100 Saint Clément
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509798*

Au titre de la procédure suivante :
MITICO EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 08/11/2011
La Potinière 51, rue Cécile de Marsangis 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509799*

Au titre de la procédure suivante :
France TRAVAUX SARL
Liquidation judiciaire du 11/01/2011
30, avenue Vauban 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509801*

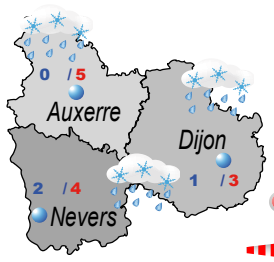
Au titre de la procédure suivante :
FLASH INFORMATIQUE EURL
Liquidation judiciaire du 09/05/2012
21, avenue du Général Leclerc 89140 Pont sur Yonne
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509802*

Au titre de la procédure suivante :
VO PRO SELECT EURL
Liquidation judiciaire simplifiée du 24/04/2012
17, rue Thibault 89300 Joigny
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 29 novembre 2012.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L.625-1 du code de commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire *AL89509803*

Notre site
AgriBourgogne.fr

▶ Prévisions **météo** du 14 au 16 décembre

Vendredi 14 Décembre



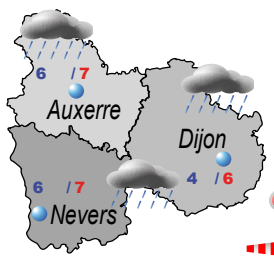
Perturbé
Un temps perturbé en perspective, avec de nombreuses précipitations de pluie et neige mêlées.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Sud 30 km/h

Ste Odile
Soleil : 08:34 - 17:24
Lune : 09:24 - 19:04

Samedi 15 Décembre



Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents souffleront en rafales.

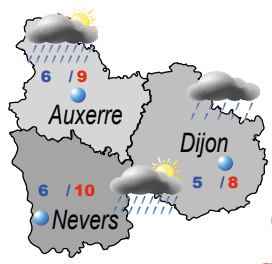
T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Ninon
Soleil : 08:35 - 17:24
Lune : 10:12 - 20:18

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 16 Décembre



Instable
Les précipitations persisteront tout au long de cette journée dominicale et les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 9 à 11 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

Ste Alice
Soleil : 08:36 - 17:25
Lune : 10:52 - 21:32

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 au Mercredi 19 Décembre :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 3 à 8 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 20 au Dimanche 23 Décembre :

Averses et précipitations de pluie et neige mêlées en perspective.

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

▶ Sudoku

	9				3	4		8
		3	4		2	7		
2						3		
	8		3					
	5	7		4		9	6	
					5		3	
		1						3
		5	6		4	1		
4		8	2				7	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	6	3	9	8	4	7	1	2
1	8	4	7	2	3	9	6	5
2	7	9	1	6	5	3	4	8
8	4	2	5	3	9	6	7	1
6	5	1	4	7	8	2	3	9
9	3	7	2	1	6	8	5	4
3	1	6	8	4	2	5	9	7
7	2	5	6	9	1	4	8	3
4	9	8	3	5	7	1	2	6

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ **Télévision** Sélection du 15 au 21 décembre

Samedi 15

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Titoff, Nagui, Omar Sy, Fred Testot, M. Laroque, P. Palmade, Shy'm, etc.
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Serge Lama, M Pokora, Christophe, La Compagnie Créole, Annie Cordy, Shy'm, Adamo, Khaled, Antoine, Douchka, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Chambre 327 ★★. Téléfilm avec Isabel Otero, Pierre Cassignard. *Un bon suspense.*
22.15 Les amants naufragés ★. Téléfilm avec Robinson Stévenin, Simon Abkarian ⓾. *Décevant.*
00.15 Appassionata : «Promenades musicales dans le Paris d'Offenbach», «La belle Hélène».

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Le défi des bâtisseurs : La cathédrale de Strasbourg» ★★. *Intéressant.*
22.20 Rencontre dans l'espace.

M6
20.50 Once upon a time. Série avec Jennifer Morrison ⓾.
23.20 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Or noir ★★. Aventures (2011) de J.-J. Annaud, avec Tahar Rahim (2h05) ⓾. *Une belle épopée.*

Dimanche 16

TF1
20.50 Love actually ★★. Comédie (2003) de R. Curtis, avec Hugh Grant, Emma Thompson (2h09) ⓾. *Amusant, mais un peu choquant.*
23.15 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le seigneur des anneaux «Les deux tours» ★★★. Fantastique (2002) de P. Jackson, Elijah Wood (2h54) ⓾. (voir Sélection)
23.40 Faites entrer l'accusé «Albert Millet, le sanglier des Maures» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Chambre 327 ★★. Téléfilm avec Isabel Otero. (voir au samedi)
22.40 Trois hommes à abattre ★★. Policier (1980) de J. Deray, avec Alain Delon (1h35) ⓾. *Excellent.*
00.10 La femme au gardénia ★★. Policier en NB et VO (1953) de F. Lang, avec Anne Baxter. *Prenant.*

ARTE
20.45 Le monde secret des termites ★★. *Intéressant.*
21.35 La guerre des fourmis.
22.30 Des monstres attaquent la ville ★★. Fantastique en VO et NB (1954) de G. Douglas ⓬. *Réussi.*

M6
20.50 Zone interdite «À la recherche du bon parti». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les secrets de l'île Maurice». Magazine.
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «PSG/Lyon».

Lundi 17

TF1
20.50 Cher radin ! Téléfilm avec Vincent Lagaf', Agathe de La Boulaye, Vincent Desagnat.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Enki Bilal, Joël Dicker, Alex Lutz, Arthur Jugnot, Michel Leclerc, Félix Moati et Sara Forestier.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Pandore (2/2)», «Grosses infortunes», «La malédiction de la momie» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Haletant.*
22.55 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.45 Céline Dion en toute intimité. Divertissement de Daniela Lumbroso.
23.20 Louis Renault et André Citroën «La course du siècle» ★★. *Passionnant.*

ARTE
20.50 Série noire ★★. Drame (1979) de Alain Corneau, avec Patrick Dewaere (1h50). *Brillant, mais désespérant.*
22.40 Hôtel des Amériques ★★. Drame (1982) de A. Téchiné, avec Patrick Dewaere (1h29). *Pas mal.*

M6
20.50 Le meilleur pâtissier «La finale», avec Cyril Lignac, C. Michalak.

CANAL +
20.55 Les revenants (7 et 8/8) ★★. Série ⓬. *Excellent.*

Mardi 18

TF1
20.50 Mentalist : «La rencontre», «Juste un pétale», «Père et flic», «Pour une poignée de diamants» ★★ ⓾. *La saison se termine en beauté.*

FRANCE 2
20.45 Retour en terre inconnue, la spéciale. Magazine de Frédéric Lopez, avec Adriana Karembeu, Zazie, Gérard Jugnot, G. Montagné.
23.20 Infrarouge «Marcel Cerdan».
00.55 Le chanteur de Mexico ★★. Comédie (1956) de R. Pottier, avec Luis Mariano (1h50). *Charmant.*

FRANCE 3
20.45 Bouquet final ★★. Téléfilm avec Jeanne Moreau, Jean-Pierre Marielle. *Cocasse, mais inégal.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Jouets toxiques
20.50 Jouets toxiques «Le danger invisible» ★★. *Effrayant !*
21.45 Jouets toxiques «Mode d'emploi» ★★. *Salutaire.*
22.40 Le destin de l'Inde.

M6
20.50 2012 ★★★. Science-fiction (2009) de R. Emmerich, avec John Cusack (2h32). *Impressionnant.*
23.30 Apocalypse 2012 «Enquête sur une folle rumeur». Magazine.

CANAL +
20.55 Poulet aux prunes ★★★. Comédie (2011) de M. Satrapi et V. Paronnaud, avec Mathieu Amalric (1h28) ⓾. (voir sélection)

Mercredi 19

TF1
20.50 Esprits criminels : «Reine de carreau», «As de cœur», «L'homme illustré ⓬». Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.20 Dexter (8 et 9/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Qu'est-ce qu'on va faire de toi ? ★★. Téléfilm avec Simon Abkarian, Françoise Gillard (1h29). *Bien fait, mais pas toujours captivant.*
22.15 Michel Drucker «Itinéraire d'un enfant de la télé».

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «Résister, dénoncer, la France sous l'Occupation (1940-1944) : Détruisez Paris» ★★. *Pas mal fait.*
22.05 Histoire immédiate «Dénoncer sous l'Occupation» ★★. (voir Sélection)
00.15 L'ombre d'un doute «Lili Marleen, hymne nazi ou chant de la liberté ?». Magazine de F. Ferrand.

ARTE
20.50 Dead again ★★. Drame en VO (1992) de et avec Kenneth Branagh, et avec Emma Thompson (1h43) ⓬. *Brillant, mais angoissant.*
22.35 Dans la peau d'Italo Calvino.

M6
20.50 La France a un incroyable talent «Demi-finale», avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.55 Spécial investigation «Les gourous de l'apocalypse».

Jeudi 20

TF1
20.50 Julie Lescaut «Sortez les violons». Téléfilm avec Véronique Genest, Jean-Charles Chagachbanian.
22.30 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Le luxe ne connaît pas la crise», «Méditation : Le nouvel anti-stress ?», «Grèce : La grande braderie ?». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Rachida Dati, Bernard Tapie : Les enfants terribles de la République».

FRANCE 3
Soirée spéciale Catherine Deneuve
20.45 8 femmes ★★★. Comédie (2002) de F. Ozon, avec Catherine Deneuve (1h46). *Brillant.*
23.15 Le sauvage ★★★. Comédie (1975) de J.-P. Rappeneau, avec Catherine Deneuve (1h43). *Pétillant.*

ARTE
20.50 Soleil vert ★★★. Drame en VO (1973) de R. Fleischer, avec Charlton Heston (1h37). (voir Sélection)
22.25 Le jour le plus court. Courts métrages.

M6
20.50 Tout sur Jamel. Spectacle.
22.50 Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2012. Spectacle avec Omar Sy, Franck Dubosc, etc.

CANAL +
20.55 Un monde sans fin (3 et 4/8 ★★ ⓬. *Superbe, mais affreux.*

Vendredi 21

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement.
22.40 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Un flic «Poker menteur» ★★. Téléfilm avec Alex Decas, Marie-Gaëlle Calks, François Caron (1h25) ⓾. *Pas mal, mais inégal.*
22.15 Vous trouvez ça normal ?! Magazine présenté par Bruce Toussaint, avec Pierre Lescure, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.

FRANCE 3
20.45 Noël sous les étoiles. Divertissement de Daniela Lumbroso, avec Philippe Candeloro, Chantal Goya, Nolwenn Leroy, Patrick Bruel, Serge Lama, Les Stentors, Gérard Lenorman, etc.

ARTE
L'Apocalypse selon Arte
20.50 Les derniers jours de l'homme «10 scénarios pour la fin du monde» ★★. *Effrayant.*
22.40 L'Apocalypse, ça va bien se passer ! Documentaire.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
Soirée spéciale Intouchables
20.55 Intouchables ★★★. Comédie (2011) de Éric Toledano et O. Nakache, avec François Cluzet, Omar Sy, Anne Le Ny, Audrey Fleurot (1h48). (voir Sélection)

SÉLECTION



Intouchables - Philippe, un riche aristocrate, est cloué sur un fauteuil roulant. Il a besoin d'un aide à domicile. Il embauche Driss, un grand Black au sourire ravageur. Cette histoire d'amitié improbable est authentique, puisqu'il s'agit de celle de Philippe Pozzo di Borgo et de son aide Abdel. Mais, pour la raconter, les réalisateurs ont choisi la comédie débridée. Une manière intelligente de parler du grand handicap sans jamais tomber dans le pathos ! Avec des dialogues percutants, laissant place à l'improvisation, ce film provoque le rire avec une belle énergie. Omar Sy confirme son extraordinaire présence et son talent pour passer de la scène la plus hilarante à la plus émouvante. François Cluzet, toujours aussi subtil, parvient à exprimer toute une gamme d'émotions avec un simple regard. Cette comédie hilarante est suivi d'un documentaire consacré au phénomène «Intouchables». ***Vendredi 21, sur Canal +, à 20h55.***

Le seigneur des anneaux «Les deux tours» - Peter Jackson nous offre une œuvre magnifique, spectaculaire et parfaitement maîtrisée. Les scènes de bataille sont exceptionnelles. Le récit est palpitant et riche en rebondissements. Dans cette lutte entre les forces du bien et celles du mal, le personnage de Gollum, écartelé entre deux aspects de sa personnalité, est une illustration de la nature humaine. Des violences. ***Dimanche 16, sur France 2, à 20h45.***

Poulet aux prunes - Depuis que son violon est cassé, Nasser ne veut plus jouer. Marjane Satrapi, avec Vincent Paronnaud, porte à l'écran sa BD, avec des acteurs. Dans cette œuvre au charme subtil, elle change de genre à chaque histoire, en passant du mélo à la comédie, au drame, à l'animation, au fantastique, etc Le résultat est un film brillant, drôle et poétique qui parle du temps qui passe et des rêves brisés, mais manque un peu d'émotion. ***Mardi 18, sur Canal +, à 20h55.***

Dénoncer sous l'Occupation - Entre celui qui détestait son voisin et celui qui croyait faire son devoir, ils furent nombreux ceux qui ont dénoncé un proche aux Allemands. Les auteurs de cet intéressant documentaire démontent l'engrenage fatal de la dénonciation. Ils donnent même la parole à certains dénonciateurs qui expliquent les raisons qui les ont motivés. Mais tout cela est pénible et révèle ce qu'il y a de pire dans l'homme. ***Mercredi 19, sur France 3, à 22h05.***

Soleil vert - Dans New York surpeuplée, le chômage sévit et la surpopulation entraîne la pénurie alimentaire. Ce remarquable film d'anticipation a le mérite d'être crédible, car il ne fait appel à aucuns des gadgets habituels. Cette œuvre, impressionnante mais très pessimiste, est un coup de poing à l'estomac. Dans ce climat de fin du monde, la beauté et l'émotion qui se dégagent de quelques scènes apportent un peu d'espoir. ***Jeudi 20, sur Arte, à 20h50.***

La renaissance de l'esturgeon

En Aquitaine, des chercheurs de l'Irstea, pour la partie scientifique, et des entreprises, pour la commercialisation, travaillent au retour du caviar *«made in France»*.



IRSTEA

Le lâcher de septembre servira à déterminer s'il vaut mieux lâcher des esturgeons âgés de 5 jours ou de 3 mois pour repeupler les fleuves.

IRSTEA

20 ans

Selon le chercheur Eric Rochard, chargé du projet, il faudra encore 20 ans de recherche pour avoir une connaissance exhaustive du cycle de vie de l'esturgeon… Et voir s'il est de nouveau capable de se reproduire naturellement dans son environnement.

Entre juin et septembre, 700 000 jeunes esturgeons européens, Acipenser sturio, obtenus par reproduction artificielle à partir de spécimens élevés en captivité dans la station Irstea de Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde), ont été lâchés dans le milieu naturel, pour y être suivis par les scientifiques.

Cela fait une trentaine d'années que les spécialistes européens sont penchés sur le cas de cette espèce migratrice en voie de disparition. Et, depuis 2007, dans le cadre de la Convention de Berne, l'Union Européenne a adopté un plan international de conservation de ce poisson naviguant entre eau douce et eau de mer.

La Gironde à la pointe

Le bassin Gironde-Garonne-Dordogne est le dernier territoire de reproduction et de croissance de juvénile connu. Et la station de recherche de l'Irstea (institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture - ex-Cemagref) en est le fer de lance depuis les années 1990.

«Face à l'effondrement de la population de l'esturgeon européen constaté dans les années 1960, qui s'est poursuivi malgré la protection totale de l'espèce en 1982, seule la maîtrise de la reproduction assistée de cette espèce, basée sur des captures accidentelles de géniteurs, pouvait permettre une restauration de la population sauvage. La rareté des captures déclarées a conduit, à partir des années 1990, à acclimater des juvéniles pour disposer de géniteurs en captivité, malgré les difficultés et la durée de cette phase d'élevage» expliquent les scientifiques chargés du projet.

Aujourd'hui, les jeunes esturgeons naissent donc par reproduction assistée. *«Une opération particulièrement fructueuse, puisque plus de 700 000 larves ont été obtenues, soit un taux de succès supérieur d'un facteur 100 à celui de la première reproduction artificielle réalisée en 2007, à partir de spécimens élevés en captivité. Cette technique permet de s'affranchir des prélèvements dans le milieu et de suppléer l'absence de toute reproduction naturelle constatée depuis 1994 en Gironde, dernier bassin européen où seule une population très réduite subsiste aujourd'hui»*.

L'Allemagne aussi

Pour assurer la bonne réintroduction de l'esturgeon en Europe, l'Institut des eaux douces de Berlin, en Allemagne, a aussi un *«stock»* issu du bassin girondin par sécurité. Ces *«stocks»* concentrent de futurs géniteurs qui seront *«efficaces»* dans une douzaine d'années. Des premiers lâchers ont été effectués dans l'Elbe.

Le stock captif a désormais atteint l'équilibre. Les juvéniles de 2 ans relâchés dans l'estuaire de la Gironde en septembre vont y séjourner avant de gagner l'Océan Atlantique, la Manche et la Mer du Nord pour y atteindre le stade adulte. Ils devraient revenir dans une douzaine d'années pour s'y reproduire.

Marqués individuellement, ces esturgeons sont surveillés de près par les scientifiques. Reste à savoir si leur habitat, fortement mis à mal par le développement industriel des fleuves et estuaires, la baisse de la qualité des eaux au cours du XX^{e} siècle et la destruction des frayères par les extractions de granulats, leur sera de nouveau accueillant.

Mais il y a facteur sur lequel l'homme a réduit sa pression : la pêche… Puisque le caviar, aujourd'hui, est d'élevage.

MYRIAM TRICOCI

Les pêcheurs-sentinelles



IRSTEA

Le Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, en collaboration avec l'Irstea, a, depuis 2010, sensibilisé les pêcheurs à l'esturgeon. Les captures accidentelles en estuaire et en mer sont ainsi rapportées aux scientifiques. Elles permettent d'avoir des renseignements sur la taille et la localisation des poissons. L'IRSTEA complète aujourd'hui ce dispositif avec des campagnes d'échantillonnages systématiques avec l'Esturial, son navire scientifique.

▶ Marché

Caviar d'Aquitaine : petit, mais costaud

Le caviar français existe… Et il est aquitain. La filière est, en effet, essentiellement basée entre Gironde et Dordogne. Sur la quinzaine d'entreprises élevant des esturgeons, les 4 productrices de caviar représentent 81 % du chiffre d'affaires global du secteur.
Il faut dire que c'est là, dans les années 1990, que les aquaculteurs producteurs d'esturgeons ont lancé le caviar français après une mévente de la chair de ce poisson. Le caviar est un cycle de production long puisqu'il faut attendre 7 ans avant de voir les femelles devenir matures.
Aujourd'hui, selon Agreste, *«les volumes de caviar produits ont atteint ceux des importations. Le marché intérieur est le premier débouché de la production d'alevins, d'adultes et de caviar»*. La filière française a produit, en 2007, (statistique datant de 2011), 21 tonnes de caviar quand la production mondiale est de 140 tonnes. Plus de 50% du chiffre d'affaires du caviar se fait en France et 30% en Union Européenne.



IRSTEA